



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**2025
2026**



DOSSIER DE RENTRÉE

**Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Hérault**



C'est avec plaisir que nous vous présentons le dossier de rentrée 2025 de la DSDEN de l'Hérault.

Chaque rentrée ouvre une année de travail collectif au service de la réussite des élèves. Cette dynamique s'inscrit, dans notre département comme dans l'ensemble de l'académie, dans le cadre du projet académique 2024-2027.

La réussite pour tous, l'égalité des chances et l'innovation pédagogique en sont les fils conducteurs.

Chaque jour, les équipes éducatives s'engagent avec exigence et bienveillance pour accompagner tous les élèves, tout au long de leur parcours. Cet engagement s'exerce d'abord dans les apprentissages fondamentaux, en français, en mathématiques, dans toutes les disciplines. Il se prolonge par des actions nombreuses et ciblées : inclusion scolaire, lutte contre le harcèlement et les discriminations, valorisation des valeurs de la République, développement du numérique, éducation artistique et sportive, apprentissage des langues vivantes et régionales.

Dans l'Hérault, cette rentrée est également marquée par l'ouverture de deux écoles et de deux collèges.

Les écoles Hypatie et Isaac/Scholl, à Montpellier, ainsi que les collèges de Juvignac et de Maraussan, accueillent leurs premiers élèves. Leur ouverture illustre un investissement fort en faveur de la mixité sociale, de la qualité d'accueil et de l'ambition pédagogique.

Nous sommes également attentifs à la continuité éducative sur tous les temps de vie de l'enfant.

Les coopérations avec le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et au sport y contribuent activement. Elles renforcent l'ancrage territorial de nos actions et enrichissent les politiques publiques menées en faveur des enfants et des jeunes.

Ce dossier met en lumière la richesse et la diversité des projets pédagogiques dans l'Hérault.

Il témoigne de l'énergie des équipes, de la force du collectif, et de la cohérence de notre action. Nous saluons ici le travail des enseignants, personnels, partenaires et familles, qui rendent possible une école plus inclusive, plus équitable, plus ambitieuse.

Nous savons pouvoir compter sur l'engagement de chacun.

Nous vous en remercions vivement, et vous assurons de notre confiance totale et de notre soutien indéfectible.

Très bonne année scolaire à toutes et à tous, au service de l'épanouissement et de la réussite de chaque élève héraultais.

Carole Godard Drucker

Rectrice de la Région Académique Occitanie
Rectrice de l'Académie de Montpellier
Chancelière des universités

Catherine Côme

Inspectrice d'académie
Directrice académique des services
de l'Education nationale de l'Hérault

STATISTIQUES 2025	6
L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE DANS L'HÉRAULT	9
LES CIRCONSCRIPTIONS DU 1 ^{ER} DEGRÉ DE L'HÉRAULT 2025/2026	10
Circonscription de BÉDARIEUX	12
Circonscription de BÉZIERS CENTRE	13
Circonscription de BÉZIERS NORD	14
Circonscription de BÉZIERS SUD	15
Circonscription de BÉZIERS VILLE	16
Circonscription de CASTELNAU LE LEZ	17
Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL	18
Circonscription de GIGNAC	19
Circonscription de LATTES	20
Circonscription de LODÈVE	21
Circonscription de LUNEL	22
Circonscription de MONTPELLIER CENTRE	23
Circonscription de MONTPELLIER EST	24
Circonscription de MONTPELLIER NORD	25
Circonscription de MONTPELLIER OUEST	26
Circonscription de MONTPELLIER SUD	27
Circonscription de PÉZENAS	28
Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS	29
Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIERS	30
Circonscription de SÈTE	31
Réfèrent direction d'école	32
12 RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES TERRITORIAUX DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT	34
Réseau Pédagogique d' AGDE	36
Réseau Pédagogique de BÉDARIEUX	37
Réseau Pédagogique de BÉZIERS	38
Réseau Pédagogique de FABRÈGUES	40
Réseau Pédagogique de LODÈVE	41
Réseau Pédagogique de LUNEL	42
Réseau Pédagogique de MONTPELLIER OUEST	43
Réseau Pédagogique de MONTPELLIER LITTORAL	45
Réseau Pédagogique de PÉZENAS	47
Réseau Pédagogique de ST-MATHIEU DE TRÉVIERS	48
Réseau Pédagogique de SÈTE	50
Orientation	52
UNE ÉCOLE AMBITIEUSE POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES	55
100 % réussite	56
L'éducation prioritaire dans l'Hérault	57
Le déploiement du Plan Français 2025-2026	59
Plan Mathématiques	60
La continuité éducative	61

UNE ÉCOLE PROTECTRICE POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE	65
Carré Régalien	66
Mission Vie Scolaire	67
Santé mentale compétences psycho-sociales des élèves	68
Promotion de la santé en faveur des élèves	69
Service social en faveur des élèves	70
Soutenir les personnes	71
UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE POUR ASSURER L'AVENIR DE CHAQUE ÉLÈVE	75
Les activités physiques et sportives à l'école	76
Promouvoir l'école des arts et de la culture	80
7 centres ressources pour des parcours d'élèves structurés	83
Un parcours scientifique et EDD pour comprendre, apprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui	85
Enseignement des langues vivantes étrangères	87
Enseigner les langues vivantes régionales l'Occitan	90
Parcours citoyen et engagement	92
UNE ÉCOLE COMME LEVIER D'ÉGALITÉ DES CHANCES	95
Une école pleinement inclusive	96
Scolarisation des enfants hospitalisés, malades ou accidentés	99
TEDI : travailler ensemble à distance et en interaction	100
SAS : structure d'accompagnement vers la sortie	101
Scolarisation des enfants de moins de 3 ans	102
Scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)	104
Scolarisation des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)	105
La Mission académique de scolarisation des enfants de familles gitanes	106
Scolarisation des enfants vivant en bidonvilles	106
Port de la tenue commune : retour des expérimentations	107
Plan filles et maths	108
Internats d'excellence	109
UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE	111
Observatoire des dynamiques rurales	112
Cités éducatives, un label d'excellence	113
Territoire Educatif Rural	118
Territoire Numérique Educatif Hérault	120
Le numérique éducatif dans l'Hérault	121
LES MISSIONS DU SDJES	123
TEMPS FORTS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT	129



LES ELEVES Constat 2025

> 1^{er} degré : 106 341 élèves

■ Public : 94 493 élèves

- Préélémentaire : 33 933
- Élémentaire : 59 642
- ULIS : 918

■ Privé sous contrat : 11 848 élèves

- Préélémentaire : 4 100
- Élémentaire : 7 705
- ULIS : 43

> 2nd degré : 101 269 élèves

■ Public : 82 241 élèves

- Collèges : 47 746 élèves
 - Dont EREA et SEGPA : 1 420
- Lycées : 34 495 élèves
 - Dont enseignement général et technologique : 24 128
 - Dont enseignement professionnel : 10 367

■ Privé sous contrat : 13 431 élèves

- Collèges : 9 055 élèves
 - Dont SEGPA : 31
- Lycées : 4 376 élèves
 - Dont enseignement général et technologique : 1 096
 - Dont enseignement professionnel : 1 073

> Post-Bac : 4 808 élèves

■ Public : 4 312

■ Privé sous contrat : 496





LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES 2025

> 1^{er} degré : 665 écoles

■ Public : 604

- Préélémentaire : 198
- Élémentaire : 217
- Primaire : 189

■ Privé sous contrat : 58

- Préélémentaire : 0
- Élémentaire : 3
- Primaire : 54

• Lycées : 34

- Dont Lycée Général et Technologique : 24
- Dont EREA : 1
- Dont Lycée Professionnel : 9

■ Privé sous contrat : 37 établissements

- Collèges : 24
- Lycées : 13
 - Dont enseignement général et technologique : 9
 - Dont enseignement professionnel : 3
 - Dont IRTS : 1

> 2nd degré : 152 établissements

■ Public : 115 établissements

- Collèges : 83
 - Dont Unités Pédagogiques de Proximité : 3



LES DIPLÔMES 2025

■ Taux de réussite 2025 Diplôme National du Brevet (DNB) : 92,1 %

(Public : 84,5 % / Privé sous contrat : 97,5 %)

■ Taux de réussite 2025 Baccalauréat Général : 97,1 %

(Public : 97,3 % / Privé sous contrat : 98,6 %)

■ Taux de réussite 2025 Baccalauréat Technologique : 95,7 %

(Public : 95,8 % / Privé sous contrat : 98,8 %)

■ Taux de réussite 2025 Baccalauréat Professionnel : 84,5 %

(Public : 82,8 % / Privé sous contrat : 92,2 %)

LES DISPOSITIFS 2025

Devoirs faits mise place à l'attention des élèves

83	15	11 300
collèges	lycées professionnels accueillant des élèves de classes de « 3 ^e Prépa Métiers »	élèves

Accompagnement éducatif mise en place dans les écoles de l'éducation prioritaire

30	3 138	44,2 %
écoles	élèves	de l'effectif

Stages de réussite 1^{er} degré - Mis en place à l'attention des élèves du CP au CM2

- 4 sessions par année scolaire
 - Vacances d'automne
 - Vacances d'hiver
 - Vacances de printemps
 - Vacances d'été (dernière semaine du mois d'août)
- Participation en moyenne par session
 - 100 écoles
 - 250 stages
 - 1 557 élèves
 - 5,85 élèves par stage
 - 2,5 % de l'effectif élèves



L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE DANS L'HÉRAULT



Circonscription de BÉDARIEUX

Équipe de circonscription :

IE : Astrid DE LA MOTTE

Secrétaire : Laura BOSQUE

CPC : Cécile DUCHEMIN ,
Nathalie MEURICE et Gaëlle MONTI

Enseignants Référents :

Maryline OBINO et Laura SALUZZO

2687 élèves

128 classes

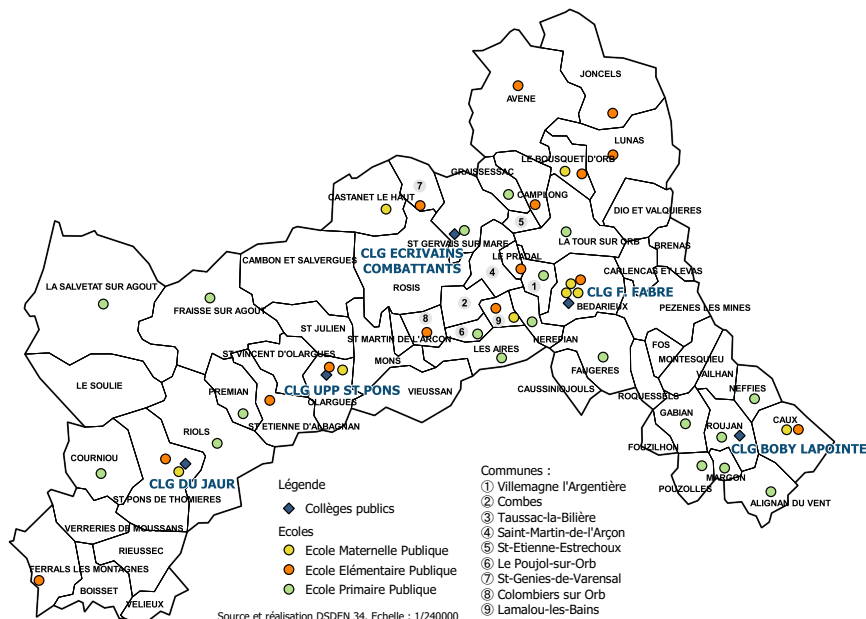
167 enseignants

43 écoles

Contact :

T 04 30 63 65 35

M Ce.0341563P@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS** : La circonscription de Bédarieux couvre un vaste territoire de 1 498 km². Elle est placée au cœur du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et se déploie sur toute la Haute Vallée de l'Orb sur des zones de moyennes montagnes au Nord et de plaine au Sud.

Les territoires de la circonscription réalisent depuis plusieurs années une transition et une mutation économique tournée vers le secteur du tourisme vert, du thermalisme avec ces centres de cure en maintenant une tradition agricole et viticole ancienne.

L'éducation nationale a tissé un maillage d'écoles à taille humaine en proximité des villages du secteur. Ainsi les professionnels de ces établissements ruraux construisent des réseaux de mutualisation d'expériences et d'expertises.

● FOCUS :

Un travail de circonscription pour le climat scolaire et la prévention du Harcèlement (PHARE) :

Une équipe ressource constituée d'enseignants, de directeurs d'école, de formateurs, mobilisée en soutien à toutes les écoles dans la démarche PHARE. Cette équipe travaille autour de la gestion et la prévention des situations de harcèlement, des éléments d'amélioration du climat scolaire et de la qualité d'accueil des élèves.

Les sciences, l'enseignement au développement durable, la classe en dehors

Un travail en proximité est engagé pour porter dans chaque école l'enseignement au développement durable et aux sciences, en mobilisant les partenaires de proximité. La découverte de l'environnement des écoles, au cœur du parc naturel régional, des ressources et des défis à relever face aux défis climatiques font partie des axes majeurs travaillés.

L'accompagnement des projets fédérateurs, culturels, artistiques

Un accompagnement important est porté sur les projets fédérateurs, permettant le partage de pratiques entre enseignants et entre écoles. Une attention est plus particulièrement donnée aux actions à visées artistiques et culturelles.



Cette année, à l'école maternelle **Frescat** de Saint-Pons-de-Thomières, les 16 enfants de la classe des grands (5 ans) ont mené un magnifique projet pédagogique autour de l'artiste **Keith HARING**, icône du Street art. L'objectif : découvrir un univers artistique fort en couleurs et en mouvement, tout en devenant eux-mêmes des petits artistes en action !

Circonscription de BÉZIERS CENTRE

Équipe de circonscription :

IEP : Hélène OLIETE

Secrétaire : Maxime BARBAZANGE

CPC : Céline RODRIGUES-VIEIRA,
Claudine BRU et Emmanuel CALMES

Référent mathématiques :

Thomas HAYE

Coordonnateurs REP+ et REP :

Christine LECLERCQ, Harold EUCAR

Enseignants Référents :

Sandrine MORONI,

Jean-Pierre LAVABRE

Un PIAL unique Béziers centre

4000 élèves

215 classes

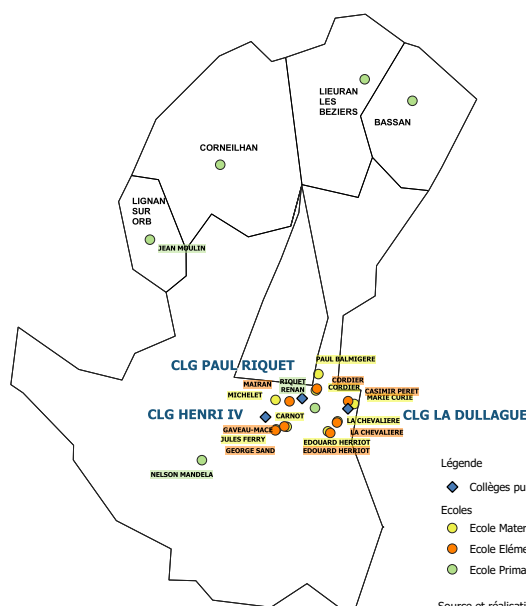
277 enseignants

20 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 81

M ce.0342372u@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS :** Située sur la ville de Béziers et sur 4 communes limitrophes, la circonscription regroupe : **6 écoles en REP+, 5 en REP, 10 hors éducation prioritaire.**

Parcours particuliers : Mandela, école primaire avec cursus occitan et label « Génération 2024 » ; 2 écoles élémentaires inscrites dans le projet EMILE. (La Chevalière et Mairan)

Une mobilité importante des familles sur le centre-ville de Béziers entraîne une discontinuité des parcours scolaires et constitue un frein dans le traitement de la difficulté scolaire.

La ville de Béziers est labellisée « Cité Éducative » et « Territoire Numérique Éducatif »

● FOCUS :

Béziers centre, une circonscription terre d'expérimentation

Sous l'égide du TNE, les écoles de Béziers centre se démarquent par de nombreux projets et expérimentations dans le domaine du numérique éducatif.

Que ce soit pour participer à des expériences à la demande de chercheurs comme André Tricot, pour participer à des interventions telle celle Des Intrépides de la Tech, les volontaires sont toujours très nombreux.

Ainsi, plusieurs enseignants et leur classe ont été sollicités pour participer à une expérimentation deux outils numériques : Cantoo scribe, outil pour l'inclusion scolaire et Kaligo, solution d'appui pour l'apprentissage de la lecture et l'écriture.

Autre modalité innovante déployée cette année, une école maternelle a bénéficié, toute une journée, d'un accompagnement pédagogique en numérique sous forme de l'intervention d'une brigade de 10 PEAR de l'Hérault (Professeurs des Écoles Accompagnateurs Ressource). Les élèves des cycle 1 ont ainsi participé à des ateliers, la plupart débranchés, et les enseignants ont bénéficié de temps de formation pour accompagner leur montée en compétences dans le numérique éducatif, et notamment pour développer l'utilisation de l'ENT académique.

Un dispositif innovant et pertinent à reproduire !

Béziers centre, une circonscription terre de partage et de mutualisation pédagogiques

Dans le cadre de la formation déployée tout au long de l'année, la circonscription organise, chaque année, un

marché des connaissances commun aux plans français, mathématiques et aux animations pédagogiques sur les fondamentaux.

L'objectif est de créer un temps fort de partage, d'échanges et de mutualisation, visant à développer, chez les enseignants, la collaboration et la prise de recul sur leurs pratiques et sur les outils développés lors de ces temps de formation.

Cela se traduit par de nombreux échanges pédagogiques et didactiques et le plaisir de se retrouver.

C'est également l'occasion, pour l'équipe de circonscription, d'évaluer l'efficacité des actions de formation et leur compréhension par les équipes, et de mesurer l'implication de chacun.



Circonscription de BÉZIERS NORD

Équipe de circonscription :

IE : Stéphanie JAMME

Secrétaire : Isabelle BORREMANS

CPC : Muriel FAFEUR, Elodie FIS et Claire JULIEN

Enseignants Référents :

Nathalie ARNAUD et

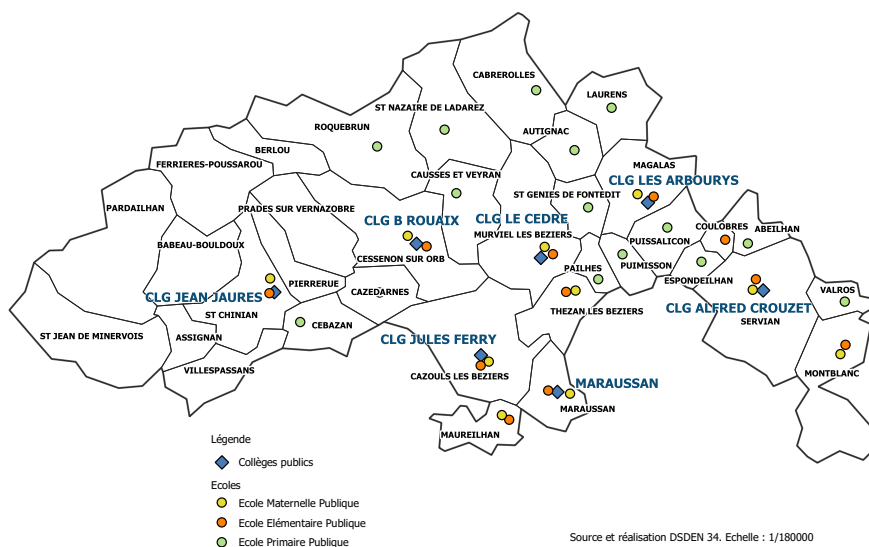
Maryline OBINO

4434 élèves

197 classes

228 enseignants

36 écoles



Contact :

T 04 48 18 55 47

M ce.0341853e@ac-montpellier.fr

● **PARTICULARITÉS** : Circonscription semi-rurale, Béziers Nord regroupe 36 écoles dont la diversité renvoie à la géographie de son territoire : les grands groupes scolaires sont situés à proximité de l'agglomération biterroise, tandis que les petites structures sont plus nombreuses à mesure que l'on se rapproche des hauts cantons. Les résultats aux évaluations nationales comme la stabilité des équipes enseignantes témoignent du contexte plutôt favorable de la circonscription. La spécificité du semi-rural et le déploiement de l'école pour tous nécessitent l'adaptation des pratiques enseignantes. Aussi, l'accompagnement de proximité des équipes constitue une mission centrale des conseillères pédagogiques.

● FOCUS :

Parcours Education artistique et culturelle

- **Projet Petites Galeries** : les élèves de l'école maternelle de Servian ont travaillé avec l'artiste mosaïste Carole Boubli. Outre l'exposition, la restitution de ce projet a donné lieu à un spectacle de danse à la salle Parenthèse.
- **Bal des Barbillons** : deux écoles se sont engagées dans un projet de résidence d'artistes qui les a conduit à vivre les différentes étapes du processus de création musicale : créer et enregistrer une chanson, produire un clip et interpréter la chanson sur scène.

Parcours Santé

- **SRV** : plusieurs écoles de la circonscription ont mis en œuvre le bloc 3 du Savoir Rouler à Vélo pour que les élèves apprennent à aborder une sortie vélo en situation réelle sur la voie publique individuellement. Les élèves du cycle 3 de l'école d'Abeilhan ont ainsi parcouru en autonomie un circuit de plus de 1 km à l'intérieur du village.
- **Rencontres USEP** : plusieurs rencontres ont été organisées durant l'année : une rencontre athlétisme-handisport entre les classes de cycle 2 de la circonscription, une rencontre jeux coopératifs pour les classes de cycle 3 et une rencontre danse, à partir d'une œuvre d'art, à destination de tous les cycles.

Parcours citoyen

- Plusieurs classes se sont engagées dans des projets citoyens durant toute l'année mobilisant le numérique éducatif. Les thématiques abordées (Education à la vie affective et relationnelle, les compétences psycho-sociales, La semaine sans écran, La lutte contre les stéréotypes de genre) ont fait l'objet de podcast radio et de reportages télé écrits, enregistrés et montés par les élèves avec l'aide de la conseillère pédagogique. L'éducation aux usages du numérique raisonné et raisonnable s'est traduite par la mise en œuvre de différents projets de programmation et de robotique dans deux écoles maternelles de la circonscription.

Tous les projets sont à retrouver sur la chaîne institutionnelle de la circonscription



Circonscription de BÉZIERS SUD

Équipe de circonscription :

IEN : Luc GAINARD

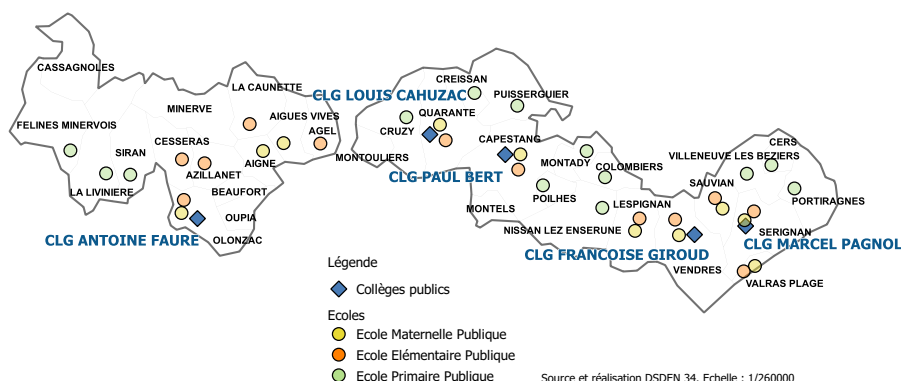
Secrétaire : Marion MUNOZ

CPC : Céline DIAZ,
Stéphanie LAGET et
Marion FONTANIEU

**Référente-Maths et
Enseignante-référente numérique** :
Karine LOHÉ

Enseignants Référents handicap :
Vincent GUENERET et
Laurence LALLEMAND

5175 élèves
218 classes
298 enseignants
34 écoles



Contact :

T 04 48 18 55 41

M Ce.0340861b@ac-montpellier.fr

● **PARTICULARITÉS** : Secteur mélangeant ruralité et périurbain - Circonscription étendue en km² - Limrophe à l'Aude - Poids de la saisonnalité sur les effectifs scolaires - Présence d'un Centre de ressources en Sciences-Écologie et en Arts Plastiques à Sérignan - Association USEP très active - Accent mis sur la labellisation E3D avec 10 écoles labellisées à cette rentrée, 3 aires éducatives (2 marines et 1 terrestre) – Dynamique autour de l'École pour Tous.

● FOCUS :

• Inclusion-handicap :

Mise en place d'un Pôle-Ressources pour les situations d'élèves qui interrogent le plus et d'un groupe de travail pour les 5 ULIS-écoles mises en réseau.

• EPS :

Déploiement des actions USEP au bénéfice des activités motrices des élèves en lien avec les projets EPS et les activités physiques quotidiennes.

• Soutien à l'Éducation Artistique et Culturelle :

Déploiement de parcours bi-langues Occitan sur deux communes, partenariat avec les services éducatifs Culture, la SACEM et des salles de spectacle comme la Cigalière à Sérignan.

• École maternelle :

Mise en place d'un groupe de travail « École maternelle » (une problématique par an traitée).

• Développement de l'éducation au développement durable

Soutien de projets par NEFLE, via la maison des Orpellières et de projets innovants dans le cadre du PACTE ou de la CARDIE + labellisation E3D.



Circonscription de BÉZIERS VILLE

Équipe de circonscription :

IE : Carine BALESTIER

Secrétaire : Anais DANJOU

CPC : Aurélien POUS,
Jessica RAVISCIONI et
Laure TEIXIDOR

Enseignants Référents :
Sandrine MORONI et
Nathalie BEGARDES

Coordonnateurs REP : Harold EUCAR,
REP + : Muriel ASSET

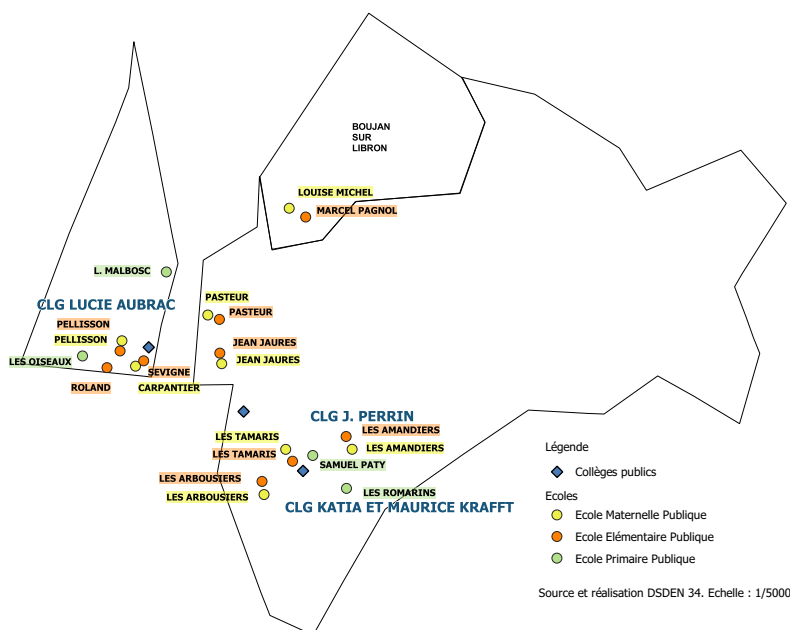
**Référent Mathématiques de
Circonscription** : Karine LOHE

4759 élèves

240 classes (dont 8 ULIS)

262 enseignants

24 écoles



Contact :

T 04 48 18 55 35

M ce.0340860a@ac-montpellier.fr

● **PARTICULARITÉS** : La circonscription couvre deux communes : une partie de Béziers et la commune de Boujan-sur-Libron. Essentiellement urbaine, elle regroupe des écoles relevant de trois réseaux : un REP+, un REP et un réseau hors éducation prioritaire, tous confrontés à des difficultés scolaires et sociales avérées. La présence de jeunes enseignants est notable, même si les équipes des écoles en REP et REP+ bénéficient d'une certaine stabilité.

Plusieurs dispositifs de prévention et de ressources sont mobilisables pour accompagner les écoles et les élèves. L'équipe pHARE de circonscription intervient dans la prévention et le traitement des situations de harcèlement, en lien étroit avec les établissements scolaires. Le pôle ressource occupe une place essentielle dans le paysage local : il favorise la mobilisation des acteurs locaux, soutient les équipes éducatives et contribue à la construction d'une culture commune de la collaboration au service de l'accompagnement des élèves. Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) s'appuie sur une équipe complète composée de trois psychologues de l'Éducation nationale, de trois maîtres E et de deux maîtres G. Ces professionnels interviennent sur l'ensemble des écoles de la circonscription, en portant une attention particulière aux établissements accueillant des dispositifs spécifiques, tels que les classes « moins de trois ans », les écoles situées en quartier politique de la Ville et la cité éducative.

● FOCUS :

- Une expérimentation autour de la cour Oasis et de la démarche E3D à Boujan-sur-Libron.
- Une expérimentation menée par une école mobilisant des enseignants relais pour développer l'alliance éducative.
- Une expérimentation centrée sur la culture du bien-être à l'école.
- Un territoire TNE, doté de fablabs, de webradios et d'outils numériques inclusifs.

Dispositif DTEI

Le dispositif DTEI intervient directement dans les classes de la PS au CM2 pour accompagner les élèves présentant des difficultés comportementales et risquant la rupture scolaire. Le coordonnateur co-intervient avec l'enseignant titulaire, propose des aménagements pédagogiques adaptés et mobilise les partenaires (associations, acteurs territoriaux). Il participe aux équipes éducatives, conseille les enseignants sur les gestes professionnels et facilite les liens école-famille. Son action vise la remobilisation scolaire et le maintien de l'élève dans sa classe d'origine grâce à des stratégies d'inclusion personnalisées.

Circonscription de CASTELNAU LE LEZ

Équipe de circonscription :

IEN : Rachel ALIART

Secrétaire : Claudine DAABOUL

CPC : Céline REBIERE,
Nathalie TRICHOT, Coline BRARD et
Bérengère LAURENT

Enseignants Référents :

7667 élèves

313 classes

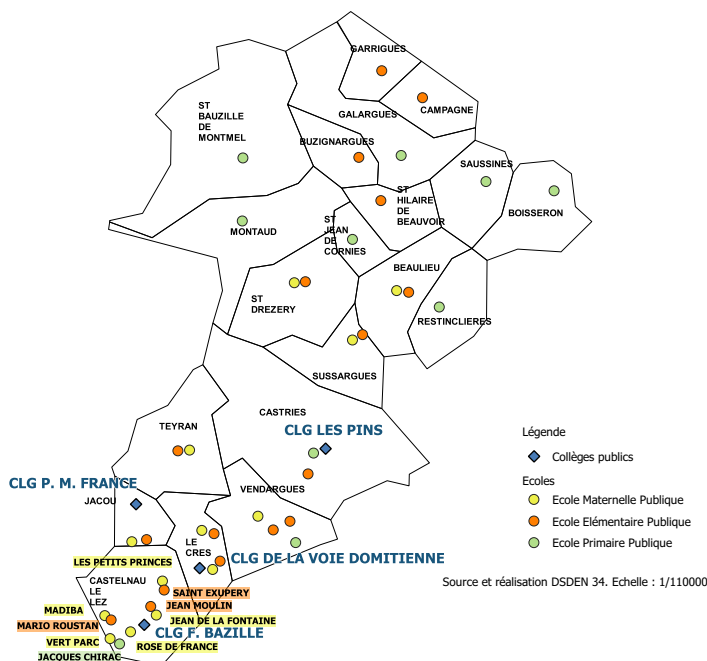
371 enseignants

40 écoles

Contact :

T 04 30 63 65 93

M ce.0340865f@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS :** La circonscription de Castelnau-le-Lez, située à l'Est du département présente la particularité de regrouper une zone péri-urbaine dense au sud et une zone de plus en plus semi-rurale en allant vers le Gard avec un RPI à 5 écoles.

Les écoles dépendent de cinq secteurs de collèges, avec pour particularité, un rattachement des communes limitrophes du Gard au collège de Sommières et un secteur de collège sur Jacou dont la continuité géographique est coupée.

Originellement constituée de familles de CSP favorisées, la population scolaire tend vers plus de mixité sociale. La population enseignante quant à elle se caractérise par sa stabilité et son ancienneté.

● FOCUS :

Un parcours linguistique riche et continu :

L'enseignement des langues est mis en œuvre de manière cohérente sur l'ensemble de la circonscription, afin d'offrir un parcours linguistique riche et continu aux élèves : organisation de journées d'éveil à la pluralité des langues en maternelle, projets fédérateurs à l'échelle d'un bassin... Trois écoles de Castelnau-le-Lez proposent d'un bassin bi-langues (anglais-italien, anglais-espagnol, anglais-allemand) au cycle 3 s'appuyant sur des postes fléchés en cohérence avec le collège.

Une école de Castelnau-le-Lez est investie dans le projet EDE (Écoles du Dispositif EMILE), cette équipe enseigne les mathématiques et la musique en langue anglaise.

Une politique inclusive volontariste :

Sur trois écoles (Teyran, Jacou et Castelnau-le-Lez) disposant d'un dispositif ULIS, les équipes pédagogiques se sont emparées de la question de l'inclusion pour en faire un élément central du projet d'école favorisant le vivre ensemble et l'adaptation pédagogique, au travers d'une inclusion effective des élèves de l'ULIS et des projets innovants d'inclusion inversée.

De plus, depuis septembre 2023, une école d'AutoRégulation s'est développée, favorisant une approche innovante de l'inclusion scolaire ; axant son travail sur la réduction

des comportements empêchant liés à des T.N.D. et le développement progressif de l'autonomie dans les apprentissages, tout en permettant une réflexion collective et systémique, tournée vers la réussite de tous les élèves.

Autour de ces dispositifs et des questions en lien avec l'inclusion scolaire, un pôle ressource de circonscription (PRC) pluriprofessionnel se réunit régulièrement pour répondre aux besoins d'une école pleinement inclusive. Des groupes de personnes « ressource » se mobilisent dans le cadre de ce PRC pour lutter contre le harcèlement et le développement des C.P.S., se mobiliser vers l'école pour tous et agir en faveur de l'égalité Filles Garçons.

Une volonté de renforcer la communauté éducative par des formations communes ou un travail collaboratif avec les agents territoriaux des communes :

- Autour des conditions du bien-être de l'enfant en maternelle avec l'élaboration entre autres de charte enseignants/ATSEM et des sessions de formation inter-catégorielles.
- Autour de la prise en charge des situations de harcèlement et du déploiement de la Méthode de Préoccupation Partagée avec les animateurs, les agents de la restauration scolaire et les ATSEM.
- Autour de la prise en charge des besoins des élèves à besoins particuliers.

Circonscription de FRONTIGNAN-LITTORAL

Équipe de circonscription :

IEN : Elsa FOING-RODRIGUEZ

Secrétaire : Pauline PICARD

CPC : Céline BALLESTER,
Raphaëlle POLO, Barbara VORS et
Marion LEGRAND

Enseignants Référents :

Sabrina BARDET, Isabelle DREVET et
Nancy RÉHANE

**Référent Mathématiques de
Circonscription :**

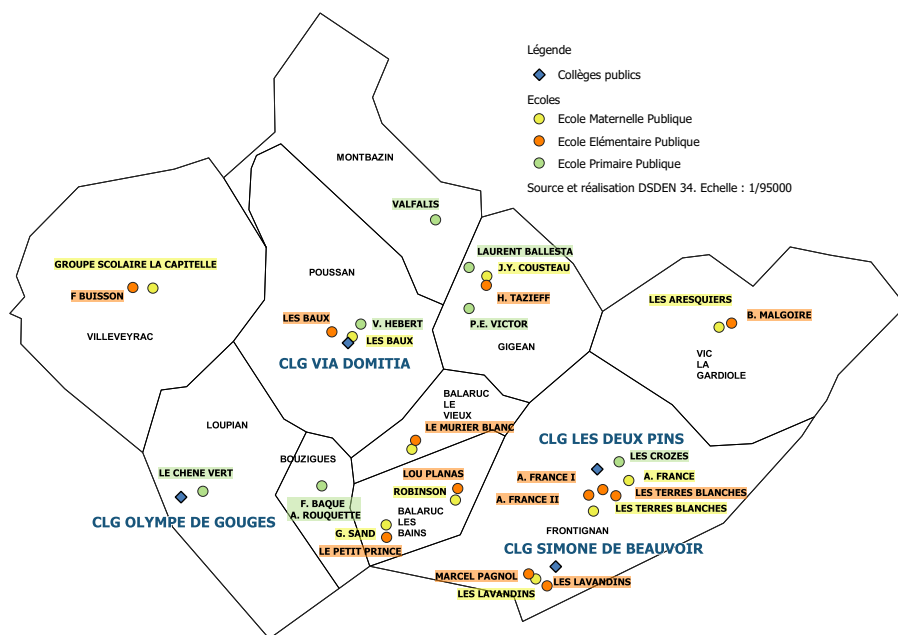
Isabelle CARRIERE-PELLETIER et
Véronique PIC

5035 élèves
210 classes
260 enseignants
29 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 60

M ce.0342068n@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS :** La circonscription FRONTIGNAN-LITTORAL s'étend sur 10 communes situées en bordure de littoral et en milieu rural et correspond à 4 secteurs de collèges. Les collèges « Les Deux Pins » et « Simone de Beauvoir » sont situés à Frontignan. Les collèges « Olympe de Gougès » et « Via Domitia » sont localisés respectivement à Loupian et Poussan. La circonscription accueille 4 dispositifs ULIS, 1 unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA), 1 dispositif de scolarisation des moins de 3 ans, 1 UPE2A. Bien qu'ayant un indice de positionnement social plutôt élevé, la population scolaire tend vers plus de mixité sociale avec entre autres des écoles quartier politique de la ville. La population enseignante quant à elle se caractérise par sa stabilité et son ancienneté. Au regard de ces particularités, les écoles de la circonscription, en lien avec les services des mairies, de l'agglo « Sète Agglopôle Méditerranée » et les différents partenaires, collaborent efficacement pour assurer la continuité des parcours éducatifs des élèves au travers de projets pédagogiques innovants.

● FOCUS :

La circonscription de Frontignan Littoral poursuit son engagement en faveur d'une école innovante et ouverte sur son territoire au bénéfice de la réussite de tous les élèves.

Cette dynamique se traduit par la mise en place de **résidences pédagogiques**, véritables leviers de formation pour les équipes pédagogiques. Ces résidences offrent aux personnels l'opportunité de se former au plus près des réalités de terrain, d'expérimenter de nouvelles pratiques, de réfléchir à des stratégies d'enseignement différenciées et inclusives en s'appuyant sur un réseau de formateurs et d'enseignants de terrain engagés dans une démarche de développement professionnel continu. Elles favorisent ainsi l'émergence de projets éducatifs adaptés aux besoins des élèves et contribuent à la professionnalisation continue des enseignants, *conformément aux orientations nationales visant à améliorer la qualité de l'enseignement*. Des **formations inter-catégorielles**, grâce à une collaboration étroite entre la circonscription et les communes du territoire, permettent également de travailler à l'harmonisation des pratiques notamment sur les thèmes du harcèlement, des CPS ou de l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Par ailleurs, la richesse des **partenariats avec les services culturels et sportifs** des communes et de Sète Agglopôle Méditerranée constitue un autre atout majeur de la circonscription pour offrir un parcours d'éducation artistique et culturelle ainsi qu'un parcours sportif riche aux élèves. Grâce à une collaboration étroite avec les collectivités et les différentes structures telles que le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, le TMS, les cinémas, le Jardin Antique Méditerranéen à Balaruc les Bains, le musée villa gallo-romaine de Loupian, le musée ethnographique de l'étang de Thau à Bouzigues, le centre aquatique de la Gardiole, de nombreux projets voient le jour chaque année. Ce dialogue constant entre l'école et son environnement local renforce le lien social et ouvre les élèves à la diversité culturelle et sportive de leur territoire. Les projets donnent lieu à des restitutions de grande qualité, valorisant le travail collectif et l'engagement de chacun.



Circonscription de GIGNAC

Équipe de circonscription :

IE : Stéphanie RIEU

Secrétaire : Corinne CALMES

CPC : Elsa RAOUX, Béatrix VINCENT
et Anne BOISSEAU

Enseignants Référents :

Mélinda BAYLE, Najet MOUH,
Nicolas SOUCHON et Andy VENET

**Référent Mathématiques de
Circonscription** : Alban GALIANA

ERUN : Julie PASSAMA

5830 élèves

242 classes

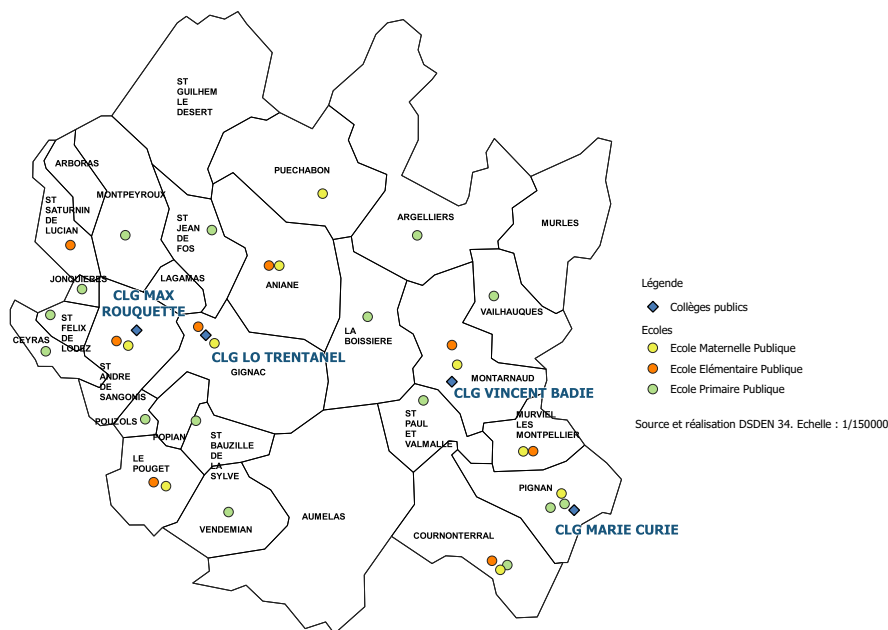
288 enseignants

32 écoles

Contact :

T 04 30 63 65 95

M ce.0342070r@ac-montpellier.fr

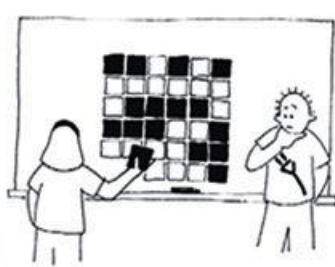


● **PARTICULARITÉS** : La circonscription de Gignac est une zone semi-rurale composée de 36 communes. De part sa proximité avec la métropole de Montpellier, ce territoire présente un fort dynamisme démographique et une certaine mixité sociale. Inscrit dans la préservation de l'environnement, cet espace accueille des paysages d'exceptions. Ce terrain est idéal pour sensibiliser les élèves au développement durable mais aussi apprendre autrement.

● FOCUS :

Des écoles et des communes engagées :

- **Rencontres sportives inclusives** : Plusieurs événements sportifs ont été organisés sur notre territoire avec pour objectif de faire découvrir aux élèves les sports paralympiques, mis en avant grâce à l'héritage des Jeux de 2024. Grâce au matériel disponible dans notre circonscription et au soutien de nos partenaires, l'USEP et Hérault Sport, les élèves ont pu s'initier à des sports tels que le goalball, le cécifoot et la boccia.
- **Sciences, numérique et Éducation au Développement Durable (EDD) à l'honneur** : Un concours inter-degrés de podcasts et d'affiches intitulé « Un caillou, une histoire » a été lancé en collaboration avec le Géoparc Terres d'Hérault, mettant à disposition des ressources dédiées. Des activités d'informatique débranchée ont également été menées lors d'une formation en sciences et numérique ainsi que lors d'une animation pédagogique intitulée « école dehors ».



Une dynamique collective au service des apprentissages :

La circonscription multiplie les initiatives pour questionner, accompagner et améliorer les pratiques pédagogiques. Au cours de cette année scolaire, trois résidences pédagogiques ont été mises en place :

- **École primaire de Saint-Paul-et-Valmalle** : Collaboration significative soutenue par l'équipe de circonscription avec des journées d'observations croisées et des groupes de travail sur des progressions détaillées sur les trois cycles, avec une attention particulière portée aux rituels et aux traces.
- **École maternelle Les Tourettes de Gignac** : Projet axé sur le climat scolaire et la sécurité.
- **École primaire M. Albert** : Harmonisation des pratiques pédagogiques et formation des entrants dans le métier.

Le pôle ressource de circonscription

Le pôle ressource assure des missions précises autour de trois objectifs : prévenir, accompagner et orienter. Composé d'une équipe pluridisciplinaire nombreuse et investie (RASED, directeurs, ERS, EDAI, EMAS, Coordo PIAL ou ULIS l'an prochain), avec des réunions régulières, il mène une réflexion collective sur les situations résistantes et apporte une réactivité dans la réponse aux sollicitations. Cela inclut l'amélioration des ambiances de classe, le soutien aux équipes dans la mise en place de projets d'accueil et de protocoles de crise, ainsi que des interventions en renfort pour les élèves en difficulté à expression comportementale.

Circonscription de LODÈVE

Équipe de circonscription :

IEN : Chrystel CHAUVIN

Secrétaire : Martine BERGER

CPC : Pascale ASTIER,
Elodie MONOD et Crystele POUGET

Enseignants Référents :

Sylvie CAZE, Najet MOUH,
Françoise GINOUL

5408 élèves

246 classes

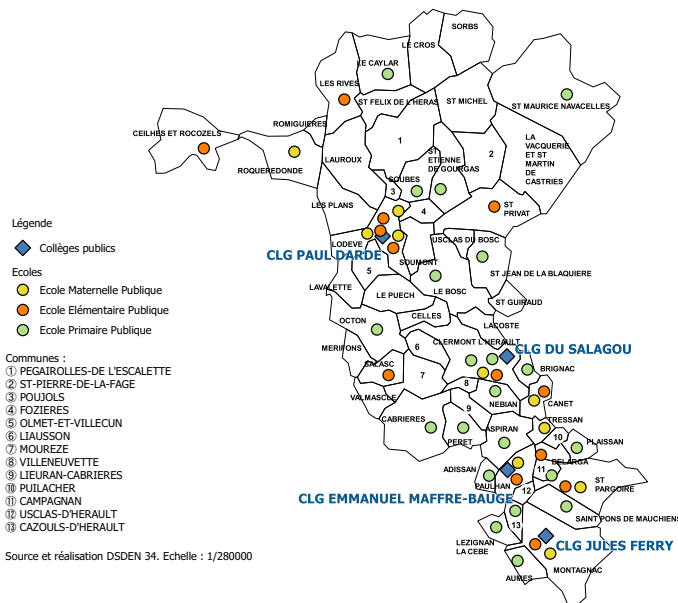
287 enseignants

49 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 70

M ce.0342170z@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS** : La circonscription de Lodève regroupe 44 écoles publiques et 5 écoles privées aux profils très diversifiés, de l'école rurale aux écoles en QPV. Elles sont regroupées autour des 4 secteurs de collège, 4 PIALs, 2 RPT, afin de favoriser mutualisation et de construire une culture éducative commune. Géographiquement, elle s'étend du plateau du Larzac aux portes du Piscénois. Le désert médical du territoire « Cœur d'Hérault » complique singulièrement l'accès aux soins pour les élèves en ayant besoin.

● FOCUS :

Une circonscription impliquée dans la réussite des élèves à partir de projets dynamiques

- Parcours Artistiques : Petites Galeries à l'école maternelle de Montagnac, exposition « l'abécédaire des gestes » - Création en cours/ fondation Mécènes à l'école de St Pons de Mauchiens.
- Sciences : participation de 7 écoles à Arboébio, 7 écoles à « explorateurs de nature », prix de la démarche scientifique obtenu par l'école maternelle Pasteur de Lodève pour le concours « un Caillou une histoire » organisé par le géoparc.
- Projet ERASMUS : Ecole Vinas, Lodève en QPV : séjour 1 semaine en Italie (classe de CM1-CM2)



Une circonscription qui s'appuie sur les richesses de son territoire.

- École dehors : plusieurs écoles s'engagent dans une réflexion soutenue par la formation (pédagogie active hors les murs au bénéfice des apprentissages fondamentaux)



- ATE : plusieurs écoles se sont engagées dans la labellisation, 9 l'ont déjà obtenue. Une labellisation est en projet.
- Séjours voile pour les écoles proches du Lac du Salagou, développement du « savoir rouler à vélo »

Une circonscription mobilisée autour de l'accessibilité des apprentissages et du bien-être pour tous

- un pôle ressources actif et engagé dans les écoles.
- équipe pHARe dynamique et impliquée

Circonscription de LUNEL

Équipe de circonscription :

IE : Carine BELREPAYRE

Secrétaire : Marie-Violaine PONS

CPC : Valérie CARNAZZI,
Muriel JEAN et Vincent SANS

Enseignants Référents :

Florence BACHELART et
Séverine PERRET

Coordonnatrice Réseau :
Marie-José SANCHEZ

4 RASED

5102 élèves

246 classes + 3 ULIS

320 enseignants

33 écoles

Contact :

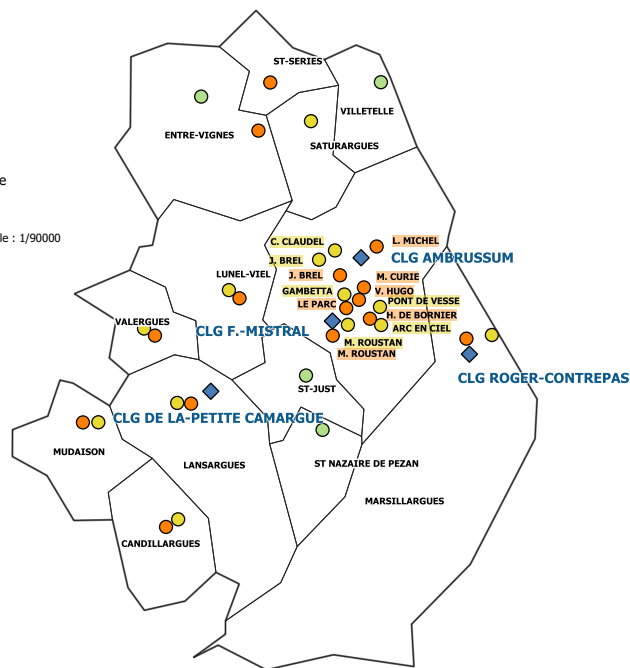
T 04 48 18 54 40

M ce.0340863d@ac-montpellier.fr

Légende

- ◆ Collèges publics
- Ecole Maternelle Publique
- Ecole Élémentaire Publique
- Ecole Primaire Publique

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/90000



● **PARTICULARITÉS** : Une circonscription modérément étendue aux paysages et activités riches, variées et dynamiques que se partagent la Communauté de commune du pays de Lunel et la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or.

● FOCUS :

Excellence et maîtrise des fondamentaux

Une dynamique de recherche action en production d'écrit et lecture - Renforcement de la continuité inter-cycles.

Lutte contre les inégalités

Une dynamique de renforcement des parcours éducatifs pour une ouverture culturelle, scientifique et sportive, pour une appropriation des enjeux de la culture civique dans le respect des Valeurs de la République et de la Laïcité.

- Niveau scientifique, une labellisation territoriale E3D.
- Niveau sportif, un dynamisme dans la continuité de la mobilisation olympique.

Les valeurs de la république et la Laïcité au cœur des enjeux de la circonscription avec la création d'une chorale Laïcité regroupant les élèves d'une Ecole maternelle, d'écoles élémentaires et du Collège Mistral.

Bien-être des élèves

Une dynamique d'appropriation progressive des apports des neurosciences au service du Mieux Apprendre et du Mieux Vivre Ensemble et des compétences psycho-sociales.

Le numérique

Une dynamique de renforcement des pratiques et usages du numérique au service des apprentissages et des enseignements... une dynamique renforcée par le dispositif « Territoire Numérique Educatif » de Lunel dans une logique de continuité pédagogique, de renforcement du lien école-famille et de réduction de la fracture numérique.



Circonscription de MONTPELLIER CENTRE

Équipe de circonscription :

IEN : Corine MARTEL

Secrétaire : Kathy RAYMOND

CPC : Carole MIRMAND,
Emilie LACAZE et Julie SANDERS

Enseignants Référents :

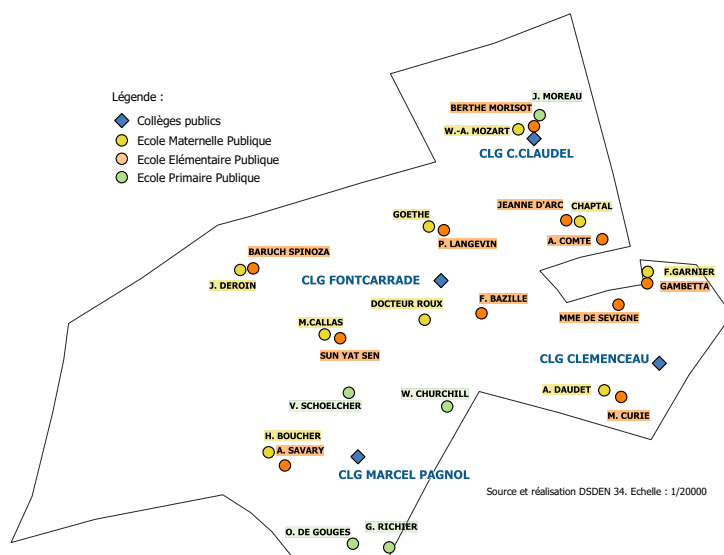
Christelle CROCI, Céline MIDELET et
Daniel BALMEFREZOL

6550 élèves
290 classes
340 enseignants
30 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 65

M Ce.03423273v@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS :** Toutes les écoles de la circonscription sont implantées au sein de la ville de Montpellier et géographiquement situées sur les quartiers Figuerolles, Gambetta, Arceaux, Estanove, Pas du Loup et La Chamberte - La Martelle. Elles sont réparties sur 4 secteurs de collège dont l'un d'eux, Marcel Pagnol, est situé en Education Prioritaire (REP). De par sa situation proche de la faculté de l'éducation, la circonscription accueille de nombreux étudiants et enseignants stagiaires toute l'année, amenant une dynamique de formation. La diversité des publics accueillis et l'hétérogénéité des écoles constituent un des éléments saillants de la circonscription. Ainsi, le nombre de classes par école varie de 3 à 23 et les élèves peuvent suivre différents cursus spécifiques tels que : la Classe à Horaires Aménagés option Chant, la Section Internationale Chinoise, un cursus Bilingue occitan ou l'accueil des moins de 3 ans (2 classes). Plusieurs langues vivantes y sont enseignées : Anglais, Espagnol, Portugais, et Allemand.

● FOCUS :

Une circonscription totalement labélisée E3D (Label de territoire) ; une démarche en lien avec les jardins pédagogiques, la végétalisation des cours d'école, l'école dehors et la recherche

Création de séquences d'apprentissages en lien avec la recherche sur différentes thématiques : les classes participent à de nombreux projets de recherches participatives en lien avec le CNRS, l'INRAE et l'université de Montpellier. De nombreux apprentissages sont abordés autour des jardins pédagogiques, la découverte des enjeux induits par les changements climatiques et la biodiversité (suivi de mésanges et du moustique tigre, jardins connectés, suivi d'expéditions scientifiques et démarche scientifique, protection de la Méditerranée).

Des parcours diversifiés en lien avec les arts, l'éducation physique et sportive ou les langues vivantes

L'école Sun Yat Sen développe le parcours « Section Internationale chinoise » ; l'école Gambetta possède la classe CHAM voix (à partir du CE1) qui se poursuit au collège à la cité Françoise Combes ; sans oublier le parcours bilingue occitan à l'école Sévigné. Certaines écoles s'investissent également dans l'EPS à l'instar de l'école Curie lors de la dictée du Tour de France 2025 ou dans des projets EAC.

Une circonscription dynamique qui innove

La circonscription développe une politique de formation et d'accompagnement des équipes enseignantes dans le développement de pratiques pédagogiques innovantes et d'aménagement de classes : classes flexibles, école dehors, démarche EDD... Une communauté d'enseignement se développe autour de ses axes, favorisant le travail en équipe, la mutualisation de pratiques expertes et l'expérimentation. Dans le cadre de recherches-actions, plusieurs écoles développent des pratiques en s'appuyant sur des outils issus des neurosciences auprès de jeunes élèves, ou s'engagent dans un travail de réflexion relatif au climat scolaire. C'est ainsi que les ressources PHARE, « école inclusive », les CPS et EVAR sont déployées pour aider aux mieux les équipes, sur le terrain, dans les situations complexes.



Circonscription de MONTPELLIER EST

Équipe de circonscription :

IEN : Geneviève COLI

Secrétaires : Lilia MOUSSAID et
Audrey BENSÂID

CPC : Hélène ANDRES,
Isabelle LE MOYEC et Nicolas VIGUIE

Enseignants Référents ASH :

Magali BALMEFREZOL

Elisabeth GAZAGNE

Mélanie KACHROUM

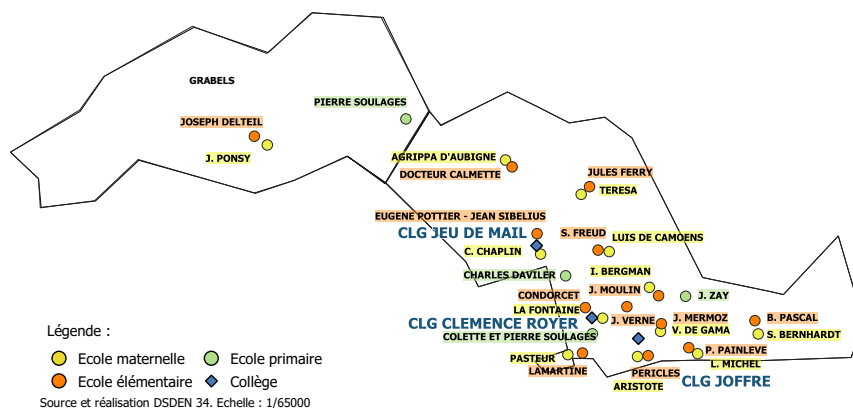
Sandrine SECHAUD

6097 élèves

251 classes

323 enseignants

35 écoles



Contact :

T 04 67 91 52 83

M ce.0340862c@ac-montpellier.fr

● **PARTICULARITÉS :** La circonscription de Montpellier Est est une circonscription urbaine regroupant, à la rentrée 2025, 32 écoles publiques et privées sous contrat implantées sur la ville de Montpellier et les 3 écoles publiques de la commune de Grabels.

Trois écoles sont situées en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).

Deux sections internationales « Anglo Américain », une classe « Espagnol Arabe » de l'EPEI Jules Guesde et des classes à horaire aménagé Musique (CHAM) offrent une diversité de cursus scolaires.

La circonscription bénéficie par ailleurs de dispositifs d'appui et d'accueil permettant de mieux répondre aux besoins particuliers de certains élèves : deux ULIS, une UEMA, une UEEA et plusieurs sites UPE2A.

Un engagement volontaire des équipes pédagogiques dans des projets culturels ambitieux et dans la démarche globale de développement durable, vient servir le parcours de réussite des élèves.

● FOCUS :

1 - Climat scolaire et bien-être à l'école

- La circonscription de Montpellier Est place la promotion de la santé, le bien-être à l'école et la prévention du harcèlement, au cœur de ses priorités éducatives.
- Un accompagnement personnalisé de 22 classes, du cycle 1 au cycle 3, un programme de formation ambitieux dédié au développement des compétences psychosociales, au travers d'apports théoriques, de mises en situation et d'ateliers interactifs, ont ainsi été déployés par l'équipe de circonscription afin de favoriser l'épanouissement et la réussite scolaire des élèves.

2 - Une circonscription engagée dans l'éducation artistique et culturelle

De nombreuses écoles de la circonscription investissent les Propositions Artistiques et Culturelles aux écoles (PACE), en partenariat avec les différents sites et structures du centre-ville de Montpellier. D'autres témoignent du même engagement dans des projets locaux plus autonomes ou dans des ateliers créatifs en lien avec le 1 % artistique, afin d'offrir à leurs élèves un parcours artistique et culturel riche et diversifié.

3 - Impulsion d'une dynamique collective en faveur de l'accueil et de la scolarisation de tous les élèves

Un travail coopératif avec la mission académique de scolarisation des enfants de familles gitanes sédentarisées, en lien avec la ville de Montpellier, ainsi qu'une forte implication des directeurs d'écoles, permettent de renforcer et d'améliorer la confiance avec toutes les familles en faveur d'une présence régulière et assidue des élèves.



Circonscription de MONTPELLIER NORD

Équipe de circonscription :

IEN : Marion BOURNAZEL

Secrétaire : Morgane PAUZIER

CPC : Sonia BAYLE,
Marion FERNANDES, Anne DARDINIER,
Marion MOULINAS,

Coordinatrices REP+ :
Morgane BAUDUIN

ERUN : Stéphanie PEREZ et
Anne HAIDARA

Référente Mathématiques :
Sophie GASTAL

3967 élèves

213 classes

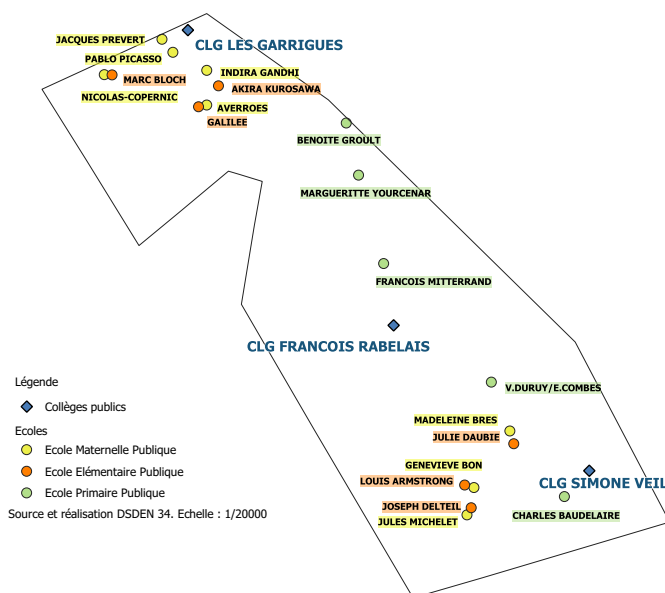
272 enseignants

19 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 87

M ce.0341056n@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS** : La circonscription Montpellier Nord regroupe les écoles des quartiers Hauts de Massane, Petit Bard et Malbosc. Les écoles se répartissent au sein de deux secteurs de collège REP+ « Les garrigues », « Simone Veil » ainsi qu'au sein du secteur de collège Rabelais.

70 dispositifs dédoublés, 5 dispositifs d'accueil des moins de 3 ans, 2 UPE2A, 5 dispositifs ULIS et 2 UETSL illustrent la forte capacité des équipes d'école à prendre en compte la diversité des élèves pour construire des parcours au plus près de leurs besoins.

2 sections internationales Anglo-américaines et 1 section internationale Chinoise offrent un cadre propice à l'apprentissage par les élèves d'une langue vivante étrangère à un haut niveau au sein d'un contexte social complexe.

Mobilisées dans l'obtention des différents labels, E3D, Génération 2024, Ecoles numériques, les équipes d'école déploient ainsi des pratiques pédagogiques variées et innovantes au service des apprentissages fondamentaux qui contribuent à faire de des écoles des lieux de réussite et d'épanouissement pour tous.

● FOCUS :

Accompagner les directeurs dans l'évolution de leurs missions : une priorité partagée.

L'accompagnement des directrices et directeurs d'école est une des priorités de l'action de l'équipe de circonscription, avec la conviction que leur engagement conditionne la qualité du service public au service de la réussite de tous les élèves.

Suivis personnalisés, dialogues professionnels réguliers, formation continue, outils de pilotage, sont pensés pour renforcer leur posture et les soutenir dans leur action quotidienne.

Fondé sur l'exigence, la constance et la confiance, l'accompagnement des directrices et des directeurs d'école favorise l'analyse partagée et le développement professionnel, en cohérence avec les enjeux locaux et les directives institutionnelles.

Promouvoir l'égalité filles garçons dans les domaines scientifiques

Le parcours d'excellence des sciences du numérique à l'école élémentaire Louis Armstrong a ouvert à titre expérimental en 2024/2025 en cycle 2, pour se développer d'année en année, en étendant le parcours aux collèges Veil et Rabelais ainsi qu'aux lycées Guesde et Monnet pour assurer la continuité des apprentissages et renforcer les liaisons inter-degrés.

Le numérique éducatif comme un outil pour mieux apprendre, mieux s'orienter puis mieux s'insérer profes-

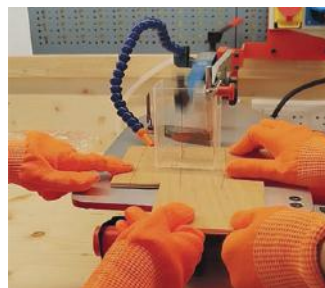
sionnellement dans un secteur pourvoyeur d'emplois recherchés au niveau régional.

Ce parcours d'excellence :

- répond à un besoin exprimé par les familles désireuses d'accompagner leurs enfants vers des parcours scientifiques offrant une montée en compétences des élèves en mathématiques.
- s'inscrit dans une logique de réseau d'une part et de secteur d'autre part avec le plan TNE34 depuis 2022.

Les objectifs sont les suivants :

- Offrir un parcours d'excellence ouvert à toutes et tous
- Développer et accompagner l'ambition scolaire des élèves
- Promouvoir l'égalité filles garçons dans les domaines scientifiques
- Ouvrir le champ des possibles en favorisant l'accès aux études supérieures en sciences et techniques.



Circonscription de MONTPELLIER OUEST

Équipe de circonscription :

IEN : Annelise MASSOTY

Secrétaire : Aurélie BENKRALED

CPC : Angèle AMAR, Sophie GASTAL,
Sandrine PY, Bruno SUXDORF

Coordonnatrices REP+ Inter-degrés :
Cécile ANNET et Mikaelle APPERT

Coordonnatrices PIAL :
Angèle AMAR (Rimbaud) et
Cécile ANNET (Escholiers)

ERUN : Patrick REY

3090 élèves

185 classes

217 enseignants

18 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 88

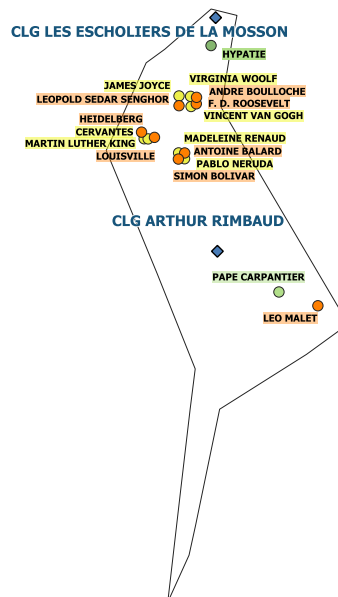
M ce.0342071s@ac-montpellier.

Légende :

- Ecole maternelle
- Ecole primaire
- Ecole élémentaire
- ◆ Collèges

- ① EMPU CERVANTES
- ② EMPU M.LUTHER-KING
- ③ EMPU M.RENAUD
- ④ EMPU V.VAN GOGH

Source et réalisation DSDEN 34. Echelle : 1/28000



● **PARTICULARITÉS** : La circonscription de Montpellier Ouest est tout entière située en éducation prioritaire renforcée, relevant de deux Réseaux, le REP+ Rimbaud et le REP+ Les Escholiers de la Mosson. Les écoles se répartissent dans deux quartiers « politique de la ville », Celleneuve (2 écoles) et La Paillade (15 écoles), relevant eux-mêmes du territoire de la Cité éducative Mosson. La circonscription compte 84 dispositifs dédoublés en GS, CP et CE1, trois dispositifs de moins de 3 ans, 6 ULIS et 4 UPE2A.

● FOCUS :

Conforter l'alliance éducative

Dans la continuité du projet académique, du référentiel de l'éducation prioritaire et des projets de réseau (Rimbaud et Escholiers de la Mosson), la circonscription de Montpellier Ouest développe depuis plusieurs années de nombreuses actions favorisant le développement de l'alliance éducative. Accueillir, informer, donner à voir et à comprendre, former, aider, impliquer, échanger, collaborer, autant de verbes qui rendent compte de la diversité des objectifs et des actions. De l'accompagnement à la parentalité à la mise en œuvre d'une coéducation effective, formations, groupes de travail et dispositifs divers participent d'une réflexion globale abordant tous les sujets qui font l'école d'aujourd'hui : l'inclusion des EBEP, la laïcité, les devoirs à la maison, les postures d'élèves, les pratiques culturelles partagées autour du lire/écrire, la prévention des risques, l'absentéisme ou encore la place des pères dans l'accompagnement scolaire de leurs enfants.

De tous les dispositifs mis en œuvre, « Classe ouverte en activité » est certainement celui qui donne le mieux à voir la pratique ordinaire de la classe.

Ces moments d'observation permettent aux parents de comprendre le métier d'élève qui s'y élabore. A travers le temps de synthèse et d'analyse avec les enseignants, ils perçoivent plus précisément leur rôle dans l'accompagnement de la scolarité de leur enfant. Le lien de confiance avec les enseignants s'en trouve renforcé.

Conforter l'ouverture culturelle vers des parcours d'excellence



Située au cœur du quartier de la Mosson, lui-même en pleine restructuration, cette circonscription de Montpellier Ouest œuvre année après année au déploiement de parcours culturels et citoyens toujours plus ambitieux. Pour accompagner tous les élèves vers la réussite, les parcours sont repensés en diversifiant l'enseignement artistique et culturel et en favorisant le développement durable et l'enseignement des langues. L'ouverture d'une CHAM à l'école élémentaire Senghor, et à partir de septembre 2025 d'une CHAD à l'école Heidelberg et d'un label « Excellence mixité » à l'école Hypatie, redessine le territoire de la circonscription autour d'un véritable projet d'éducation artistique et culturelle qui renforce la cohérence des projets fédérateurs déjà mis en œuvre dans le cadre de la Cité éducative, autour des pratiques culturelles de la lecture et de l'écriture notamment, et des contrats de ville.

Circonscription de MONTPELLIER SUD

Équipe de circonscription :

IEN : Mary Elise DUBEL

Secrétaire : Elodie DELEUZE

CPC : Thomas BALFET,
Olivier CHARLOT et
Caroline MARMIGNON

Coordinatrices REP : Aline LEGRAND

Enseignants référents :

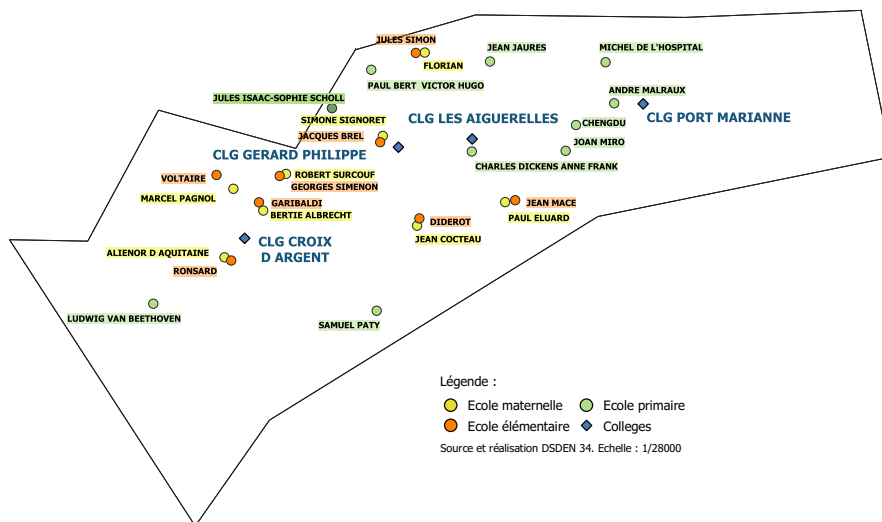
Nicolas BERTHAUD,
Marjorie KLOUVI et Karine RABU

5565 élèves

231 classes

340 enseignants

26 écoles



Contact :

T 04 48 18 54 20

M ce.0340859z@ac-montpellier.fr

● **PARTICULARITÉS** : Circonscription urbaine et contrastée, Montpellier Sud s'étend de Saint-Jean-de-Védas à Port Marianne, le long de l'A9. Elle regroupe plusieurs écoles en QPV et un réseau REP, marquée par une forte dynamique démographique (deux écoles créées ces cinq dernières années).

Elle se distingue par :

- Une politique volontariste en matière d'école inclusive : 7 ULIS, 1 DTEI, plusieurs UPE2A, 1 PEJS (pôle d'enseignement pour jeunes sourds), 2 unités externalisées pour enfants sourds et malentendants 4 PIAL interdégradés, 154 AESH.
- L'ouverture à l'international avec trois écoles en section internationale (allemand, espagnol, chinois), un dispositif EMILE, et des projets d'échange actif comme celui de l'école Frank Dickens dont les élèves de CM1 ont été accueillis à Heidelberg dans le cadre d'un jumelage pédagogique en 2025

● FOCUS :

1. Scolariser tous les élèves : inclusion et accompagnement sur mesure

La circonscription poursuit son engagement en faveur des élèves les plus vulnérables.

- Le pôle ressource de circonscription coordonne l'intervention des personnels spécialisés autour des élèves en difficulté.
- Le dispositif DROMOS, unique dans le département, propose un accompagnement individualisé et partenarial aux enfants issus des bidonvilles, en lien étroit avec les associations et les familles.
- Le PEJS maternelle, lancé en 2024, permet à des enfants sourds et entendants d'apprendre ensemble dans une classe bilingue LSF-français.

2. Accompagner les équipes et former les personnels

L'année 2024-2025 a permis d'achever la formation de l'ensemble des enseignants de la circonscription à la lutte contre le harcèlement scolaire, avec la constitution d'équipes ressources.

Un travail collectif sur le climat scolaire a été engagé avec les directeurs et directrices.

La formation de proximité a été fortement mobilisée autour de la gestion de classe, de l'enseignement expli-

cite et des parcours langagiers, en lien avec les priorités nationales.

3. Faire vivre le lien école-environnement : culture, langues et citoyenneté

De nombreuses écoles s'inscrivent dans des projets artistiques, culturels ou citoyens : résidences d'artistes, chorales, concours de lecture, projets danse, etc.

L'ouverture internationale se développe avec des séjours linguistiques, des échanges épistolaires, et des actions interdisciplinaires ancrées dans les parcours éducatifs (PEAC, EMI, EDD...).



Circonscription de SAINT JEAN DE VEDAS

Équipe de circonscription :

IE : Elsa REHNFELDT

Secrétaire : Jean-Paul URBANI

CPC : Fanny CAVAILLES,
Fanny MORARD et Delphine VIDAL

RMC : Véronique PIC

Enseignants référents :
Mathilde NICOLAS SIMON,
Thomas JIMENEZ et
Andy VENNET

5571 élèves

232 classes

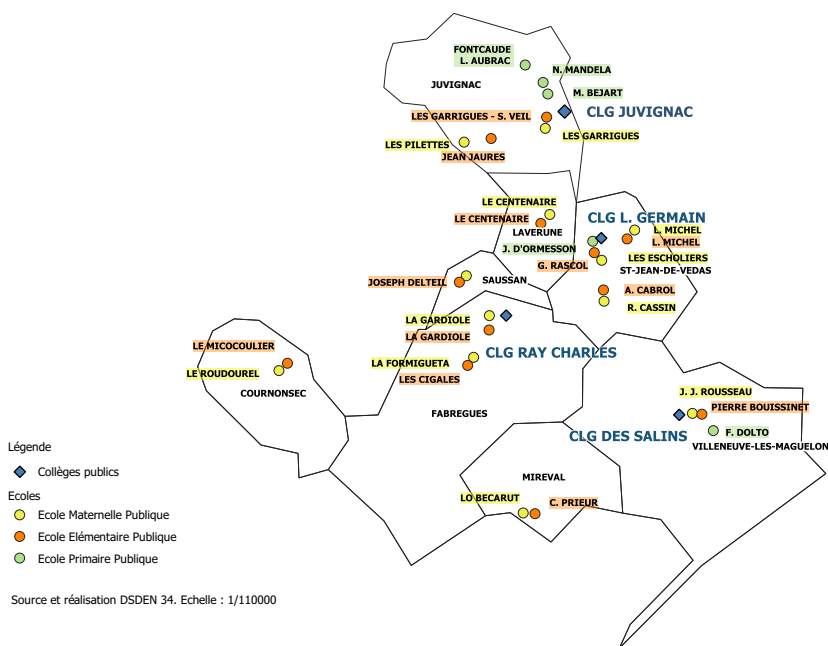
303 enseignants

29 écoles

Contact :

T 04 30 63 65 40

M Ce.0342310b@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS** : La circonscription de Saint Jean-de-Védas est constituée de 9 communes périurbaines autour de Montpellier. Elle s'étend sur 20 km et comprend 4 secteurs de collège, dont le collège de Juvignac qui ouvre ses portes à la rentrée 2025. Il accueillera les élèves de Lavérune, Saint-Georges-d'Orques et Juvignac.

La circonscription dispose de 4 ULIS école et d'un poste UPS, ainsi que des postes fléchés pour le cursus bilingue occitan à Mireval. Elle fait partie du réseau pédagogique de Fabrègues.

● FOCUS :

La formation continue des directions d'école

- Mise en œuvre d'une journée de formation EDAI à destination des directeurs d'école et d'accueil périscolaire sur la gestion des enfants à expression comportementale comme étant une opportunité au travail d'équipe.
- Déploiement de deux groupes de travail : le premier sur l'aménagement de la cour de récréation et le développement des compétences psycho-sociales par l'utilisation des kits pédagogiques pour les séances d'empathie sur tous les temps de l'enfant ; le deuxième sur la construction d'un protocole de gestion d'une situation de crise suite à un événement traumatique.
- Accompagnement des écoles dans une démarche d'amélioration continue (auto-évaluation, exploitation des évaluations nationales).

Les parcours éducatifs

- Parcours santé : formation de deux équipes élargies d'école maternelle à la méthode « Fri for Mobber » afin de prévenir, dès le plus jeune âge, le harcèlement scolaire.
- Parcours éducatif artistique et culturel : le maillage territorial contribue à la réalisation de nombreux projets (partenariats avec les écoles de musique de trois communes, projets audio-visuels, projet Arboébio particulièrement suivi).
- Parcours citoyen : mise en œuvre de journées fédératrices sur plusieurs écoles de la circonscription et

poursuite de l'accompagnement à la pratique de débats à partir d'album de littérature de jeunesse.

L'école pour tous

- Poursuite du groupe de travail sur la flexibilité et l'accessibilité des apprentissages afin d'améliorer la gestion de l'hétérogénéité en classe : organisation de trois webinaires par une CPC, des enseignants experts et une CPD SDEI, diffusion aux enseignants souhaitant faire évoluer leurs pratiques pédagogiques.
- Expérimentation du « pôle ressource en école » : une fois par période, déploiement, in situ, de 3 équipes pluridisciplinaires afin d'accompagner les équipes dans la scolarisation d'élèves à besoins éducatifs particuliers et de redonner du pouvoir d'agir aux acteurs de terrain.



Circonscription de SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Équipe de circonscription :

IEN : Samuel CARDOEN

Secrétaire : Céline PARENTINI

CPC : Agnès GUIRAUD,
Christophe BUQUET,
Vincent LAURENCE, Cécile BRIOUDES

ERUN : Pierre PESTEIL

Enseignants Référents :

Karine HASTRON, Céline LOUPIA,
et Sylvie PORTE

5785 élèves

246 classes (dont 3 ULIS)

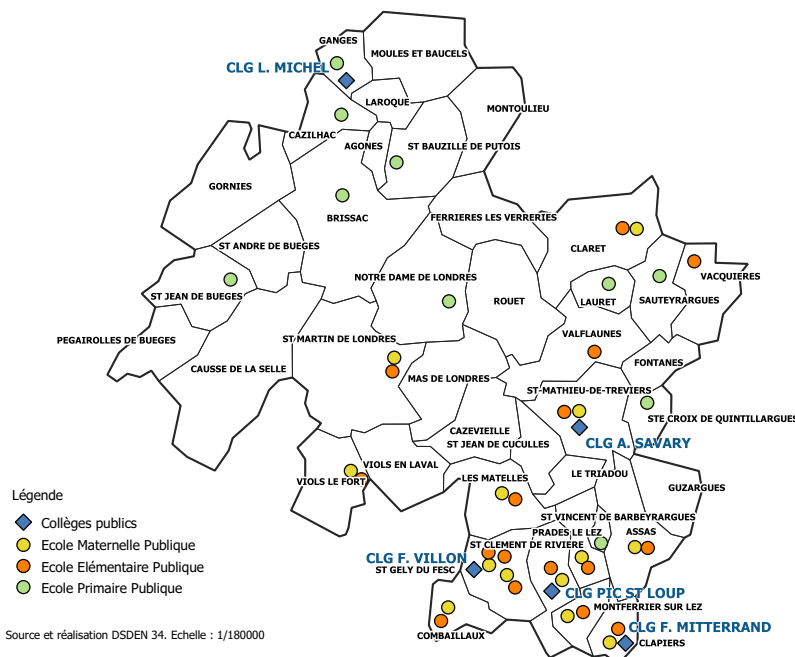
318 enseignants

39 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 49

M ce.0341720k@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS** : Autour du Pic Saint-Loup, deux paysages naturels, garrigue montpelliéraine et piémont cévenol, caractérisent ce territoire avec une belle richesse géographique et patrimoniale. Il présente un important dynamisme démographique et une origine sociale des élèves avec des catégories moyennes – favorisées. A hauteur de près de 5800 élèves sur 5 secteurs de collège, les effectifs sont stabilisés consécutivement à la localisation et à l'attractivité des communes. Les acquis des élèves sont très satisfaisants, en cohérence avec la composition sociale du public scolaire et l'engagement des équipes enseignantes. « Depuis 2024, l'ensemble des écoles du territoire bénéficie d'un enseignement à la natation scolaire, en cohérence avec l'objectif de maîtrise du milieu aquatique. » Ainsi, les pratiques pédagogiques structurent les apprentissages fondamentaux, et renforcent la valorisation de la citoyenneté en acte.

« Vers une communauté apprenante : Coopérer pour apprendre - Apprendre à coopérer ».

● FOCUS :

Poursuivre l'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques, notamment grâce au numérique :

La circonscription, caractérisée par une grande diversité de population comporte de nombreux contrastes tant sociaux que culturels. L'école primaire de Ganges, grâce à une coopération active et bienveillante de tous les acteurs, constate une fréquentation du dispositif ministériel « Petits-déjeuners » régulière et assidue, participant ainsi au droit fondamental de l'enfant à la santé et plaçant chaque élève dans une perspective de réussite scolaire et sociale.

La troisième année du TNE a permis aux écoles de Ganges, Saint-Bauzille de Putois, Cazilhac et Brissac d'améliorer significativement leurs équipements informatiques grâce à une dynamique territoriale efficace qui se poursuivra avec un financement complémentaire en 2025-2026. Les enseignants ont poursuivi leur formation (webinaires CANOPE, positionnement PIX+EDU, interventions PEAR) pour maîtriser les outils numériques, avec pour objectif la réussite des élèves et une utilisation vertueuse des écrans. Les actions en collaboration avec les parents se poursuivront. La Communauté des communes Gangeoises et Suménoises organisera les 10 et 11 octobre 2025 le Festival

du Numérique en Cévennes sous forme d'ateliers et de stands éducatifs.

Un partenariat territorial avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (CCGPSL) :

Depuis plus de quinze ans, un partenariat solide entre la communauté des CCGPSL et l'Éducation nationale permet de renforcer les actions menées en faveur des arts, de la culture, du développement durable et du sport. Cette collaboration a permis de développer de véritables synergies, garantes d'une équité d'accès aux offres culturelles sur l'ensemble du territoire. Les arts et la culture, porteurs de valeurs communes, constituent une porte d'entrée pertinente et efficace vers les apprentissages et l'éducation à la citoyenneté. Ils permettent également de valoriser les savoir-faire locaux, de révéler les richesses du territoire et d'offrir à tous les élèves les mêmes opportunités d'épanouissement personnel et collectif. Cette année, l'accès à la scène en Grand Pic Saint-Loup a permis à plusieurs classes du territoire de vivre une expérience artistique vivante en se rendant au théâtre. Cette immersion a favorisé l'expression des émotions, l'éveil de la curiosité, la stimulation des sens, l'enrichissement de l'imaginaire, ainsi que le développement de l'esprit critique.

Circonscription de SÈTE

Équipe de circonscription :

IEN : Catherine LEMOINE

Secrétaire : Nathalie BATTU

CPC : Émilie CASSAR,
Audrey OLIVERAS et
Aude EXPERTON

Coordinatrice REP+ :
Rosalie MATHEVET

Enseignants référents :
Cécile FOURNIER, Nancy REHANE,
Sabrina BARDET et Pascal TAILLEUR

4273 élèves

198 classes

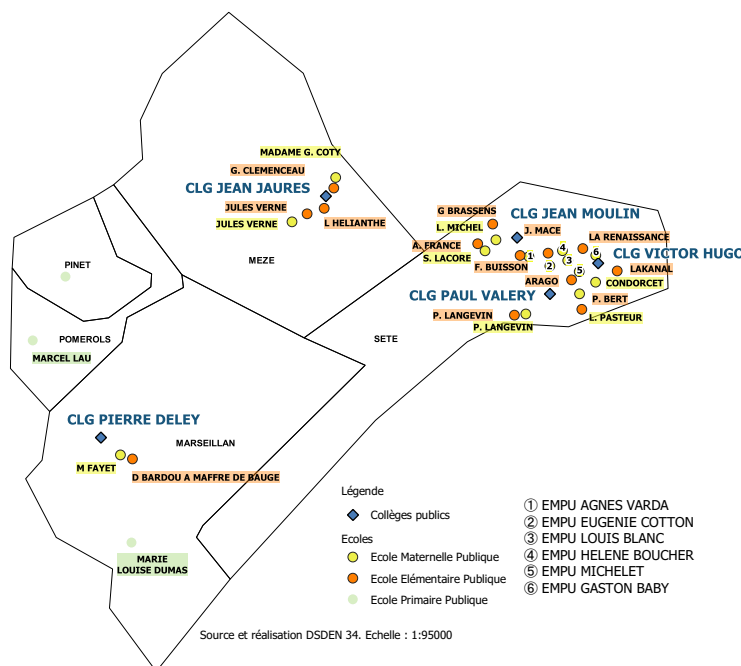
241 enseignants

30 écoles

Contact :

T 04 48 18 54 30

M ce.0340864E@ac-montpellier.fr



● **PARTICULARITÉS :** La circonscription de Sète est une **mosaïque éducative riche et variée**, regroupant 30 écoles implantées le long du bassin de Thau. De celles nichées au cœur des vignobles à celles offrant des vues imprenables sur la lagune ou la Méditerranée, sans oublier celles qui animent les ruelles sétôises ou la Corniche, chaque établissement se distingue par son **engagement unique**. Cette diversité se reflète également dans sa population scolaire et son territoire éducatif dynamique, marqué par des initiatives telles que le Territoire Numérique, les dispositifs inclusifs, la CHAM, la Cité Éducative, les parcours culturels et linguistiques, l'Agora des Sports ou encore les journées citoyennes. Ces nombreux projets témoignent du **dynamisme des équipes** et de la **collaboration solide** avec les municipalités de Sète, Pinet, Mèze, Pomerols et Marseillan.

● FOCUS :

Une nouvelle impulsion pour le numérique éducatif

Depuis le début du programme Territoire Numérique Éducatif (TNE), les équipes pédagogiques de Sète ont montré une maîtrise croissante et ambitieuse des outils numériques. Des projets innovants ont vu le jour, par exemple avec l'utilisation de la Web Radio avec un projet d'interview de Monsieur le Maire de Sète, l'utilisation de l'Ecran Numérique Interactif (ENI) autour de la prévention des risques en maternelle, l'intégration transversale de la robotique, ou encore l'usage de tablettes pour la production d'écrits en REP+. Ces initiatives démontrent un usage raisonné et sécurisé du numérique, au service de l'innovation pédagogique et de l'inclusion des élèves. La circonscription de Sète, qui compte deux tiers de ses écoles en TNE, aura l'opportunité d'intensifier son accompagnement aux équipes et aux élèves dans l'intégration du numérique, et de l'approfondir auprès des écoles de Pinet, Pomerols, Marseillan et Mèze. La nomination d'un Enseignant Référent aux Usages du Numérique (ERUN) à 25 %, dont les actions seront coordonnées avec celles des Professeurs des écoles Accompagnateurs Ressources, donnera un nouvel élan. Cet ERUN interviendra sur l'ensemble de la circonscription, renforçant ainsi la stratégie globale visant à développer les compétences numériques des enseignants et des élèves de la circonscription, et à préparer les élèves à devenir des citoyens éclairés de l'ère numérique et de l'intelligence artificielle.

C.H.A.M : un parcours éducatif musical pour tous

Depuis deux ans, la circonscription de Sète accueille une Classe à Horaires Aménagés Musicale (CHAM) basée sur l'école élémentaire Ferdinand Buisson. Ce dispositif est porté par l'Éducation Nationale en partenariat avec Sète Agglopôle et la Ville de Sète. L'opportunité de s'inscrire à ce parcours est offerte à tous les élèves à partir du CE1. Il leur permet de recevoir une formation musicale renforcée de 3 heures hebdomadaires, dispensée par des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Manitas de Plata. La dynamique est nourrie de temps pédagogiques d'échanges réguliers entre tous les acteurs mais aussi de plusieurs représentations dans l'année à destination des familles. Elle place la musique au cœur de TOUTE l'école, en conjuguant exigence scolaire, épanouissement artistique et engagement collectif. Les valeurs de la CHAM sont le plaisir de la musique, le partage des émotions artistiques et le vivre ensemble à travers des projets musicaux fédérateurs. Le parcours pédagogique complet et rigoureux prend la forme d'un cursus de 4 ans (du CE1 au CM2) incluant de la technique vocale, du chant choral, de la formation musicale et de l'expression scénique. La CHAM de Sète n'est pas seulement un enseignement musical, c'est un véritable projet d'éducation artistique globale, enrichissant le parcours scolaire et personnel de l'enfant. Une belle alliance entre culture, rigueur, plaisir et coopération.

Référent direction d'école



Le référent direction d'école assure l'accompagnement des directeurs d'école dans l'exercice de leurs missions en répondant à leurs demandes de conseil et d'appui méthodologique.

Il facilite la fluidité et la transversalité des échanges entre les directeurs d'école dans le département dans lequel il exerce.

Il favorise la mutualisation des pratiques professionnelles entre directeurs.

Il contribue à la conception et à l'animation d'actions de formation des directeurs d'école.

Décret n° 2022-724 du 28 avril 2022 relatif à la mission de référent direction d'école

Depuis le 1^{er} septembre 2023 le département de l'Hérault s'est doté d'un référent départemental à la direction d'école comme le stipule le décret lié à la loi Rilhac.

Ce poste est occupé à mi-temps par un directeur en fonction sur le département.

Les missions ont consisté à accompagner l'ensemble des directeurs du département en leur apportant aide, soutien et conseil. Plusieurs canaux de communication sont possibles : contact téléphonique, contact par mail et rencontre sur site selon les besoins et les situations. Cette année se sont plusieurs centaines de mails et d'appels téléphoniques qui ont permis d'apporter des éléments de réponse à des situations parfois complexes, ou parfois être simplement une oreille à l'écoute de la solitude des directeurs(trices).

La participation aux formations des directeurs (formation continue, initiale, des faisant-fonctions) a permis de nouer des contacts, de tisser des liens facilitateurs pour la communication entre tous.

Un espace web directeur est également mis à disposition afin de simplifier les recherches des directeurs sur les différents documents ressources, textes de lois auxquels ceux-ci doivent se référer, à ce jour plus de 2500 clics par année scolaire montrent l'utilité de cet outil, régulièrement mis à jour et administré par le référent direction d'école :

Toujours pour faciliter le lien et les échanges ont été créés des visios : « les vendredis de la direction ». Ce

moment, ouvert à toutes les directrices et les directeurs se déroule tous les quinze jours. Les personnes viennent de manière volontaire pour échanger, partager leur expérience. Au vu de l'engouement de cette action, les services de la DSDEN interviennent régulièrement afin d'éclairer les collègues sur certains sujets techniques. L'évolution de ce service répond à une demande puisqu'en moyenne autour d'une trentaine de personnes se connectent pour échanger sur les thématiques proposées par les différents services de la DSDEN.

Le référent directeur peut intervenir également sur des situations complexes dans les écoles à la demande des IEN afin de permettre, souvent de renouveler le dialogue qui peut être rendu difficile par les situations vécues dans les écoles. Son regard extérieur et non-hiérarchique peut aider à résoudre les problèmes rencontrés.

Cette année une nouveauté est apparue : l'info lettre. Elle est destinée à promouvoir des projets, des expériences menées sur des écoles. Elle est un moyen supplémentaire de mutualiser des actions, de donner des idées sans pour autant être modélisatrice.

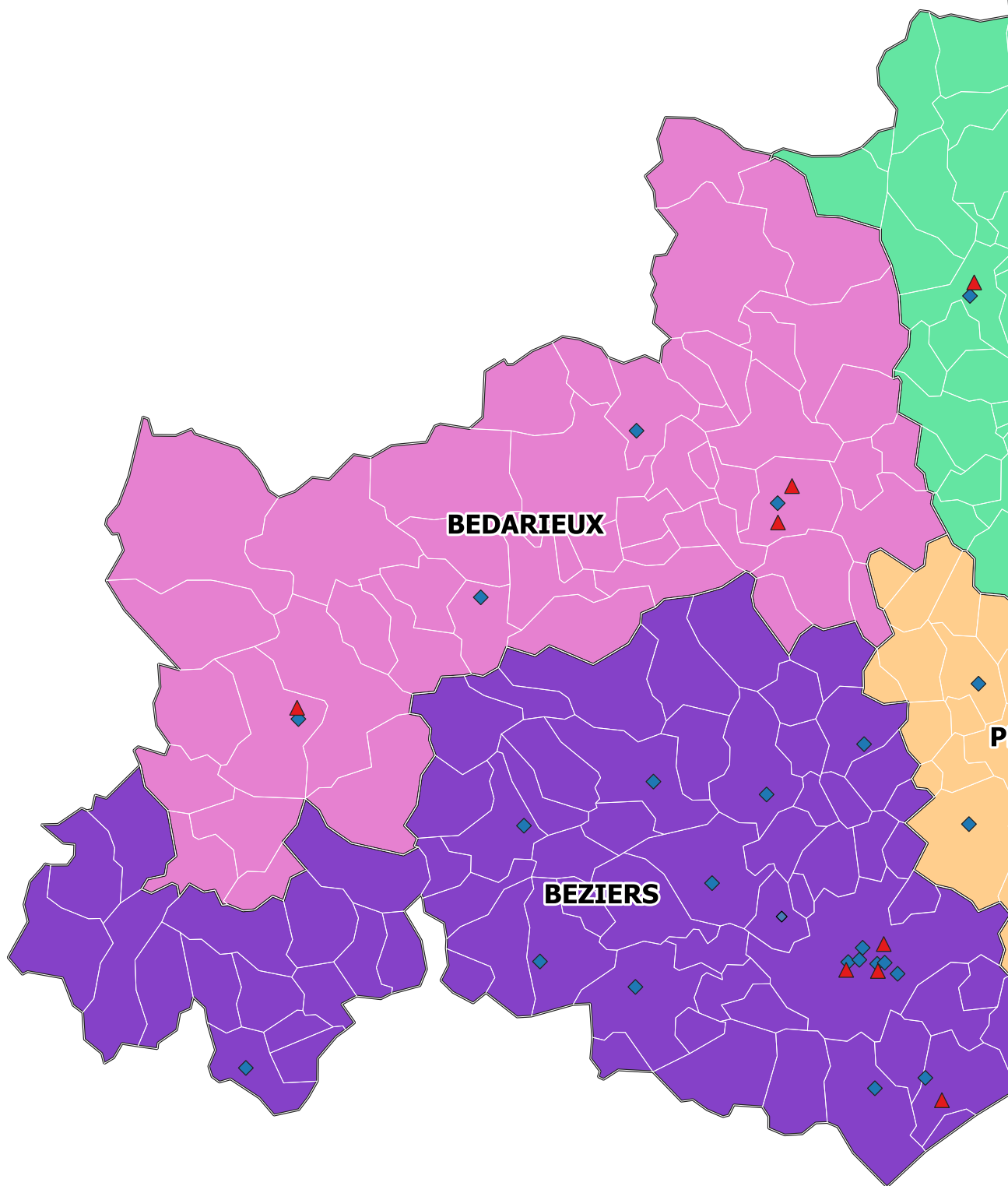
Autant d'actions qui se poursuivent et s'amplifient ce qui a amenées à la création d'un second poste à mi-temps de référent directeur qui, lui sera plutôt centré sur les questions de formation : organisation pédagogique et matérielle des formations initiales, des directeurs(trices) faisant fonction ainsi que les actions liées à la liste d'aptitude. En outre les deux référents sont disponibles pour répondre et accompagner les directeurs(trices) d'école à toutes questions qui pourraient se poser dans l'exercice de leurs missions.



Contacts : David HOUBRON et Sigrid ESCUDIER
referent.directeur34@ac-montpellier.fr
ref.form.dir34@ac-montpellier.fr



12 RÉSEAUX PÉDAGOGIQUES TERRITORIAUX DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



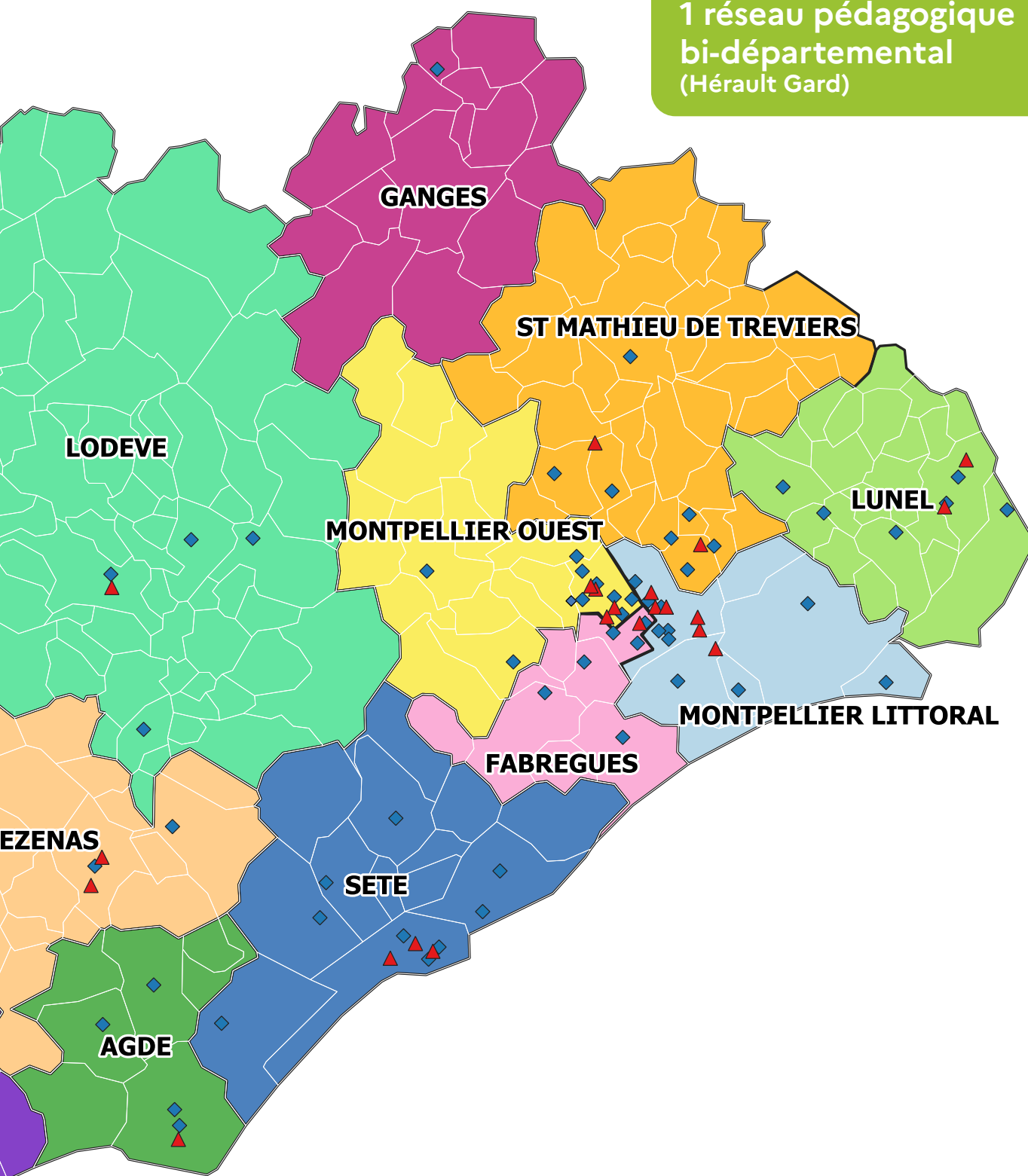
Légende

-  Lycées publics
-  Collèges publics

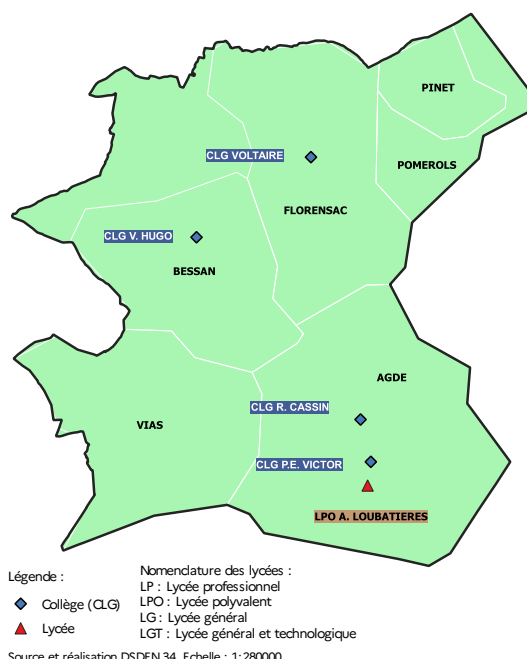
Source et réalisation DSDEN 34 Echelle : 1/150000

11 réseaux pédagogiques
dans l'Hérault

1 réseau pédagogique
bi-départemental
(Hérault Gard)



Réseau Pédagogique d'AGDE



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	courriel
AGDE	PÉZENAS	Jean Marc LAPEGUE	04 30 63 65 26	ce.0340868j@ac-montpellier.fr
BESSAN				
FLORENSAC				

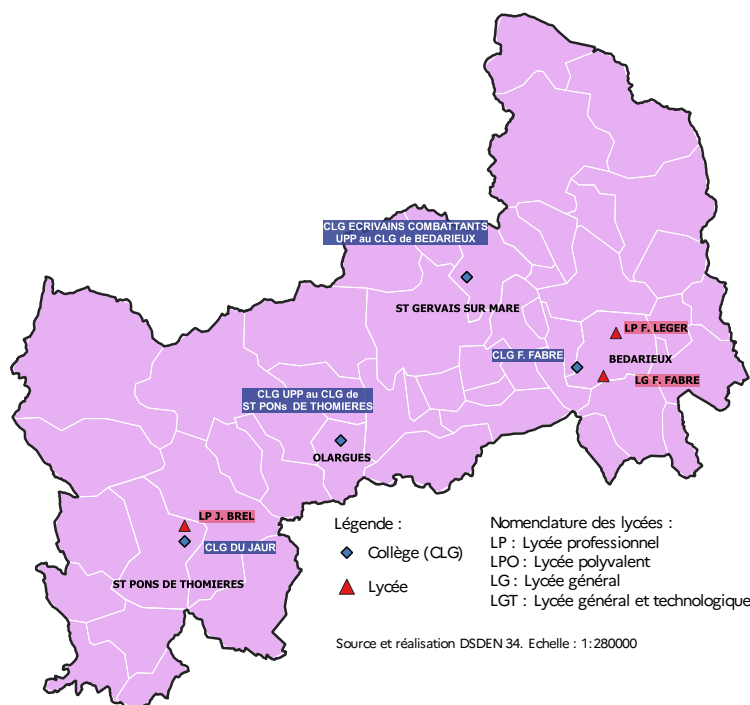
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoint	Téléphone	Courriel
AGDE	René CASSIN	Arsène CREMONA	Dominique NICOLAS	04 67 01 08 10	ce.0341032m@ac-montpellier.fr
	Paul-Émile VICTOR	Valérie MONTE	Fatou BOYE	04 67 01 04 50	ce.0341893y@ac-montpellier.fr
BESSAN	Victor HUGO	Thomas FROMONT	Meriem DADOU	04 67 77 40 42	ce.0340008z@ac-montpellier.fr
FLORENSAC	VOLTAIRE	Fabrice PONCHAUT		04 67 77 77 88	ce.0340024s@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoint	Téléphone	Courriel
AGDE	Auguste LOUBATIÈRE	Gilles LARGUIER	Joseph CERDAN	04 67 94 21 07	ce.0340002t@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de BÉDARIEUX



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	BÉDARIEUX	Astrid DE LA MOTTE	04 67 95 15 67	ce.0341563p@ac-montpellier.fr
OLARGUES				
ST-GERVAIS S/MARE				
ST-PONS de THOMIÈRE				

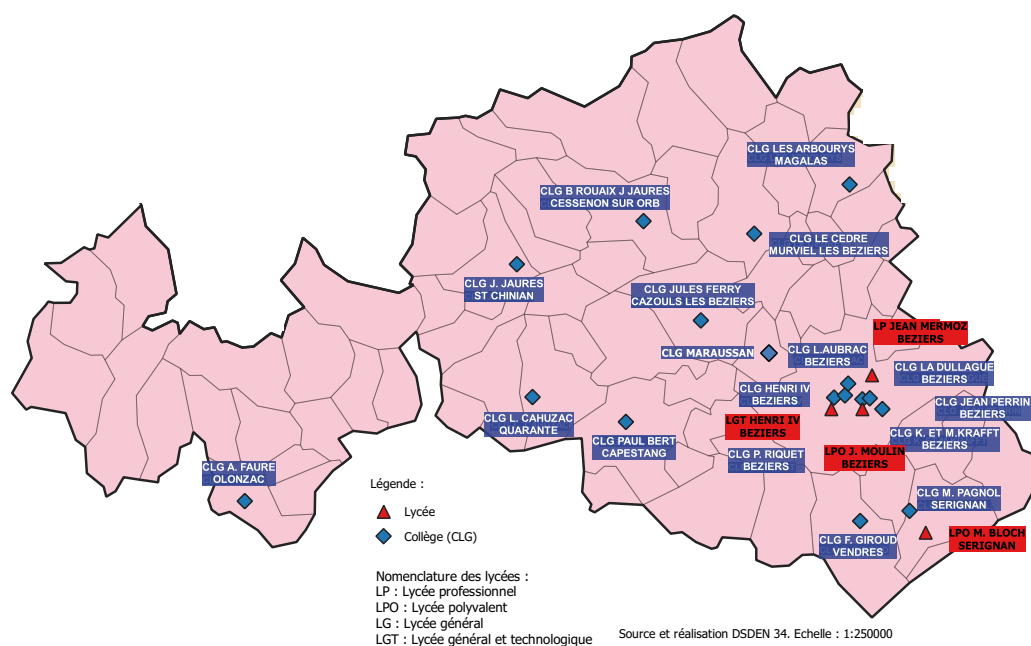
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Martin HOLVOET	04 67 23 30 60	ce.0340119v@ac-montpellier.fr
ST-GERVAIS S/MARE	UPP Les Écrivains-Combattants			04 67 23 63 49	ce.0340066m@ac-montpellier.fr
ST-PONS de THOMIÈRE	Le JAUR	Erwan FRAULICH		04 67 97 01 43	ce.0340070s@ac-montpellier.fr
OLARGUES	UPP Alexandre LAISSAC			04 67 97 72 08	ce.0340056b@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
BÉDARIEUX	Ferdinand FABRE	Sébastien SIBILLE	Martin HOLVOET	04 67 23 30 60	ce.034005w@ac-montpellier.fr
BÉDARIEUX	Fernand LÉGER	Magdalena SOLABARRIETA	Frédéric CHALANSONNET Laure DELAS	04 67 95 59 60	ce.0340006x@ac-montpellier.fr
ST-PONS de THOMIÈRE	Jacques BREL	Jonathan CALVET	Guillaume FAUX	04 67 97 39 10	ce.0340069r@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de BÉZIERS



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
BÉZIERS	BÉZIERS CENTRE	Hélène OLIVET	04 48 18 54 81	ce.0342372u@ac-montpellier.fr
	BÉZIERS VILLE	Carine BALESTIE	04 48 18 55 35	ce.0340860a@ac-montpellier.fr
MAGALAS	BÉZIERS NORD	Stéphanie JAMME	04 48 18 55 47	ce.0341853e@ac-montpellier.fr
ST-CHINIAN				
MURVIEL LES BÉZIERS				
CAZOULS LES BÉZIERS				
CESSENON SUR ORB				
CAPESTANG	BÉZIERS SUD	Luc GAINARD	04 48 18 55 41	ce.0340861b@ac-montpellier.fr
OLONZAC				
VENDRES				
QUARANTE				
SÉRIGNAN				



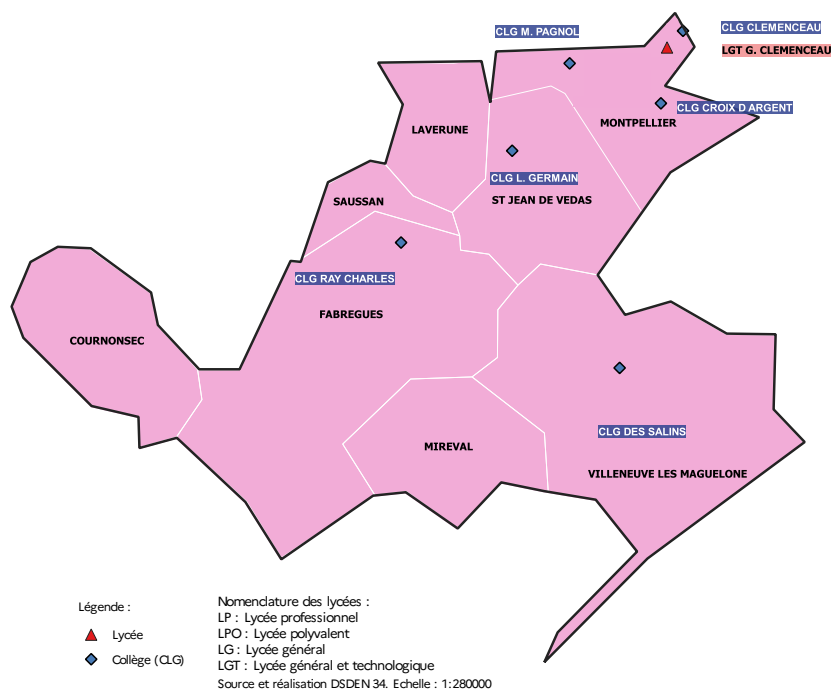
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjointes	Téléphone	Courriel
BÉZIERS	Lucie AUBRAC	Pascal BRIATTE	Nathalie SANTIN	04.99.43.20.50	ce.0342132h@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Karine SABAH	04.67.49.10.46	ce.0340118u@ac-montpellier.fr
	Jean PERRIN	Thierry BONNAFE	Franck LEFEVRE	04.67.76.06.21	ce.0341066z@ac-montpellier.fr
	Katia et Maurice KRAFFT	Sylvain LADENT	Thierry ESCARBOUDEL	04.67.76.18.66	ce.0341321b@ac-montpellier.fr
	La DULLAGUE	Fabienne FICHOT	Amandine ROY	04.67.76.16.21	ce.0340016h@ac-montpellier.fr
	Paul RIQUET	Marie Claire LACROIX	Christophe SANS	04.99.43.26.30	ce.0340836z@ac-montpellier.fr
CAPESTANG	Paul BERT	Carole ALMONT	Sandra IWANIV	04.67.49.82.22	ce.0341367b@ac-montpellier.fr
CAZOULS LES BEZIERS	Jules FERRY	Martine ARMANIER MOUTOUS	Isabelle PUIG	04.67.93.60.93	ce.0340021n@ac-montpellier.fr
CESSENON SUR ORB	UPP B. ROUAIX	Corine LAFOND		04.67.89.66.52	ce.0340022p@ac-montpellier.fr
MAGALAS	Les ARBOURYS	Bruno LEPROVOST		04.67.36.20.70	ce.0340032a@ac-montpellier.fr
MARAUSSAN		Yoann GUICHET			ce.0342580v@ac-montpellier.fr
MURVIEL LES BEZIERS	Le CÈDRE	Lyne GERAUD	Cyril MOURARET	04.67.37.83.07	ce.0340054z@ac-montpellier.fr
OLONZAC	Antoine FAURE	Olivier CAGNOTIS		04.68.27.84.74	ce.0340057c@ac-montpellier.fr
QUARANTE	Louis CAHUZAC	Gilles BORREL		04.67.89.40.75	ce.0340063j@ac-montpellier.fr
ST-CHINIAN	Jean JAURÈS	Corinne LAFOND		04.67.38.01.26	ce.0340065l@ac-montpellier.fr
SÉRIGNAN	Marcel PAGNOL	Emmanuel UTEZA	Nathalie MOURRUT	04.67.39.99.99	ce.0341388z@ac-montpellier.fr
VENDRES	Françoise GIROUD	Guillaume MARAZEL	Anne-Laure RAMIERE	04.99.41.30.40	ce.0342050u@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjointes	Téléphone	Courriel
BÉZIERS	Jean MOULIN	Pierre FOURNIER	Elisabeth DEBLYCK Matthieu BOURDERIOUX Sabi BENEDDEB	04 67 35 59 35	ce.0340011c@ac-montpellier.fr
	Jean MERMOZ	Karounna SOUVANNAVONG	Nicolas CAHORS	04 67. 30 36 21	ce.0340012d@ac-montpellier.fr
	Henri IV	Jean-Philippe PAPINEAU	Benoit GIORDANO	04 67 49 10 46	ce.0340009a@ac-montpellier.fr
SÉRIGNAN	Marc BLOCH	Xavier MICHELIS	Laure VARAULT	04 67 35 35 10	ce.0342091n@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de FABRÈGUES



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER SUD	Mary Elise DUBEL	04 48 18 54 20	ce.0340859z@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER CENTRE	Corine MARTEL	04 4818 54 65	ce.0342373v@ac-montpellier.fr
ST-JEAN DE VÉDAS	SAINT-JEAN de VÉDAS	Elsa REHNFELDT	04 30 63 63 40	ce.0342310b@ac-montpellier.fr
FABREGUES				
VILLENEUVE/MAGUELONE				

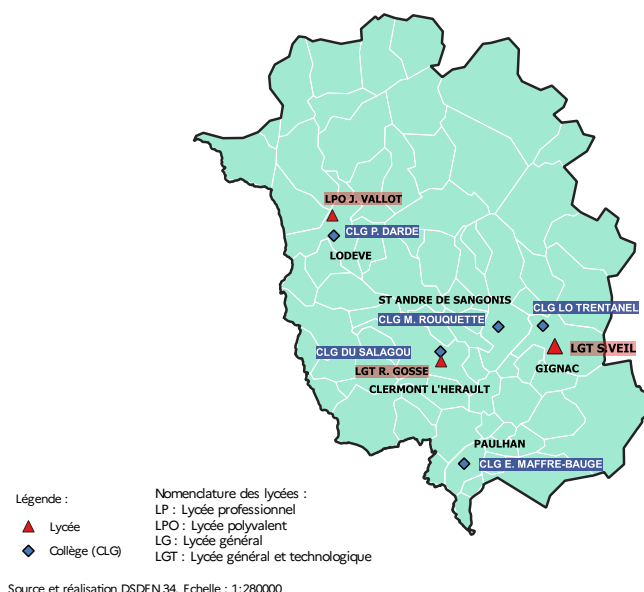
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
FABREGUES	Ray CHARLES	Sergine BOIX	Lanig MARTIN	04 67 85 63 40	ce.0342077y@ac-montpellier.fr
JUVIGNAC		Krystel AUBIN		04 43 86 13 40	ce.0342579U@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Georges CLEMENCEAU	Christophe CAUQUIL	Véronique DELALANDE	04 67 06 03 33	ce.0340111l@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Joël VIDAL	Maxime SEGUIN COUTURIER	04 67 42 94 15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	Marcel PAGNOL	Sandra GERMANY SELEUCUS	Stéphanie GREGOIRE	04 67 27 42 09	ce.0341592w@ac-montpellier.fr
ST-JEAN DE VEDAS	Louis GERMAIN	Bertrand FLEURY	Naima GRAD	04 67 69 06 66	ce.0341276c@ac-montpellier.fr
VILLENEUVE/MAGUELONE	Les SALINS	Claire GOUTTIERE	Sylvie DELAYE	04 99 51 29 30	ce.0342078z@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	Georges CLEMENCEAU	Christophe CAUQUIL	Halima TEMNOUCHE	04 67 06 03 33	ce.0340039h@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de LODÈVE



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
LODÈVE	LODÈVE	Chrystel CHAUVIN	04 48 18 54 70	ce.0342170z@ac-montpellier.fr
CLERMONT L'HERAULT				
PAULHAN GIGNAC ST-ANDRÉ DE SANGONIS	GIGNAC	Stéphanie RIEU	04 30 63 65 95	ce.0342070r@ac-montpellier.fr

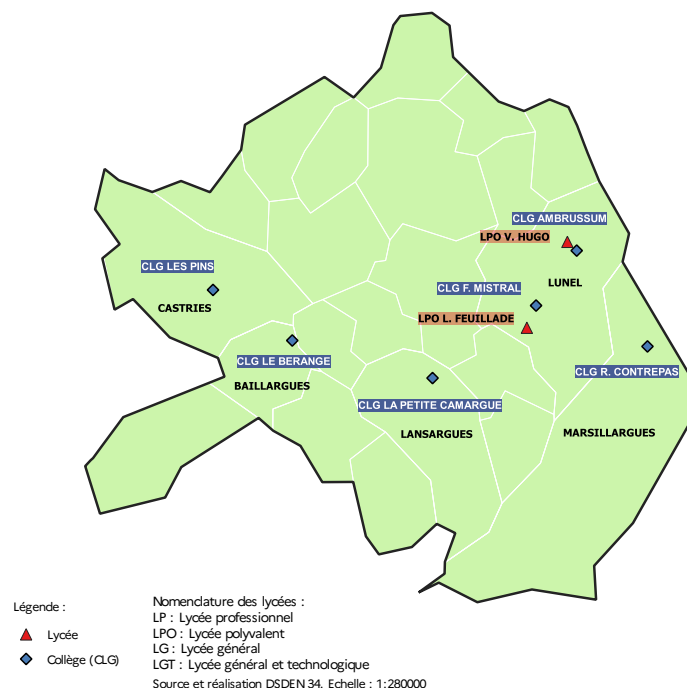
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CLERMONT L'HERAULT	Le SALAGOU	Nathalie BONNET	Lise ALBERNY	04 67 96 04 31	ce.0341366a@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Lo TRANTANEL	Claire DUPE	Tanguy THERY	04 67 57 50 41	ce.0341386x@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Paul DARDÉ	Jean-Michel ROL	Anne ESCANDE	04 67 88 47 91	ce.0340117t@ac-montpellier.fr
PAULHAN	Emmanuel MAFFRE-BAUGE	Mohammed BAKHTA	Ronald PETREMONT	04 67 25 00 17	ce.0340974z@ac-montpellier.fr
ST-ANDRÉ DE SANGONIS	Max ROUQUETTE	Cécile JARDEL	Olivier BOUGHANDJOUR	04 99 63 69 77	ce.0342186s@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CLERMONT L'HERAULT	René GOSSE	Jean-Yves VIAIN	Laurence BROUSSOUX	04 67 88 43 80	ce.0340023r@ac-montpellier.fr
GIGNAC	Simone VEIL	Antoine ROUX	Farid MESSAOUD		ce.034@ac-montpellier.fr
LODÈVE	Joseph VALLOT	Benjamin ARINO	Michael TOITOT	04 67 88 48 60	ce.0340028w@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de LUNEL



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
CASTRIES	CASTELNEAU LE LEZ	Rachel ALIART	04 30 63 65 93	ce.0340865f@ac-montpellier.fr
BAILLARGUES	LATTES	Marc ALAUZUN	04 48 18 54 00	ce.0342067m@ac-montpellier.fr
LANSARGUES	LUNEL	Carine BELREPAYRE	04 48 18 54 40	ce.0340863d@ac-montpellier.fr
LUNEL				
MARSILLARGUES				

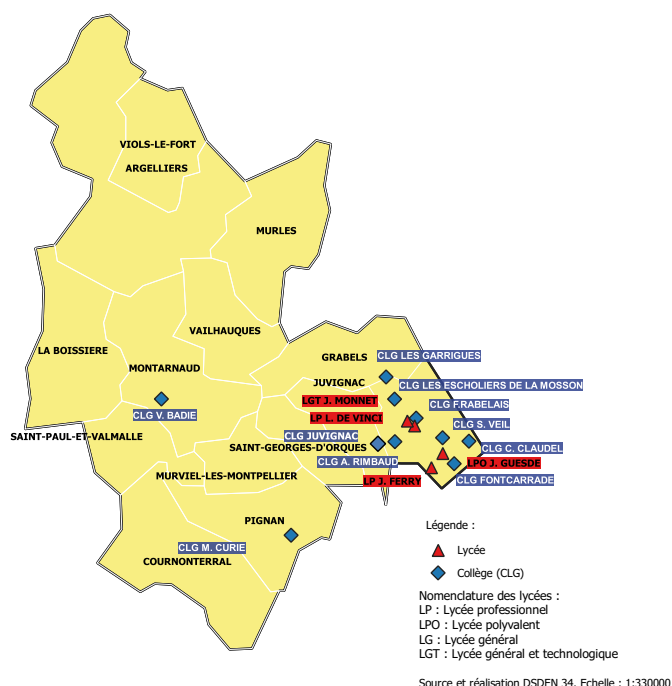
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoint	Téléphone	Courriel
BAILLARGUES	Le BÉRANGE	Bruno MIDELET	Saliha FOURKA	04 67 70 13 51	ce.0341577e@ac-montpellier.fr
CASTRIES	Les PINS	Eric JAVERZAC	Max L' HUIILLIER	04 67 70 11 61	ce.0341280g@ac-montpellier.fr
LANSARGUES	PETITE CAMARGUE	Pierre-Yves PETIT	Catherine LONGUET	04 99 63 21 40	ce.0342076x@ac-montpellier.fr
LUNEL	Frédéric MISTRAL	Mickael GAGNEPAIN	Marie-Cécile MICHON	04 67 83 49 30	ce.0340031z@ac-montpellier.fr
	AMBRUSSUM	Pascal GUILLOU	Samia SENAD	04 67 71 51 10	ce.0341825z@ac-montpellier.fr
MARSILLARGUES	Roger CONTREPAS	Jérôme BASSIER		04 67 83 42 80	ce.0340034c@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoint	Téléphone	Courriel
LUNEL	Louis FEUILLADE	Ghislaine LEFORT	Patricia POULY	04 67 71 59 70	ce.0340030y@ac-montpellier.fr
			Marie-Michelle BELFORT		
	Victor HUGO	Sébastien SOUES	Christian DURAND	04 99 13 70 30	ce.0342090m@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de MONTPELLIER OUEST



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER NORD	Marion BOURNAZEL	04 48 18 54 87	ce.0341056n@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER OUEST	Annelise MASSOUTY	04 48 18 54 88	ce.0342071s@ac-montpellier.fr
PIGNAN	ST-JEAN de VÉDAS	Elsa REHNfeldt	04 48 30 63 65 40	ce.0340861b@ac-montpellier.fr
MONTARNAUD				

● LES COLLÈGES PUBLICS

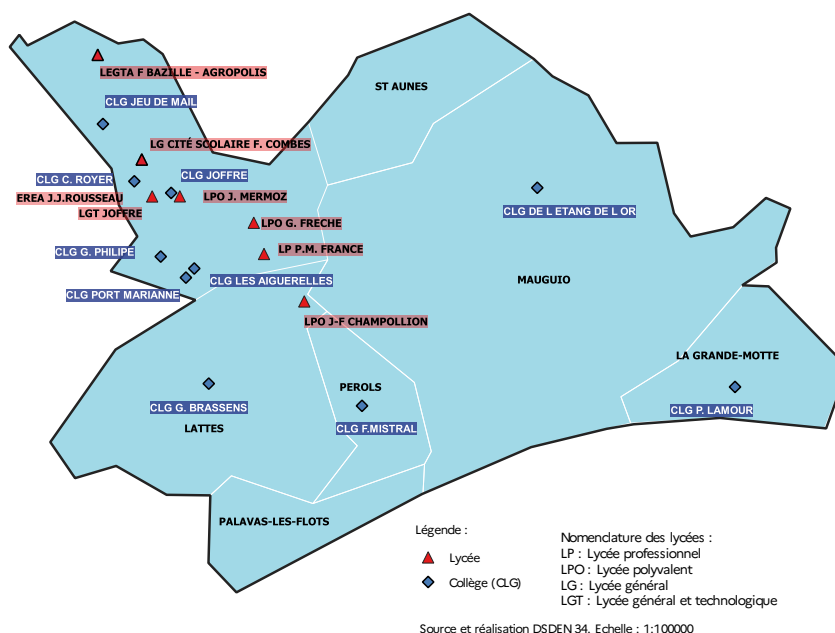
Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTARNAUD	Vincent BADIE	Vincent BENCHETRIT	Vanessa MAYAUD	04 99 62 31 70	ce.0342051v@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	François RABELAIS	Loïc LE FRAILLEC	Pascale DESFONTAINE	04 99 77 21 21	ce.0342131g@ac-montpellier.fr
	Camille CLAUDEL	Manuel ANGLADE		04 67 63 09 72	ce.0341034k@ac-montpellier.fr
	Arthur RIMBAUD	Nicolas PELLEGRINI	Emmanuelle CABROL	04 67 75 43 90	ce.0341278e@ac-montpellier.fr
	FONTCARRADE	François LE ROHELLEC	Pascal RADENNE	04 67 06 88 11	ce.0340051w@ac-montpellier.fr
	Simone VEIL	Sarah LETZELTER	Djamel SEKKAI	04 67 04 39 39	ce.0340955d@ac-montpellier.fr
	Les ESCHOLIER DE LA MOSSON	Sylvain KOESSLER	Benoit FOUCAULT	04 67 10 47 30	ce.0340996y@ac-montpellier.fr
	Les GARRIGUES	Brigitte SALIDO	Mélanie MOYROUD	04 67 10 73 00	ce.0340109j@ac-montpellier.fr
PIGNAN	Marie CURIE	Stéphane FINET	Fabrice HALLER	04 67 47 61 35	ce.0341870y@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjointes	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	Jean MONNET	Joël PLANES	François PARRADO Elodie SERALINE	04 67 10 36 00	ce.0341736c@ ac-montpellier.fr
	Jules FERRY	Vanessa ZAMPALIONE	Françoise DELMAS	04 67 10 74 01	ce.0340045p@ ac-montpellier.fr
	Léonard de VINCI	El Houssine MOUTAHOUADHIA	Sébastien FAUVEAU	04 67 10 40 10	ce.0341385w@ ac-montpellier.fr
	Jules GUESDE	Frédéric PAGNEUX	Audrey GAREMI Nathalie PELTIER	04 67 10 33 70	ce.0340040j@ ac-montpellier.fr



Réseau Pédagogique de MONTPELLIER LITTORAL



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
MONTPELLIER	MONTPELLIER EST	Geneviève COLI	04 67 91 52 83	ce.0340862c@ac-montpellier.fr
	MONTPELLIER SUD	Mary Elise DUBEL	04 48 18 54 20	ce.0340859z@ac-montpellier.fr
LATTES	LATTES	Marc ALAUZUN	04 48 18 50 44	ce.0342067m@ac-montpellier.fr
MAUGUIO				
PÉROLS				
La GRANDE MOTTE				



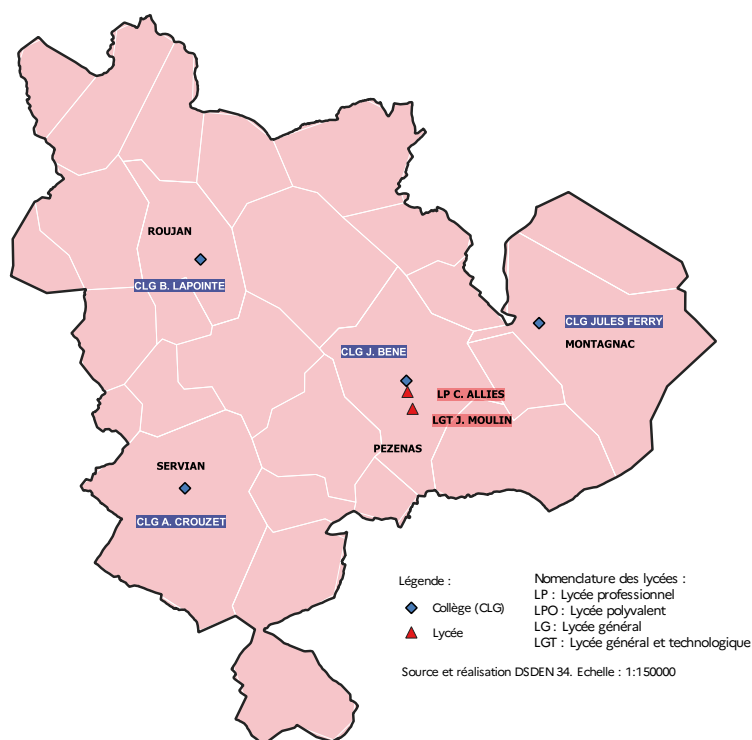
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoint	Téléphone	Courriel
La GRANDE MOTTE	Philippe LAMOUR	Nora PIQUER		04 67 56 43 60	ce.0341656r@ac-montpellier.fr
LATTES	Georges BRASSENS	Mélody VAEREWYCK	Bénédicte VION LAROUSSEIROUBATE	04 67 65 21 48	ce.0341028h@ac-montpellier.fr
MAUGUIO	L'ÉTANG de L'OR	Ariel FLORES	Claire GOUTIERRE	04 67 99 18 50	ce.0341368b@ac-montpellier.fr
PÉROLS	Frédéric MISTRAL	Salima MAKHLOUCHE	Nathalie LE MOYEC	04 67 50 17 90	ce.0341537l@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Clémence ROYER	Christine LORMEAU	Irène SANCHO SITJA	04.67.79.61.87	ce.0340048t@ac-montpellier.fr
	CROIX D'ARGENT	Joël VIDAL	Maxime SEGUIN COUTURIER	04.67.42.94.15	ce.0340053y@ac-montpellier.fr
	Gérard PHILIPPE	Laurent BOISSELIER	Jérémie FRUCHART	04.67.64.66.54	ce.0341364y@ac-montpellier.fr
	JEU DE MAIL	Khalid SGHIR	Bouchra YOUSFI	04.67.52.11.50	ce.0340998a@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Marc PIROT	Fabrice BOURRIER	04.67.15.95.40	ce.0341421k@ac-montpellier.fr
	Les AIGUERELLES	Patrick BENCHIMOL	Stéphane BORIE	04.67.65.64.64	ce.0341277d@ac-montpellier.fr
	Port MARIANNE	Olivier BEDU	Cyrielle SOUCHON	04 48 20 20 11	ce.0342488v@ac-montpellier.fr
	EREA J.J ROUSSEAU	Olivia GRESSIER		04 67 10 41 41	ce.340833w@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoint	Téléphone	Courriel
LATTES	Jean-François CHAMPOLLION	Laurent THIEFFAINE	Laurence MOREL PLA Carole LEONARD	04 67 13 67 13	ce.0341794r@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Pierre MENDÈS FRANCE	Marie Laurence CANE	Marie Noëlle AYMARD Priscilla CANDES	04 67 13 35 00	ce.0340043m@ac-montpellier.fr
	JOFFRE	Olivier BRIARD	Jacqueline PACTON Gisèle VILLARD	04 67 14 84 84	ce.0340038g@ac-montpellier.fr
	Jean MERMOZ	Thierry DELAIGUE	Marion ANSELME Lionel JEAN- BAPTISTE Sylvie ROUANET	04 67 20 60 00	ce.0340042l@ac-montpellier.fr
	Georges FRECHE	Catherine REBOUL	Fanny REYNES	04 67 13 05 05	ce.0342225j@ac-montpellier.fr
	cité scolaire Françoise COMBES	Renaud LOZAR	Fatima M'DALLAL	04 67 06 17 80	ce.0342266d@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de PÉZENAS



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
ROUJAN	BÉDARIEUX	Astrid DE LA MOTTE	04 67 95 15 67	ce.0341563p@ac-montpellier.fr
SERVIAN	BÉZIERS NORD	Stéphanie JAMME	04 48 18 55 47	ce.0341853e@ac-montpellier.fr
MONTAGNAC	LODÈVE	Chrystel CHAUVIN	04 48 18 54 70	ce.0342170z@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	PÉZENAS	Jean-Marc LAPEGUE	04 30 63 65 26	ce.0340868j@ac-montpellier.fr

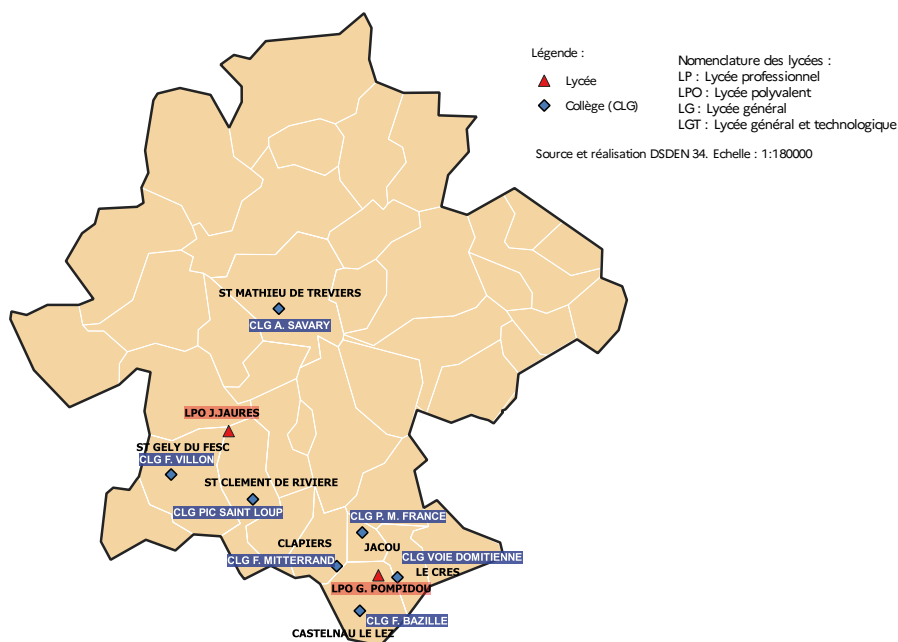
● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
MONTAGNAC	Jules FERRY	Patricia FERRON		04 67 24 06 13	ce.0340037f@ac-montpellier.fr
PÉZENAS	Jean BENE	Nathalie LEFEBVRE	Christophe GALINIER	04 67 98 11 55	ce.0340837a@ac-montpellier.fr
ROUJAN	Boby LAPOINTE	Pierre MONTPELLIER	Béatrice BENEZECH	04 99 57 22 61	ce.0342326u@ac-montpellier.fr
SERVIAN	Alfred CROUZET	Céline BERRAYANA MENTEC	Fabrice CHARTON	04 67 39 90 20	ce.0341387y@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
PÉZENAS	Charles ALLIES	Sébastien RIVEMALE	Laurence ROZANES	04 67 90 44 20	ce.0340061g@ac-montpellier.fr
	Jean MOULIN	Pascal HARDY	Jean-Baptiste BLANC	04 67 98 11 55	ce.0340059e@ac-montpellier.fr

Réseau Pédagogique de ST-MATHIEU DE TRÉVIERS



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
LE CRÈS	CASTELNAU LE LEZ	Rachel ALIART	04 30 63 65 93	ce.0340865f@ac-montpellier.fr
JACOU				
CASTELNAU LE LEZ				
CLAPIERS	SAINT-MATHIEU DE TRÉVIERS	Samuel CARDOEN	04 48 18 54 49	ce.0341720k@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE				
SAINT-GELY DU FESC				
ST-MATHIEU DE TRÉVIERS				

● LES COLLÈGES PUBLICS

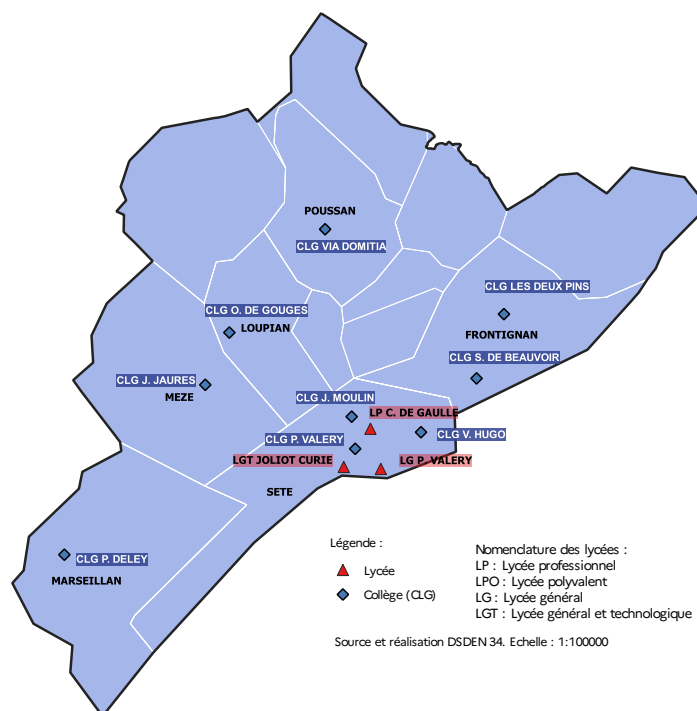
Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CASTELNAU LE LEZ	Frédéric BAZILLE	Christophe CAUQUIL	Ahmed KALAMI	04 67 79 74 10	ce.0340086j@ac-montpellier.fr
CLAPIERS	François MITTERRAND	Stéphanie BARRES	Séverine CORRE	04 67 55 90 20	ce.0341826a@ac-montpellier.fr
JACOU	Pierre MENDÈS FRANCE	Annie RAULET	Pascale DI GIOIA-CAYOL	04 67 16 31 31	ce.0342036d@ac-montpellier.fr
LE CRÈS	La VOIE DOMITIENNE	Rémi ARMAND	Marina DEVILLERS	04 67 70 32 78	ce.0341363x@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE	Le PIC SAINT LOUP	Cyrille GUILLERMIN	Eric SWARGOT	04 67 59 77 45	ce.0340110k@ac-montpellier.fr
ST-GELY DU FESC	François VILLON	Yamina HADJI	Isabelle DELAMARE	04 67 84 00 55	ce.0341764h@ac-montpellier.fr
ST-MATHIEU DE TRÉVIERS	Alain SAVARY	Corine MINGUEZ	Béatrice BRICOUT	04 67 55 24 22	ce.0341705u@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
CASTELNAU LE LEZ	Georges POMPIDOU	Pierre-Louis GANNE	Nadia TONJI Chantal DUBREUIL	04 67 02 99 10	ce.0341921d@ac-montpellier.fr
ST-CLÉMENT DE RIVIÈRE	Jean JAURÈS	Marie Angèle LIGARI	Vincent BENCHETRIT Ambre BENASSOULI	04 67 63 61 50	ce.0342066l@ac-montpellier.fr
MONTPELLIER	Frédéric BAZILLE / Agropolis	Nicolas HOULBERT	Frédéric RENOULT	04 67 63 89 89	ce.0341915x@ac-montpellier.fr



Réseau Pédagogique de SÈTE



● LES CIRCONSCRIPTIONS 1^{er} DEGRÉ

Villes / Clg	Circonscriptions	IEN 1 ^{er} degré	Téléphone	Courriel
FRONTIGNAN	FRONTIGNAN LITTORAL	Elsa RODRIGUEZ	04 67 18 30 10	ce.0342068n@ac-montpellier.fr
LOUPIAN				
POUSSAN				
MÈZE	SÈTE	Catherine LEMOINE	04 48 18 54 30	ce.0340864e@ac-montpellier.fr
SÈTE				

● LES COLLÈGES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
FRONTIGNAN	Les DEUX PINS	Catherine JOUGLA	Lionel GARCERA	04 67 18 69 50	ce.0340025t@ac-montpellier.fr
	Simone de BEAUVOIR	Christophe PORTAL	Natacha LUCOVITCH-PALLOT	04 67 80 91 00	ce.0342052w@ac-montpellier.fr
LOUPIAN	Olympe de GOUGES	Amar-Redha BENALI	Daniele VARO BERTUCELLI	04 99 57 20 80	ce.0342224h@ac-montpellier.fr
MARSEILLAN		Philippe WEBBER			
MÈZE	Jean JAURÈS	Jérôme PELTRIAUX	Isabelle AZAIS	04 67 43 81 00	ce.0340973u@ac-montpellier.fr
POUSSAN	VIA DOMITIA	Nathalie PISSARD-GIBOLLET	Nabil CHAABANI	04 67 78 20 13	ce.0340062h@ac-montpellier.fr
SÈTE	Jean MOULIN	Olivier GARRIGUES	Rudy DELECOURT	04 67 53 24 30	ce.0341065y@ac-montpellier.fr
	Paul VALERY	M.Laure MANIFACIER	Noura BEN SLIMANE	04 67 51 62 90	ce.0340115r@ac-montpellier.fr
	Victor HUGO	Laurent BONNEL	Christine MACE	04 67 74 69 05	ce.0340972x@ac-montpellier.fr

● LES LYCÉES PUBLICS

Villes	Établissements	Chefs établissement	Adjoints	Téléphone	Courriel
SÈTE	JOLIOT-CURIE	Arnaud COMBET-NIBOUREL	Sandrine MUNOZ	04 67 18 66 66	ce.0340076Y@ac-montpellier.fr
	Charles DE GAULLE	Kathy DUVIVIER	Béatrice LAMBERT	04 67 46 73 00	ce.0340078a@ac-montpellier.fr
	Paul VALÉRY	Marie-Laure MANIFACIER	Noura BEN SLIMANE	04 67 51 62 90	ce.0340075x@ac-montpellier.fr





Les directeurs de CIO de l'Hérault, responsables, animateurs et gestionnaires des CIO sont aussi membres des directoires des Réseaux Pédagogiques, co-animateurs des réseaux FOQUALE et responsables locaux des PSAD. Ils assurent un travail de liaison avec les acteurs de l'éducation nationale et les partenaires de leur secteur.

Ils portent des dossiers d'actualité en lien avec l'IEN-IO dans le cadre de l'affectation, du parcours avenir, de la persévérance scolaire...

Les psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle, exercent leurs fonctions dans le CIO où ils sont affectés et dans les EPLE relevant du secteur du CIO. Ils contribuent au développement psychologique et à la socialisation des adolescents, à la réussite et l'investissement scolaires de tous les élèves.

Les CIO sont acteurs d'une réflexion commune, dans le cadre de l'orientation, sur l'ensemble du territoire de l'Hérault (observatoire du territoire).

Ils proposent, en lien avec les besoins de chaque réseau pédagogique, des actions et des outils qu'ils mettent à disposition des publics et des équipes des EPLE.

On retrouve l'ensemble de ces outils via les sites Internet respectifs de chaque CIO et une communication spécifique est envoyée aux établissements concernant les actions proposées sur chaque réseau pédagogique.

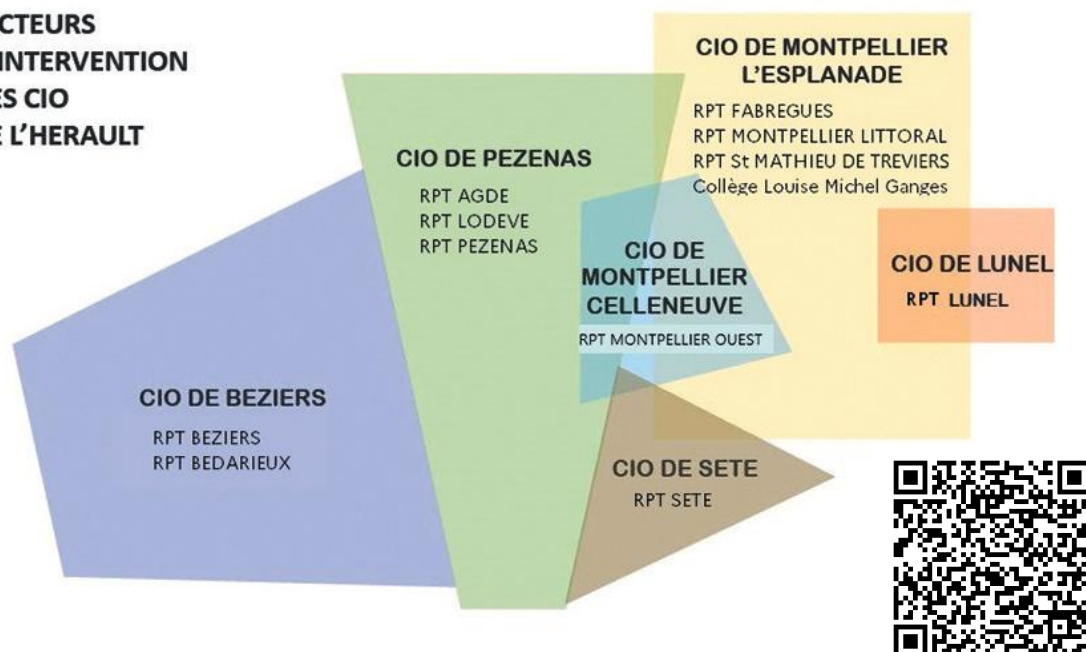
Dans le cadre du parcours avenir

Les CIO de l'Hérault mettent à disposition des informations ciblées pour répondre aux attentes des élèves, des familles et des équipes pédagogiques.

Ces outils, actualisés en temps réel, permettent aux consultants de trouver une information valide et d'éviter l'errance numérique.

CIO	Téléphone	Courriel
CIO de Béziers	04 48 18 55 15	ce.0340097w@ac-montpellier.fr
CIO de Lunel	04 48 18 55 30	ce.0341426r@ac-montpellier.fr
CIO de Montpellier Celleneuve	04 48 18 55 60	ce.0341619a@ac-montpellier.fr
CIO de Montpellier Esplanade	04 48 18 55 10	ce.0341482b@ac-montpellier.fr
CIO de Pézenas	04 48 18 55 75	ce.0341033n@ac-montpellier.fr
CIO de Sète	04 48 18 55 90	ce.0340098x@ac-montpellier.fr

SECTEURS D'INTERVENTION DES CIO DE L'HÉRAULT



> Pour tout savoir sur les diplômes EN Les fiches diplômes



diplômes post 3^{ème}



diplômes post bac

> Pour le collège Je construis mon projet au collège



> Pour le lycée et parcoursup Ressources en orientation pour les lycéens



Les Centres d'Information et d'Orientation de l'Hérault

Dans le cadre de l'accompagnement des familles et des élèves

Les CIO proposent, outre les RDV individuels, des accueils spécifiques pour les parents aux différents points forts de l'année :

> **LE CAFÉ DES PARENTS** : Moments d'échanges, portés par les psychologues de l'Education Nationale en direction des parents. S'appuyant sur le thème de l'adolescence, ces échanges permettent d'aborder la construction du parcours d'orientation.

> **DAMA** : Dispositif d'accompagnement pour ma réussite. Echanges avec les familles résidentes en Quartier politique de la ville (QPV), dans l'objectif d'accompagner leurs enfants au collège et de favoriser l'ambition scolaire.

> **GROUPES DE PAROLE** : Temps d'échanges avec les parents (en particulier en direction des QPV), sur le thème de l'orientation, l'accompagnement dans la scolarité, la prise de décision et la problématique de la mobilité.

> **ATELIERS PARCOURSUP** : Accueil au CIO de parents, de groupes de lycéens afin de travailler le projet d'orientation scolaire et professionnel et d'élaborer des choix éclairés de poursuite d'études dans Parcoursup.

> **ATELIERS réussir au lycée** : animation d'ateliers pour aider les élèves à vivre leur scolarité de façon positive et éviter qu'ils ne s'enferment dans une expérience scolaire difficile, entraînant découragement et désinvestissement scolaire. Restaurer une image de soi positive afin d'éviter les comportements d'évasion et d'évitement scolaire.

Dans le cadre de la persévérance scolaire

Les CIO de l'Hérault participent pleinement à l'ensemble des instances mises en place, tant au niveau de la prévention que de la remédiation du décrochage scolaire. Chaque CIO œuvre dans les RP, au travers de dispositifs répondant aux besoins des établissements.

> **CAP'RENTREE** : Accueil partenarial suite à la procédure AFFELNET en direction des élèves sans solution, fin septembre. Suite à un entretien individuel par un binôme **CIO-ML**, l'élève rencontre directement au CIO les partenaires correspondants à son projet : présentation des places vacantes par les lycées et CFA, de la MLDS, proposition d'accompagnements spécifiques...

Dispositif DT2A Dispositif temporaire d'accompagnement vers l'affectation. Deux dispositifs co-construit en partenariat avec la MLDS pour accompagner des élèves en attente d'affectation au Lycée Jean Moulin de Béziers

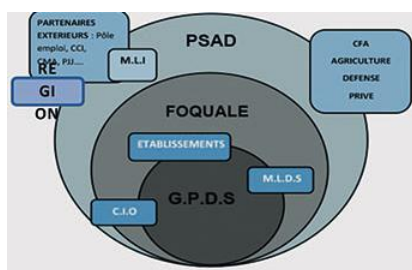
(CIO de Béziers) et Léonard de Vinci Montpellier (CIO Montpellier Celleneuve).

> **ACTION DE MOBILISATION - PRÉVENTION DE L'ABANDON** : Repérage précoce des élèves entrants (2nde pro/1^{ère} année CAP) orientés par défaut afin de réfléchir rapidement à une recherche de solutions (donner du sens, droit à l'erreur, dispositifs MLDS, passerelles...). Ce dispositif a également comme objectif de renforcer la collaboration PSY-EN, MLDS et Professeurs Principaux (PP) et d'accompagner les PP dans leurs missions (circulaires, rôle de chacun, calendrier...) afin de favoriser leur volontariat.

FOCUS :

Les Réseaux FOQUALE

Le réseau FOQUALE rassemble les établissements des RPP de chaque CIO. Il développe des mesures de remédiation et favorise la mutualisation des expériences réussies. Il facilite le retour en formation en identifiant toutes les ressources mobilisables.



La COMMISSION FOQUALE ABSENTEISME

En direction des élèves absenteïstes de plus de 16 ans, en lien avec l'obligation de formation, les CIO, avec les membres du Réseau FOQUALE, accueillent les familles pour analyser, comprendre et lutter contre l'absentéisme, en s'appuyant sur l'approche et les partenariats spécifiques du réseau FOQUALE.

Education à l'orientation : Le plan Avenir

Lancé à la rentrée 2025, le **plan Avenir** a pour objectif de **favoriser l'égalité des chances et de lutter contre l'autocensure et contre tous les stéréotypes** qui persistent encore dans la formation, dans l'orientation et les aspirations professionnelles.

> Chaque collège et chaque lycée se dotera d'un **plan pluriannuel d'éducation à l'orientation** qui définit des objectifs clairs, assortis d'indicateurs de suivi et prévoit des actions pédagogiques sur un temps d'enseignement dédié.

> **Dès la classe de 5^{ème}**, chaque élève suivra un **programme d'éducation à l'orientation**, avec quatre demi-journées dédiées par an : visites d'entreprises, de salons et forums, rencontres avec des professionnels et des rôles modèles.

> **Les professeurs principaux**, qui jouent un rôle central dans l'accompagnement des élèves, **bénéficieront d'une formation spécifique dès l'automne 2025**, en commençant par les professeurs principaux de classe de 3^{ème}.

> **La plateforme Avenir(s)** sera déployée dans tous les établissements département. Élèves, parents et professeurs y trouveront des **ressources**, des **fiches métiers** ainsi qu'un **portfolio personnel** qui permettra de conserver la trace du parcours de l'élève. Le module MonProjetSup accompagnera les lycéens dans leurs démarches vers l'enseignement supérieur.

Contenu détaillé du plan Avenir sur [education.gouv](https://education.gouv.fr)



Ressources pour les équipes pédagogiques sur Eduscol



Contacts : Frédéric LIEZ (IEN-IO) et Sylvie BOS (IEN-IO)
ce.ia34iio@ac-montpellier.fr





**UNE ÉCOLE AMBITIEUSE
POUR LA RÉUSSITE
DE TOUS LES ÉLÈVES**

Dédoubllement des classes de GS, CP et de CE1 en éducation prioritaire

« Donner à chacun les mêmes chances de réussir »

Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire vise à offrir aux enfants et aux élèves issus de milieux défavorisés un encadrement renforcé pour garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux, prédictifs d'un parcours scolaire réussi et de la formation d'un citoyen libre et responsable.

Sur le département de l'Hérault :

- depuis la rentrée 2019, l'ensemble des classes de CP et de CE1 implantées en réseaux d'éducation prioritaire sont dédoublées et le déploiement de la mesure a débuté pour les classes de GS ;
- en cette rentrée 2025, **138 classes de CP, 136 classes de CE1 ainsi que 81 classes de GS**, respectivement réparties sur 70 écoles de Rep et Rep+ dans 8 circonscriptions, bénéficient ainsi de la mesure de dédoublement ;
- une mission départementale partie prenante des deux pôles d'expertise Maîtrise de la Langue et Mathématiques, composée d'un groupe pluri-catégoriel de personnels (IEN, CPC, CPD, directeurs, enseignants, coordonnateurs et responsables INSPE académie de Montpellier / Faculté d'éducation de l'université de Montpellier) contribue au pilotage départemental de la mesure de dédoublement par :
 - la proposition d'un cadre partagé de pilotage sur l'exploitation des évaluations nationales à destination des circonscriptions et des directeurs d'école
 - la conception et la mise en œuvre d'actions de formation à destination des enseignants exerçant en classe dédoublée et un accompagnement renforcé des équipes de circonscription.

Dédoubllement des classes de GS, de CP et de CE1 en réseaux d'éducation prioritaire
Département de l'Hérault - Rentrée 2025

Département de l'Hérault - Année 2023										
Réseaux d'éducation prioritaire	Rep+					Rep				
	Béziers centre	Béziers ville	Montpellier Nord	Montpellier Ouest	Sète	Béziers Centre	Béziers Ville	Lunel	Montpellier Centre	Montpellier Sud
Circonscriptions										
Nombre d'écoles élémentaires ou primaires ou maternelles	6	8	14	16	4	4	2	9	4	3
Nombre de classes dédoublées	36	44	67	86	15	26	17	49	32	20
Total classes dédoublées REP+ / REP	248					144				
Total classes GS, CP et CE1 dédoublées	392									

Particularités : Proposer des lignes partagées de pilotage et d'actions pour renforcer la cohérence, la lisibilité et visibilité de la mesure :

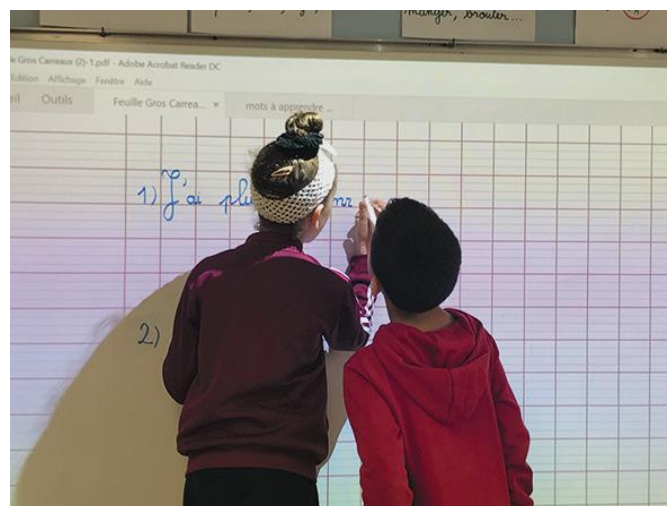
- Du département vers les circonscriptions : informer, accompagner, former, mutualiser et outiller.
- Des circonscriptions vers les écoles : La circonscription est le niveau clé d'accompagnement opérationnel de la mesure. Elle agit en proximité avec les écoles.
- Ecoles en interne : Valoriser et accompagner les directions, vecteurs de pilotage de proximité, en lien avec les résultats des évaluations et le plan d'action de l'école. Renforcer la continuité GS/CP et faciliter la transition vers le CE2.

FOCUS :

En 2024-2025, accompagnement renforcé des circonscriptions de la mise à disposition par la mission départementale de l'Hérault, d'une « valise actualisée » propice à l'impulsion pédagogique des évaluations repères au niveau des circonscriptions et des écoles.

FOCUS :

Dans le cadre de l'accompagnement, les visites départementales ont porté à la fois sur les équipes d'école identifiées par les IEN et sur le positionnement des directeurs d'école du réseau et de l'école visitée dans le cadre de la loi Rilhac.



L'éducation prioritaire dans l'Hérault



Une action pédagogique renforcée et des moyens spécifiques pour 12 réseaux d'éducation prioritaire :

7 réseaux REP+, soit 7 collèges et 50 écoles.

REP+ Escholiers de la Mosson ; REP+ Garrigues ;
REP+ Rimbaud ; REP+ Veil (Montpellier)
REP+ Krafft ; REP+ Riquet (Béziers) ;
REP+ Moulin (Sète)

5 réseaux REP, soit 5 collèges et 23 écoles.

REP Philipe ; REP Pagnol (Montpellier) ; REP Perrin ;
REP Henri IV (Béziers) ; REP Mistral (Lunel)

Avec l'appui des **Cités éducatives** de Montpellier
Mosson, Béziers, Lunel, Sète.

- **Un pilotage et une animation en réseau** : Le comité de pilotage de réseau co-piloté par le chef d'établissement du collège, l'IEN et l'IA-IPR référent avec l'appui d'un coordonnateur de réseau, élabore et met en œuvre et évalue un projet de réseau avec l'appui des partenaires du territoire : délégué du préfet, collectivités, partenaires institutionnels et associatifs.
- **Des classes REP et REP+ dédoublées** :
100 % des classes sont dédoublées en CP et CE1
Finalisation des dédoublements des classes de Grande section à l'école maternelle (+ 35 dispositifs à la rentrée 2025)
- **Une possibilité de dispositifs de scolarisation des moins de 3 ans**
- **Dispositif 8h-18h généralisé à la rentrée 24 dans tous les collèges REP et REP+** : accueil des élèves volontaires avant et après la classe et sur la pause méridienne pour favoriser la réussite scolaire et éducative en leur permettant d'accéder à des activités de soutien scolaire, culturelles et sportives.

- **Un référentiel Education Prioritaire pour accompagner les pratiques pédagogiques**



Garantir l'acquisition du « lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun ;

Conforter une école bienveillante et exigeante ;

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire ;

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative ;

Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels.

- **Les objectifs des formations déclinées en éducation prioritaire en 2024-2025**

- o Inscrire les personnels dans une perspective de développement personnel
- o Favoriser les conditions d'apprentissage
- o Développer une culture de réseau

- **Mobiliser les œuvres littéraires pour améliorer les compétences langagières des élèves et leur persévérance scolaire tout en renforçant le lien de l'Ecole avec les familles : Focus sur deux actions menées dans les réseaux Éducation Prioritaire en 2024-2025**

- **Les balade contées dans le réseau REP Pagnol**

L'action, initiée par une professeure de français du collège Pagnol, a conduit les élèves à intervenir dans diffé-



rents lieux du quartier pour raconter à leur famille leur année de français, leurs apprentissages et leur ressenti sur la découverte des œuvres littéraires, avec le principe de la balade contée. Les familles pouvaient suivre la balade ou assister à un moment ponctuel.

- > Les objectifs de l'action pour les élèves :
 - Renforcer les compétences écrites et orales par un réinvestissement des apprentissages en situation de communication réelle
 - Développer ses capacités créatives
 - S'approprier les œuvres littéraires en les mettant au cœur de la vie de tous les jours
 - Renforcer leur motivation et leur implication à travers l'échange avec leurs parents
- > Pour le collège et le réseau REP :
 - Favoriser le lien Ecole-Familles avec des rencontres informelles et conviviales, en allant au-devant d'elles
 - Expliciter les apprentissages scolaires aux parents
 - Travailler la liaison école – collège par la participation des CM2 qui ont pu interagir avec les 6^{ème} pour discuter de leur future entrée en 6^{ème}.
 - Rendre l'Ecole visible dans le quartier de façon positive.

• Les festivals de littérature du réseau REP+ Les Escholiers de la Mosson

Chaque année, les écoles maternelles et élémentaires du réseau Escholiers de la Mosson organisent des festivals autour de la littérature. Ces événements sont de

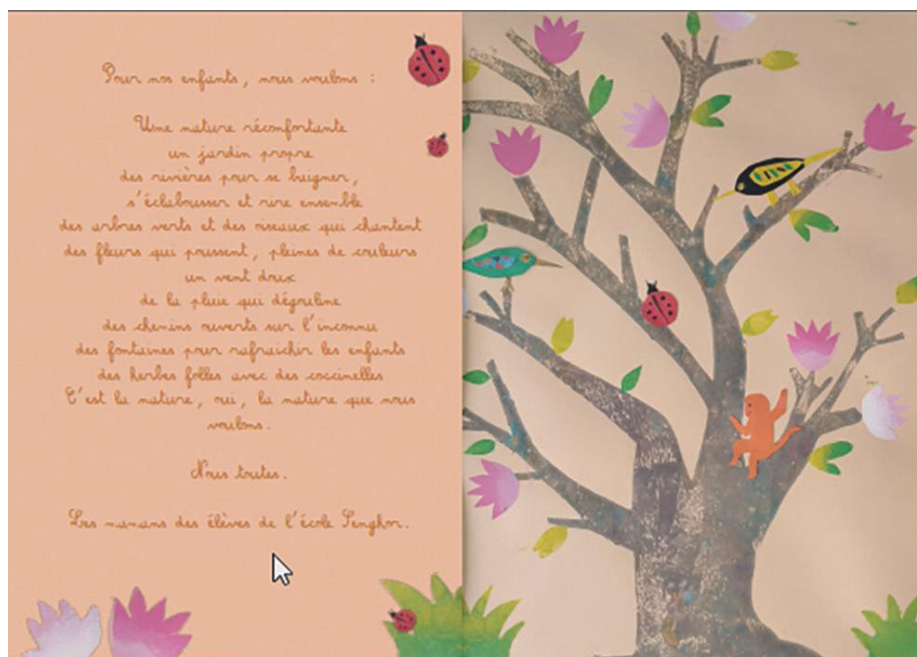
véritables temps forts dans la vie scolaire, mobilisant l'ensemble des équipes pédagogiques autour de la maîtrise de la langue aussi bien écrite qu'orale avec en 2024-25 la participation de Perrine Boyer, Pauline Comis, Jean-Daniel Dupuy, Céline Pibre et l'association Chant Dessus-Dessous.

Les élèves produisent des textes, des poésies, des podcasts mais aussi des illustrations dans le cadre des apprentissages artistiques en lien avec leurs lectures et leurs créations littéraires. Les productions témoignent de leur imagination et de leur progression dans l'appropriation du langage.

Les festivals favorisent également l'ouverture de l'Ecole aux familles. Les parents sont invités à participer à des ateliers d'expression écrite ou orale qui sont animés par les auteurs invités. Ces moments partagés permettent de mieux comprendre le travail mené en classe et de valoriser les apprentissages des enfants. Ils contribuent à renforcer le lien Ecole-Famille par la découverte et le partage du plaisir de lire et d'écrire.

En valorisant la littérature sous toutes ses formes, les festivals de littérature participent pleinement à la réussite des élèves et à leur épanouissement personnel. Ces actions sont menées avec l'appui des partenaires associés de la politique de la ville (contrat de ville, Cité Educative).

Contact : Sandrine FAURE
sandrine.faure@ac-montpellier.fr



Le déploiement du Plan Français 2025-2026

Pairagogie, liberté de choisir son sujet de formation, échanges de pratiques, construction collective et analyse de l'activité de l'élève sont les grands principes du plan français qui se déploie dans le département pour la sixième année. Les Référénts Français de Circonscription (RFC) sont convaincus de cette modalité de formation sur le long terme et les enseignants la plébiscitent.

Nombre d'enseignants formés par année

2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
900	835	616	611	691

3 653 enseignants ont donc suivi le Plan Français depuis ses débuts. Le département se situe dans la moyenne nationale.

FOCUS :

Plan français et accessibilité à Frontignan

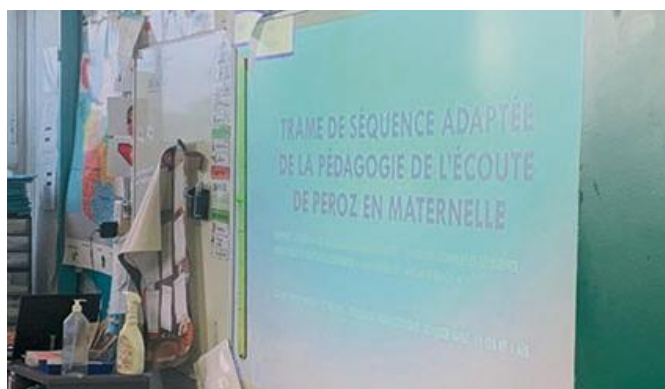
Le mercredi 04 juin, la RFC de Frontignan a proposé à Julie Guichard, conseillère pédagogique au Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI), d'intervenir sur la Conception Universelle des Apprentissages (CUA) auprès de 3 constellations et d'autres personnels d'une des écoles. Ainsi, des enseignants, des AESH, des coordonnateurs ULIS et UEEA ont été formés à la notion d'équité par l'accessibilité : ensemble, ils ont réfléchi aux moyens possibles de répondre aux besoins de l'ensemble des élèves sans surcharger la préparation pédagogique de la classe.



FOCUS :

Marché des connaissances inter-circonscriptions : un levier de diffusion du travail collectif

A la même date, 4 circonscriptions proches de Montpellier : MPO, MPE, MPN et SMT se sont réunies pour proposer un marché des connaissances à plus de 130 enseignants. Les thématiques ont été variées (production d'écrit, étude de la langue, langage oral, etc.) et ont été suivies avec attention par l'auditoire. Les RFC et les enseignants le savent : la diffusion des travaux réalisés tout au long de l'année est un temps fort, pertinent et apprécié.



Formation des RFC

La formation des RFC se poursuivra en 2025-2026. Comme chaque année, des enseignants-chercheurs interviendront dans l'académie. Les RFC auront le plaisir d'écouter, entre autres, Marie-France Bishop sur l'écriture, Hélène Castany-Owhadi sur le langage oral ou encore Karine Risselin sur la production d'écrit.

Contact : Aude LECLER
aude.lecler@ac-montpellier.fr

Plan Mathématiques

Une dynamique collective au cœur du Plan Mathématiques



Dans le cadre du Plan Mathématiques, un **forum d'échange de pratiques** a réuni, le mercredi 18 juin, 130 enseignants du 1^{er} degré issus des circonscriptions de Castelnau-le-Lez, Lunel et Saint-Mathieu-de-Trévières. Organisé par les enseignants référents mathématiques, cet événement a permis de valoriser les dynamiques collaboratives et les apports du parcours de formation. Plusieurs thématiques clés ont été explorées : la construction du nombre au cycle 1, la représentation en résolution de problèmes, la numération au cycle 3 ainsi que la géométrie du cycle 1 au cycle 3. Ce forum a constitué **un temps fort de mutualisation**, illustrant **l'engagement des équipes** dans l'amélioration continue des pratiques d'enseignement des mathématiques.



Contact : Marie CAUSERET
marie.causeret@ac-montpellier.fr

La semaine des mathématiques



Avec pour objectif de faire découvrir à tous les élèves **le plaisir de faire des mathématiques** et d'offrir une image actuelle, vivante et attractive de la discipline, l'édition 2025 s'est déroulée du 10 au 19 mars sur le thème « **Maths hors les murs** ». Une semaine marquante pour les écoles élémentaires et maternelles de l'Hérault. L'équipe de la circonscription Montpellier Sud a notamment proposé aux enseignants des activités ludiques quotidiennes « hors les murs » de la classe et en lien avec les familles : tours de magie et mathématiques, énigmes en équipe, découverte de jeux stratégiques, danse et arts en lien avec la géométrie... Grâce à ces propositions pédagogiques, à l'implication des enseignants, à la motivation des élèves et au lien avec les familles, **cette semaine a été une réussite** et le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain.



Un redéploiement ambitieux du Plan Mathématiques à la rentrée 2025

Plébiscité par les enseignants et porté par des référents solidement formés aux niveaux national et académique, le plan mathématiques a permis, en six ans, la formation de 2 556 enseignants dans l'Hérault. À la rentrée 2025, le nombre de **constellations sera renforcé** et les moyens seront réajustés afin de mieux accompagner les circonscriptions ayant jusqu'à présent moins bénéficié du plan. Ce redéploiement vise à garantir **une couverture plus équitable du territoire** et à renforcer la qualité de l'enseignement des mathématiques dans le premier degré.

La continuité éducative



Le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse définit la continuité éducative comme la recherche de plus de cohérence et de complémentarité entre l'éducation formelle (scolarité), non formelle (loisirs collectifs) et informelle (activités en familles, amis, tiers lieux). Sur un plan opérationnel, il s'agit de mieux articuler les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires en travaillant les liens entre les acteurs, les transitions et la complémentarité des différents temps (sur la journée, la semaine et les cycles scolaires) et les rythmes des enfants et des jeunes. Dans ce sens, la continuité éducative respecte et préserve pleinement les spécificités des missions, des compétences, des temps et des espaces des différents acteurs éducatifs d'un territoire donné.

Dans le département de l'Hérault, elle se décline sous différentes formes et dispositifs.

Formation continue et mise en réseaux des acteurs éducatifs

Dans le cadre sa démarche d'accompagnement de la continuité éducative, le SDJES favorise la montée en compétence et l'interconnaissance des acteurs éducatifs. Pour répondre à cet objectif, un catalogue de formation continue intéressant le champ de l'animation mais également du sport est développé chaque année par le SDJES en collaboration avec des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Les formations sont ouvertes à tout type de structures dans une perspective de transversalité. Financées par le SDJES et selon les thématiques par des partenaires ou prescripteurs, elles répondent à des priorités départementales issues d'un diagnostic des pratiques et des besoins des acteurs.

La page internet du catalogue a été modifiée afin de permettre d'accéder aux offres complémentaires à celles

du SDJES susceptibles notamment d'être déployées en intra-structure :



Le SDJES travaille également depuis plusieurs années à la mise en place et à l'animation de réseaux en vue de soutenir les acteurs de terrain et d'accompagner les collectivités et associations dans l'amélioration de la qualité éducative de leurs accueils notamment lorsque ces derniers s'inscrivent dans un Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Le réseau « Ecocentre »

L'objectif de ce réseau des écocentres est de valoriser les initiatives en matière de projets d'éducation à l'environnement au sein des accueils collectifs de mineurs (ACM) et également d'en impulser de nouvelles et de mutualiser les idées, les outils et les ressources.

L'animation de ce réseau est confiée par le SDJES à COOPERE 34, tête de réseau départemental des associations du champ de l'éducation à l'environnement. Ceci permet notamment de mettre en lien les ACM et les associations œuvrant dans ce champ.

Plus de renseignements sur le site :



Le réseau des Acteurs Jeunes Territoires (AJT)

Ce réseau s'adresse aux animateurs jeunes qui veulent réinterroger leurs pratiques, leurs méthodes et leur démarche projet. Ce réseau organise des cycles de formations pour les acteurs et une journée annuelle de rencontre. Il est animé par 4 associations d'Education Populaire : CEMEA Occitanie, Familles Rurales, i.PEICC et UR Francas Occitanie.

reseauajt34@gmail.com

Le réseau des responsables de service jeunesse

Ce groupe de travail, composé de responsables de service jeunesse et enfance de l'ensemble du territoire héraultais, est porté par l'association IPEICC pour questionner le fond des politiques éducatives. L'idée étant qu'à terme les responsables de services fassent vivre ce réseau en autonomie. Les rencontres de ce réseau ont lieu deux fois par an sur une journée, généralement organisées à l'automne puis au printemps.

formation@ipeicc.com



Contacts : Jennifer BONAIL et Chantal GEREMIAS
ce.sdjes34.formation@ac-montpellier.fr

Le réseau « Education Artistique et culturelle » (EAC)

Ce réseau co-financé par la DRAC et par le SDJES a vocation à arpenter l'Hérault afin de favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs de l'Education Artistique et Culturelle, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, à l'échelle des territoires. L'objectif est de répondre aux questionnements des partenaires mais également d'accompagner l'échange de bonnes pratiques et d'outils entre pairs, de favoriser la mise en synergie des acteurs.

bouilloncube@gmail.com

Le Pôle Ressources Handicap (PRH)

Le SDJES et la CAF de l'Hérault ont développé une stratégie de l'inclusion dans les accueils collectifs de mineurs en créant le Pôle d'appui et de Ressources Handicap & inclusion de l'Hérault (PRH 34). Ce dispositif est porté par l'association Halte Pouce. La finalité du PRH 34 est de contribuer au développement effectif de l'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap aux lieux d'accueil ordinaires, dans la logique de continuité de parcours de vie des enfants et de leurs familles.

www.prh34.fr - contact@prh34.fr

PEDT, PLAN MERCREDI

Porté par une collectivité territoriale, le PEDT est un outil au service d'un territoire. **C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant.**



Contacts : Carole DELMAS, Chantal GEREMIAS
continuite.educative34@ac-montpellier.fr

Les enjeux du PEDT

Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Le PEDT est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la qualité et la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il permet un dialogue entre les acteurs éducatifs, la mutualisation de ressources et la fabrication d'une dynamique éducative globale.

Le PEDT permet aussi de favoriser ou de créer du lien entre les services éducatifs, de jeunesse et les accueils. Il peut comprendre les temps extrascolaires et viser la classe d'âge des 13-25 ans.

Il est recommandé d'articuler les dispositifs comme le PEDT et les Conventions Territoriales Globales (CTG). Les durées peuvent donc s'aligner.

Dans l'Hérault, le Groupe d'Appui Départemental élargi (GAD) a fait le choix de proposer aux collectivités d'orienter leur PEDT sur une thématique et propose pour cela 3 colorations possibles :

- EAC : l'éducation artistique et culturelle
- EEDD : Education à l'environnement et au Développement durable
- APS : Activités physiques et sportives

Les intérêts du PEDT :

- Développement des loisirs pour tous et partage de valeurs communes
- Attractivité du territoire, maintien et installation des familles
- Implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants
- Dynamique de la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire
- Coopérations entre communes
- Prise en compte des différences et, en particulier, l'inclusion des enfants en situation de handicap
- Assouplissements réglementaires
- Développement de l'emploi et de la formation dans les secteurs de l'animation et du sport

Le Plan mercredi

Le Plan mercredi est partie intégrante du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la collectivité. Ce label garantit aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

La philosophie du Plan mercredi :

- Le mercredi s'inscrit pleinement dans la continuité éducative, en relation avec le socle commun de connaissances compétences, et de culture dans le respect du rythme des enfants ;
- Valoriser son territoire : acteurs et ressources ;
- Activités sportives, culturelles : PoGer Tous ;
- Complémentarité entre les divers temps de l'enfant, cohérence entre le temps scolaire et le temps périscolaire ;

- Collaboration des partenaires éducatifs autour de l'enfant.

En 2025, seulement 9 PEdT étaient à renouveler. Ces dossiers sont déposés et instruits sur une plateforme dématérialisée dédiée via DémarcheSimplifiée qui facilite le dépôt, le suivi et l'instruction des demandes des collectivités. Cette démarche offre un accompagnement personnalisé par la DSDEN, le SDJES et la CAF. Ce travail d'accompagnement des collectivités est une des actions fortes du GAD.

En effet, le GAD a le rôle de pilotage de la continuité éducative pour accompagner les collectivités dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets. Le référent départemental à la continuité éducative s'appuie sur le GAD pour mener des missions de diagnostic, de veille, de coordination d'action pour développer le dialogue et les coopérations.

VACANCES APPRENANTES

Colos Apprenantes

Pour la sixième année consécutive, le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) reconduit le dispositif des « Colos Apprenantes » pour les vacances d'été et d'automne 2025 dans l'Hérault.



Contacts : Klervi SELLIN et Chantal GEREMIAS
ce.sdjes34.colos@ac-montpellier.fr

Le dispositif Colos Apprenantes 2025 poursuit un triple objectif :

- social, en favorisant le départ en vacances de mineurs notamment de milieux modestes et en rendant possibles les rencontres entre pairs de différents horizons ;
- éducatif, en permettant aux participants d'acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences par des démarches et des méthodes d'éducation populaire assurant un haut niveau de qualité éducative ;
- culturel par la découverte de territoires et d'activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité.

Les « Colos Apprenantes », qu'est-ce que c'est ?

Les « Colos Apprenantes » sont **proposées par les organisateurs de colonies de vacances** : associations d'éducation populaire, collectivités territoriales, structures privées, comité d'entreprise. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique et de préparer ainsi dans de bonnes conditions la rentrée prochaine.

Qui inscrit les enfants ?

Les collectivités sont prescriptrices. A ce titre, elles répondent à un appel à candidature leur permettant d'inscrire les enfants sur les séjours labellisés. Elles avancent les frais et seront remboursées par l'État à hauteur de 100 € par nuitée et par jeune. Les séjours labellisés

sont également ouverts à toutes les familles, qui peuvent bénéficier des aides de droit commun (bons CAF, aides de la collectivité, chèque-vacances).

Pour les familles : comment inscrire mon enfant ?

Le dispositif colos Apprenantes permet deux modalités d'inscription aux séjours :

- Soit via les collectivités partenaires, avec une prise en charge financière spécifique pour les publics prioritaires. Dans ce cas, l'inscription est réalisée par la collectivité.
- Soit directement par les familles en sélectionnant la Colo Apprenante de leur choix à l'aide de la géolocalisation et/ou de la thématique préférée sur le site Internet de la Jeunesse au Plein Air (JPA)

Pour les collectivités : comment inscrire les enfants de ma commune ?

Prendre contact avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement, aux Sports afin de répondre à l'appel à candidature. Ensuite, contacter les organisateurs proposant des séjours labellisés « Colos Apprenantes » en ligne sur le site.



L'aide complémentaire « Pass'colo »

Dans le cadre de la politique volontariste de l'État en faveur du départ en vacances des jeunes les plus éloignés de l'accès aux loisirs, une nouvelle aide « Pass'Colo » a été mise en place et portée par VACAF à destination des enfants de 11 ans, âge charnière de l'entrée au collège. Cette aide s'inscrit dans la continuité des dispositifs Vacances Apprenantes et en particulier Colos Apprenantes :

Ainsi, les jeunes héraultais (nés en 2014) peuvent bénéficier d'une aide financière allant de 200 € à 350 € suivant le quotient familial des familles.

Pour l'année 2025, le budget disponible était de 493 036 € réparti sur 17 prescripteurs. Une soixantaine de séjours de vacances ont été validés par le SDJES34.



SAVOIR ROULER A VÉLO

Le programme Savoir Rouler A Vélo (SRAV) est l'une des quatre mesures du Plan Vélo (développement des itinéraires cyclables, marquage des vélos, « forfait mobilité durable », formation à l'autonomie à vélo).

Les enjeux : Promouvoir la culture du vélo comme mode de déplacement actif, durable et lutter ainsi contre la sédentarité tout en préservant l'environnement.

Les objectifs : Accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, par l'apprentissage du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège.

Avec qui ? : Programme interministériel EN, Sport, délégation Sécurité Routière, Transition Ecologique, Fédérations Vélo, Cyclisme, Usagers de la Bicyclette, Prévention Maïf etc...

Pour qui ? : Enfants 6 - 11 ans dans le temps scolaire ou hors temps scolaire.

Comment ? Dans l'Hérault, a été réalisé un diagnostic initial sur les activités autour du vélo pour les enfants de 6 à 11 ans. L'enquête dans le cadre scolaire mais aussi auprès des fédérations partenaires et de certaines collectivités a permis d'appréhender le niveau de déploiement du programme.

Le 5^{ème} Comité de Pilotage installé sous la présidence de madame la Cheffe du Service départemental JES, représentant madame la Directrice des services départementaux de l'Education nationale s'est réuni le 9 juin 2024 avec les représentants locaux des fédérations nationales, les services déconcentrés de l'Etat ainsi que les collectivités territoriales engagées.

Les fédérations interviennent dans les différents temps, plusieurs collectivités locales s'engagent et organisent les conditions de cette autonomie.

Les services de l'Etat coopèrent afin de soutenir et accompagner les collectivités, les écoles, les intervenants. Un conseiller pédagogique départemental EPS ainsi qu'un conseiller sport forment un binôme afin de déployer le programme.

Les 3 étapes du « Savoir rouler à vélo »

Pour obtenir l'attestation, 3 étapes du « Savoir Rouler à Vélo » détaillées dans le socle commun des compétences.

- **1^{ère} étape : Savoir Pédaler.** Maîtriser les fondamentaux du vélo. Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.
- **2^e étape : Savoir Circuler.** Découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.
- **3^e étape : Savoir Rouler à Vélo.** Circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

Cette année dans l'Hérault, 2 806 enfants ont pu suivre la totalité du programme sur plus de 30 communes.

Les territoires de la Métropole sont de plus en plus engagés, ainsi que le Grand Pic St Loup et la Communauté de communes de Ganges.

Le nord du département a besoin de temps pour installer le dispositif alors que l'ouest voit des implantations parcellaires.

Sur les agglomérations de Sète et d'Agde des actions vélos sont réalisées mais des freins au programme subsistent.

L'Accueil élargi 8h-18h

La promesse républicaine de cohésion des territoires nous engage à agir plus et mieux pour que chaque élève bénéficie des mêmes chances quel que soit le quartier dans lequel il habite. Aussi le dispositif 8/18 du département de l'Hérault s'est restructuré dans le département avec un recentrage sur l'éducation prioritaire (REP et REP+) porté par une dynamique collective forte. Deux comités de pilotage se sont déroulés pendant l'année et les équipes en établissement ont fait vivre le dispositif avec un fort dynamisme.

- 11 collèges sur 12 proposent des activités éducatives complémentaires à l'enseignement
- Les ateliers proposés reposent majoritairement sur l'engagement des équipes en établissement avec un foisonnement d'initiatives (ateliers artistiques, culturels, sportifs).
- Ces activités constituent un levier pour garantir à chaque élève une offre péri-éducative de proximité.

FOCUS :

Les 2 heures de sport au collège (2HSC)

Dans une démarche de promotion de la santé et du bien-être des élèves, le déploiement du dispositif 2 heures de plus de sport au collège s'est lui aussi recentré sur les collèges en éducation prioritaire (REP et REP+) mettant en place l'accueil élargi 8h-18h.

- 11 collèges sur 12 éligibles ont intégré le dispositif.
- L'offre d'activités est diversifiée : escalade, VTT, paddle, parkour, break, BMX, skate, cirque, musculation, judo, échecs, etc. avec une mobilisation significative des associations émergentes et des disciplines innovantes compensant l'engagement plus faible des clubs traditionnels.
- Des exemples remarquables : réveil musculaire quotidien à Lunel, happenings dans les cours de récréation (Béziers, Montpellier), intégration du sport adapté avec les ULIS.

Perspectives 2025-2026

Les pistes identifiées dans l'Hérault concernent :

- Le renforcement du rôle des élèves dans la coconstruction des activités (travail engagé avec le Conseil départemental et les associations),
- La diversification des activités sportives et culturelles dans le cadre du 8h/18h,
- La consolidation des partenariats associatifs, notamment autour des emplois socio-sportifs soutenus par l'ANS.



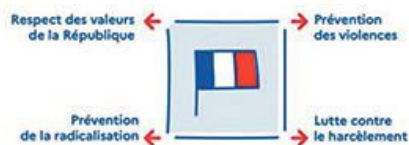
Les référents du programme dans l'Hérault
CPD EPS : Gregory.Granier@ac-montpellier.fr
Conseiller SDJES : Michel.Vidal@ac-montpellier.fr



**UNE ÉCOLE PROTECTRICE
POUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ
ÉDUCATIVE**



LE CARRÉ REGALIEN



Depuis la rentrée scolaire 2022, dans l'Hérault, l'IEN « Carré régalien » œuvre à l'amélioration de la réponse publique :

- La protection et la promotion des valeurs de la République ;
- La lutte contre le séparatisme et la radicalisation ;
- La lutte contre les violences scolaires ;
- La lutte contre le harcèlement.

A cela s'ajoutent les contrôles des instructions dans la famille et des établissements privés hors contrat.

Contact : Isabel PEREZ
isabel.perez@ac-montpellier.fr



Mission Vie Scolaire

Une politique en faveur du bien-être des élèves et d'un climat scolaire serein

« Le bien-être des élèves est l'affaire de tous : personnels, élèves, familles »



L'alliance éducative

La réussite des élèves repose sur une collaboration étroite entre l'École et les familles. À ce titre, l'alliance éducative constitue un levier essentiel pour favoriser un climat scolaire serein, renforcer la confiance mutuelle et prévenir les situations de tension ou d'incompréhension.

Dans le département de l'Hérault, cette ambition se traduit par la mobilisation d'une chargée de mission dédiée aux relations avec les parents d'élèves, qui intervient en appui des équipes de terrain pour :

- **Renforcer la qualité du lien entre l'institution scolaire et les familles**, en répondant avec réactivité aux sollicitations émanant des parents des 1^{er} et 2nd degrés.
- **Faciliter la résolution des situations complexes ou conflictuelles**, en apportant un appui institutionnel aux directeurs d'écoles, IEN et chefs d'établissement.
- **Favoriser un dialogue respectueux et constructif**, notamment par la participation à des rencontres avec les familles ou la rédaction de réponses institutionnelles claires et adaptées.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de médiation bienveillante mais ferme, au service de l'intérêt des élèves et du respect des missions du service publique d'éducation.

Contact : Marielle CLAUDE
marielle.claude@ac-montpellier.fr

La Prévention et la lutte contre le harcèlement

Trois caractéristiques :

- **Violence** : rapport de force et d'intimidation
- **Répétitivité** : actes répétés dans le temps
- **Isolement** : mise à l'écart de la victime, souvent incapable de se défendre seule

3018 – Numéro vert national - Gratuit, anonyme, 7j/7 de 9h à 23h

La prévention des violences et du harcèlement scolaires constitue une priorité absolue du ministère de l'Éducation nationale. Dans le département de l'Hérault, cette politique est pilotée par la référente départementale harcèlement

Relais départemental de la mission académique, la référente accompagne l'ensemble des directeurs d'école, IEN et chefs d'établissement – publics et privés sous contrat – dans le traitement des situations signalées, et dans la mise en œuvre des actions de prévention et des protocoles de prise en charge.

Ses missions principales s'articulent autour de plusieurs axes :

- **Prévention et accompagnement** des équipes éducatives dans la mise en œuvre du programme pHARe
- **Prise en charge des situations de harcèlement présumé** : premier contact avec les familles, échanges avec les chefs d'établissement ou IEN, suivi des réponses apportées.
- **Traitement des saisines** issues de la plateforme 3018, des courriers ou appels adressés à la DSDEN.

Contact : Sabrya DJELILATE
ce.dsden34-harcelement@ac-montpellier.fr
sabrya.djelilate@ac-montpellier.fr



Santé mentale compétences psycho-sociales des élèves

Depuis 2022, des initiatives d'envergure.

Séminaires des cadres/ prévention et lutte contre le harcèlement

Un séminaire des cadres 1^{er} et 2nd degré à destination des chefs d'établissement, des inspecteurs et des conseillers pédagogiques a été organisé en novembre 2022 (200 personnes présentes environ) :

- Explicitation des enjeux,
- Présentation du protocole pHARe (traitement des situations de harcèlement),
- Propositions d'actions de prévention.

- 1^{er} degré :

Traitement des situation de harcèlement

- Déploiement du programme pHARe de lutte contre le harcèlement - RS 2022.
- Constitution d'équipes ressources de circonscription (5 personnes par circonscription ont été formées pour venir en soutien des écoles dans le traitement des situations de harcèlement) : 100 personnes formées en 2022-2023.
- Présentation du protocole pHARe aux 614 directeurs d'école + décret du 16 août 2023 permettant le changement d'école de l'intimidateur.
- Accompagnement des équipes dans la mise en œuvre des entretiens des élèves concernés, selon la méthode de la préoccupation partagées (MPP). Méthode non blâmante ayant pour objectif de développer l'empathie en associant l'intimidateur et les témoins dans la recherche de solutions.
- Soutien aux équipes dans le cadre des réunions de parents en cas d'éviction ou de changement d'école imposé.

Prévention du harcèlement - développement des CPS

- Création d'un kit de formation CPS (Conférence, PPT, ressources).
- Formation de formateurs en CPS (les 60 conseillers pédagogiques du département ont été formés). Mis à disposition du kit pour un déploiement auprès des enseignants.
- Formation des enseignants de la maternelle au CM2 sur les CPS (parcours de formation de 6h00) - RS 2023 :
 - 2h00 en visio - intervention de Damien Tessier (Laboratoire SENS - Université de Grenoble - équipe Rebecca Shankland)
 - 1h00 conférence enregistrée de Christophe Marsollier (inspecteur général de l'éducation).
 - 3h00 de formation en présentiel (comment enseigner les CPS dans la classe).
 - mise à disposition d'un padlet avec des ressources.

Sur l'année scolaire 2023-2024, 1 420 enseignants du 1^{er} degré ont suivi la formation.

- Mise en place des 10h00 d'enseignement obligatoires dans les classes dans cadre de la prévention du

harcèlement (programme pHARe) (débat philo, journée Non au Harcèlement, Safer internet day, éducation aux médias, travail sur les émotions, etc.).

- Expérimentation sur les cours d'empathie (janvier à juin 2024) :
 - Suite à la demande nationale d'identifier au moins 1 école par département pour au moins 1 h/semaine de cours d'empathie, 64 écoles de l'Hérault se sont portées volontaires et délivrent des cours sur l'empathie dans le 1^{er} degré s'appuyant entre autres sur le kit empathie EDUSCOL.

- 2nd degré :

Traitement des situation de harcèlement

- Déploiement du programme pHARe de lutte contre le harcèlement - RS 2022.
- Constitution d'équipes ressources dans les établissements et d'un référent harcèlement par établissement.
- Présentation du protocole pHARe aux équipes.

Prévention du harcèlement - développement des CPS

- Création des élèves ambassadeurs comme levier de prévention du harcèlement.
- Organisation d'événements de type : journée Non au Harcèlement, Safer internet day, éducation aux médias.

2024-2025, Développement des CPS comme levier de prévention du harcèlement

- Séminaire des cadres

- Organisation en 2024-2025 d'un nouveau séminaire des cadres sur la thématique des CPS à destination des personnels encadrants des collèges et lycées, ainsi que les inspecteurs de l'Éducation nationale. L'objectif étant de mettre en relation l'importance des CPS dans la réussite scolaire et le bien-être à l'école.

- Plan d'animations pédagogiques

- Développer les CPS : poursuite de la formation de 6h00 initiée en 2023 pour améliorer le climat scolaire et éviter le harcèlement.

- Formation des Directeurs

- Piloter le développement des CPS à l'école pour un meilleur climat scolaire.
- Accompagner la conduite du changement au service du pilotage pédagogique.

Traitement des situation de harcèlement

- Démarrage d'un plan de lutte contre le harcèlement : 6h00 de formations proposées aux enseignants (et non plus seulement aux équipes ressources) - Comment traiter des situations de harcèlement ? Eudes de cas, etc. Réflexions menées en équipe.
- Poursuite des actions d'accompagnement des équipes et des formations de directeurs

Promotion de la santé en faveur des élèves

Elle regroupe les infirmiers, les médecins de l'éducation nationale et les agents administratifs qui travaillent en étroite collaboration. Ils contribuent au bien-être et à la réussite scolaire de tous les élèves.

Missions de l'infirmier

L'infirmier de l'éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés du CP au lycée et est sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement.

Il est le référent santé, tant dans le domaine individuel que collectif.

Missions spécifiques de l'infirmier de l'éducation nationale

- Accueil et accompagnement des élèves dans le cadre de la consultation infirmière ;
- Dépistage infirmier à la demande ;
- Dépistage obligatoire de la 12^{ème} année ;
- Suivi individualisé des élèves ;
- Mise en œuvre des PAI
- Organisation des soins et des urgences ;
- Education à la santé ;
- Participation à la gestion du climat scolaire.

Missions du médecin

Le médecin de l'éducation nationale intervient auprès des élèves scolarisés de la grande section au lycée et est sous l'autorité hiérarchique du médecin conseiller technique départemental auprès du DASEN.

Missions spécifiques des médecins de l'éducation nationale :

- Visite médicale de la 6^{ème} année ;
- Avis médical pour l'affectation des élèves mineurs aux travaux réglementés ;
- Participation à la mise en place des PAP (plan d'accompagnement personnalisé) en cas de suspicion de trouble du neurodéveloppement ;
- Mise en place des PAI pour les élèves atteints de maladies chroniques évoluant sur une longue durée ;
- Participation aux commissions d'aménagement aux examens ;
- Participation pour le suivi de scolarisation en cas de situation complexe des élèves ;
- Examen à la demande notamment pour les élèves présentant des difficultés susceptibles d'entraver leur scolarité (apprentissage, mal-être, souffrance psychique...).

FOCUS :

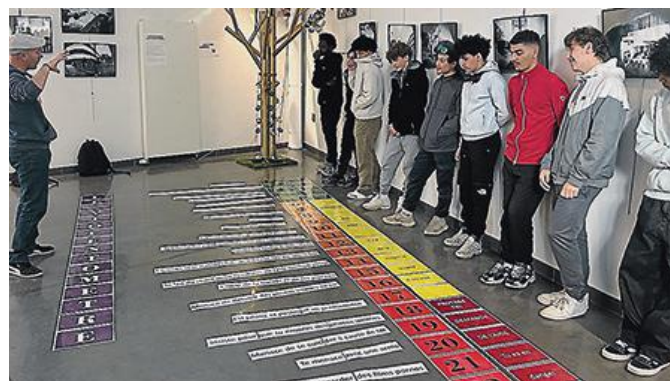
Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles au Lycée Pierre Mendès France de Montpellier

Des élèves filles du lycée ont exprimé auprès des professionnels de l'établissement un sentiment d'insécurité lié à des groupes de garçons. Ce climat a un impact direct sur leur quotidien au sein du lycée.

Les comportements signalés incluent des insultes sexistes, des propositions insistantes ainsi que des atteintes à la réputation diffusées au sein du lycée et sur les réseaux sociaux.

Pour répondre à cette situation, des actions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles ont été mises en œuvre tout au long de l'année scolaire. Une journée marquante a eu lieu le 18 novembre 2024, avec 16 stands d'information et la participation d'un substitut du procureur lors de la table ronde.

Par ailleurs, 35 membres du personnel ont bénéficié d'une formation dispensée par l'Amicale du Nid, axée sur les inégalités de genres face aux violences sexistes et sexuelles.



Contact : Sarra DANTHONY
sarra.danthony@ac-montpellier.fr

Service social en faveur des élèves

Les assistants sociaux qui travaillent au service social en faveur des élèves ont différentes missions.

Ils accueillent les élèves et les familles à leur demande ou sur demande d'un membre de l'équipe éducative

Quelles sont leurs missions ?

- > La prévention de l'échec scolaire ;
- > La contribution à la protection de l'enfance ;
- > L'amélioration du climat scolaire ;
- > L'éducation à la santé et à la citoyenneté, l'accès aux droits ;
- > L'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ;
- > L'orientation et le suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ;
- > Le soutien et l'accompagnement des parents ;
- > La participation à la formation initiale et continue des travailleurs sociaux.

Les assistants sociaux interviennent dans plusieurs établissements. Si votre collège ou lycée ne bénéficie pas de la présence régulière d'un assistant social, il peut être sollicité en cas d'urgence par l'établissement dans le cadre du réseau.

Particularités : La profession d'assistant de service social est soumise au secret professionnel. L'assistant de service social est un « confident nécessaire ».

L'assistant de service social est le seul personnel habilité à se déplacer au domicile des élèves et de leurs familles.

Textes, consulter :



Et concrètement ?

Les élèves ou leurs responsables légaux peuvent solliciter un rendez-vous avec l'assistant de service social en contactant l'établissement. Les élèves peuvent également se rendre dans son bureau hors temps de classe.

- > Que la difficulté soit passagère ou durable ;
- > Qu'il s'agisse d'un conflit dans l'établissement ou à la maison ;
- > Qu'il s'agisse d'une difficulté d'intégration ou encore de harcèlement ou de racket ;
- > Qu'il ne soit pas facile de financer les fournitures, la demi-pension ou une sortie scolaire ;
- > Que la difficulté soit tout autre.

Le service social scolaire est un lieu de parole pour tous les élèves

Il faut se renseigner auprès de l'établissement pour connaître le nom de l'assistant social, l'endroit où est

situé son bureau et ses jours de présence car il travaille dans plusieurs collèges ou lycées.

Contact : Sandrine DEBOURDEAU
Sandrine.Debourdeau@ac-montpellier.fr

Améliorer la santé mentale grâce à la musique. Projet en lien avec l'opéra de Montpellier.

Titre « On parle des compétences psychosociales au collège Camille Claudel »

Au collège Camille Claudel une augmentation d'élèves qui se scarifient, en refus scolaires anxieux, ou encore des élèves qui deviennent incontrôlables a pu être repérée. C'est à partir de ce constat qu'un projet a été réfléchi autour de la santé mentale.

Farida SAADALLAH assistante de service social et musicienne a ainsi envisagé un partenariat avec l'Opéra participant elle-même régulièrement à des ateliers avec les cuivres de l'orchestre de Montpellier.

Dix élèves parmi les plus fragiles ont été choisis par l'assistante sociale, l'infirmière et le principal pour participer à ce projet.

L'idée a été de proposer aux élèves un espace d'expression, de parler des émotions, à travers la musique. Les jeunes ont découvert un univers lyrique tout en travaillant sur l'estime de soi, la gestion des émotions et renforcer la cohésion de groupe. La musique permet certes, une ouverture culturelle mais aussi vers l'autre et favorise un mieux-être personnel. Cela s'est concrétisé par des ateliers au collège autour de la musique et sur la mise en commun de chacun d'une chanson aimée par eux : pourquoi cette mélodie ? Ces paroles ? Quel sens cela a pour moi ?

Pour une immersion complète des sorties se sont déroulées à l'opéra :

- Opéra Junior « Barbe Bleue », avec à la fin une rencontre et échange avec les artistes juniors,
- concert symphonique « Imaginaire infini », Debussy, Ravel, Scriabine. Puis rencontre avec des musiciens pour échanger sur l'importance de la musique dans leur quotidien et dans leur parcours de vie.

Le 23 juin 2025 un concert de cuivres de l'opéra au collège est venu clôturer le projet. Certains élèves ont présenté les musiciens et leurs instruments.

Les retours sont très positifs, tant du côté des élèves que de l'équipe éducative. Cette initiative montre que la musique et l'art en général peut être un levier puissant pour le mieux-être à l'école et contribuer au développement des compétences psychosociales en favorisant le mieux vivre ensemble.

Soutenir les personnes

Le service médical en faveur des personnels

Les médecins / infirmière du service de médecin du travail de l'Hérault sont chargés de mener des actions en milieu professionnel et d'assurer la surveillance médicale des agents.

Ils assurent le suivi des personnels en difficulté (consultations à la demande de l'agent ou de l'administration).

Les médecins donnent un avis sur les demandes de bonification au titre du handicap pour le 1^{er} et le 2nd degré, sur les demandes d'allègement de service et de postes adaptés.

Ils organisent le suivi médical des agents présentant des risques professionnels particuliers, des personnels en situation de handicap.

Le service propose des entretiens médicaux à toute personne le sollicitant, les premiers RDV étant systématiquement organisés avec l'infirmière en santé au travail.

Tout le service est soumis au respect du secret médical.

Docteur Joëlle VARRICCHIONE, (1^{er} degré)

Docteur Pascale AUGE, (2nd degré)

Infirmière de santé au travail (1^{er} et 2nd degré) :

Mme Maud GAILLAC

Secrétaire : Mme CARANDANTE-TORRES

ce.servmed@ac-montpellier.fr

04 67 91 45 94

La Division des Personnels du 1^{er} Degré (DIPER)

Le bureau des affaires médicales (DIPER 1^{er} degré) conseille les personnels sur les différentes mesures relatives aux congés longs de maladie et à l'adaptation de leur poste de travail en fonction de leur état de santé. Il assure le traitement et le suivi des demandes de :

- congé de longue maladie (CLM) ;
- de congé de longue durée (CLD) ;
- disponibilité pour raison de santé ;
- retraite pour invalidité ;
- réintégration suite à ces congés ;
- temps partiel pour raison thérapeutique ;
- affectation sur poste adapté ;
- allègement de service et bonification au titre du handicap.

Contact : Cyril COUDERT

cyril.coudert@ac-montpellier.fr

04 67 91 52 75

Le service social en faveur des personnels (DSDEN 34)

Il s'adresse à tous les personnels en activité, titulaires, contractuels ou retraités, enseignants, administratifs, techniques ou sociaux et de santé, afin de les accompagner dans les diverses démarches.

Domaines d'intervention :

- mobilité professionnelle à savoir mutation (étude des dossiers de mutation pour raison sociale grave) ;
- postes adaptés ;
- souffrance au travail ;
- information et orientation à savoir droits administratifs et droits sociaux ;
- vie familiale et sociale : changement de situation, garde d'enfants, logement difficultés matérielles ou budgétaires.

L'assistante sociale en faveur des personnels intervient dans le strict respect de la vie privée, fondée sur l'obligation du secret professionnel.

servicesocial.personnels34@ac-montpellier.fr

Le service d'Accompagnement Individualisé des Personnels SAIP

Ressources humaines de proximité

Les conseillers en ressources humaines de proximité sont positionnés dans les DSDEN de chaque département de l'académie. Leur rôle consiste à accompagner, conseiller et informer tous les personnels de l'académie, quel que soit leur corps (enseignant, personnel d'éducation, psychologue, personnel de direction ou d'encadrement, personnel administratif) ou leur statut (titulaire ou contractuel).

Les CRHP accompagnent individuellement les personnels qui le souhaitent dans leur évolution professionnelle (projet de mobilité, de formation ou de carrière).

Ils aident en cas de difficulté professionnelle (atteinte à votre image ou intégrité, violence verbale ou physique, harcèlement, etc.) et conseillent dans la prévention et la résolution des conflits.

Enfin, les CRHP apportent un appui managérial aux personnels en situation d'encadrement (Personnels de direction, CPE, adjoints gestionnaires, directeurs d'école, chefs de service/de bureau). Il s'agit d'un accompagnement sur-mesure mêlant coaching, formation et conseil, pour favoriser la montée en compétences sur une thématique managériale.

emrhp34@ac-montpellier.fr

La correspondante handicap

Au sein du service de l'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) la correspondante handicap accompagne les personnels handicapés dans leurs démarches et les aide à faire valoir leurs droits.

Contact : Nathalie VALETTE

correspondant-handicap@ac-montpellier.fr

04 67 91 45 21

La division des affaires médicales, des retraites et de l'action sociale (DAMERAS)

La DAMÉRAS est chargée de la gestion administrative et financière des accidents de service et des accidents du travail des personnels du 1^{er} degré public de l'Hérault.

Page dédié sur ACCOLAD :



Gestion 1^{er} degré public HERAULT SGARH – DAMERAS - PAS

Marina VENTURA

marina.ventura@ac-montpellier.fr

04 67 91 45 65

Le bureau des affaires juridiques et disciplinaires (BAJD)

Les agents publics bénéficient d'une protection fonctionnelle appelée également protection juridique ou statutaire organisée par leur administration dans deux situations :

- en cas d'attaques (menaces, violences, outrages, etc.), à condition que l'agent victime établisse un lien direct de causalité entre les attaques subies et les fonctions exercées ;
- pour des faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle et sans qu'une faute personnelle puisse lui être imputée.

Lorsque les conditions d'octroi sont remplies, la Rectrice apprécie et détermine les modalités les plus appropriées et conformes à l'objectif de protection poursuivi. Celles-ci peuvent consister, par exemple, en des actions de prévention et de soutien, une prise en charge partielle ou totale des frais d'instance, ou la réparation des dommages causés aux biens.

Pour constituer un dossier de demande de protection se reporter à la circulaire du 7 septembre 2023 qui est en vigueur.

Protectionfonctionnelle@ac-montpellier.fr

04 67 91 46 26

Les espaces d'accueil et d'écoute (EAE)

Dans le cadre du réseau PAS, un dispositif partenarial de prévention santé au travail entre le ministère de l'Éducation nationale et la MGEN, les EAE permettent aux agents qui le souhaitent d'échanger avec un(e) psychologue en face à face ou par téléphone.

Ces entretiens se déroulent dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

L'objectif est de répondre aux difficultés personnelles ou professionnelles des agents.

Ces entretiens sont gratuits, anonymes et la confidentialité y est garantie, ils sont limités à trois par an, et, si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Le 0805 500 005 (appel gratuit) est accessible 24h/24 et 7j/7.

En appelant entre 8h30 et 18h00, les agents ont la possibilité de prendre un rendez-vous en face à face avec la ou le psychologue de leur département.

En appelant avant 8h30 ou après 18h00 ainsi que les week-ends et jours fériés, les agents seront pris en charge directement par un psychologue de garde au téléphone.

Pour notre département, les rendez-vous ont lieu à la section MGEN située au 2 place Paul Bec à Montpellier.

Le Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

La prévention des risques professionnels repose sur les enseignements tirés des accidents mais également sur une vigilance quotidienne concernant les incidents, les « presque-accidents » et les situations à risques dont on doit conserver la mémoire.

Le registre santé et sécurité au travail (RSST) contient les observations et les suggestions des personnels et des usagers, relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Le RSST répond à plusieurs objectifs :

Permettre à tout personnel ou usager de :

- signaler une situation qu'il considère comme anormale ;
- formuler des suggestions pour l'amélioration des conditions de travail ;
- assurer la traçabilité de la prise en compte d'un problème, afin de traiter dans les meilleurs délais les signalements ;
- conserver un historique des signalements ;

S'inscrire dans la démarche de prévention départementale et académique.

Dès qu'un signalement est porté sur le registre, le Directeur met en œuvre les mesures conservatoires de sa compétence et/ou transmet au Maire et/ou à l'IEN les signalements qui relèvent de leur compétence respective.

Pour toute personne ayant une adresse académique :

L'inscription d'un signalement se fait de manière dématérialisée sur l'application « RSST » accessible via le portail Arena / « Intranet, Référentiels et Outils ».

Le directeur, l'IEN chargé de la circonscription et le conseiller de prévention départemental sont informés de toutes nouvelles inscriptions. Ils peuvent prendre connaissance des signalements et des suites données.

Pour les usagers et autres intervenant n'ayant pas d'adresse académique :

Un registre santé et sécurité au travail sous forme papier doit être à la leur disposition au sein de l'école. Le directeur recopie les nouveaux signalements inscrits dans le RSST papier de l'école dans l'application RSST.

FOCUS :

Le Pôle prévention de l'Hérault

• Les conseillers de prévention

Les conseillers de prévention sont chargés, sous l'autorité de la DASEN, d'assister et de conseiller les personnels dans la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail dans les écoles et dans les collèges du département de l'Hérault afin de favoriser l'amélioration des conditions travail.

Ils travaillent au sein d'un réseau qui implique des acteurs comme le conseiller de prévention académique ou l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST), mais aussi des acteurs de proximité comme les assistants de prévention de circonscription.

En effet pour le premier degré, chaque IEN désigne un assistant de prévention pour la circonscription (APC). Ces derniers sont les interlocuteurs privilégiés des écoles et des personnels en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, notamment pour le suivi du registre de santé et sécurité au travail (R SST), le DUERP, les exercices de sécurité et le PPMS.

• Dans quel cas solliciter un conseiller de prévention ?

Les conseillers de prévention peuvent être sollicités par les inspecteurs de circonscription, les assistants de prévention ou les directeurs à propos de points de fonctionnement particuliers sur une école ou pour :

- obtenir un avis sur les aspects réglementaires liés à la sécurité, le bâti scolaire ;
- obtenir un avis d'un tiers sur une situation mettant en jeu la qualité de vie au travail ;
- participer aux rencontres avec une mairie à propos de la gestion des locaux scolaires ;
- information et promotion de la santé et du bien-être au travail ;
- accompagnement dans la rédaction et réalisation des PPMS.



Contacts : conseillers de prévention

Jérémy SARNIGUET

06 27 10 10 40

Nicolas HEVIN

06 12 56 21 52

pole-prevention34@ac-montpellier.fr



**UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE
POUR ASSURER L'AVENIR
DE CHAQUE ÉLÈVE**

Les activités physiques et sportives à l'école



Le développement de la littératie physique dès le plus jeune âge constitue un objectif central. Définie comme la motivation, la confiance, la compétence physique et le savoir qu'une personne possède, afin qu'elle s'engage dans un mode de vie physiquement actif, elle conditionne les pratiques physiques à l'âge adulte et constitue un déterminant de santé. Tout au long de la scolarité, l'école promeut la pratique physique et sportive et contribue à la formation de citoyens actifs, responsables et en bonne santé. Elle développe motricité, culture sportive, confiance en soi, compétences psycho-sociales, persévérance scolaire et améliore les apprentissages.

Au premier plan, l'Education Physique et Sportive a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Elle contribue à la santé physique, sociale, mentale, environnementale, au bien-être et à la réussite des élèves. Elle permet l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap et initie au plaisir de la pratique sportive. Son caractère multidimensionnel contribue aux parcours éducatifs santé, citoyen, d'éducation artistique et culturelle.

Dès la maternelle, par la motricité, les élèves découvrent de nouvelles sensations, développent de nouvelles compétences, gagnent en autonomie, prennent peu à peu plaisir à fournir et persévérer dans l'effort, à mieux connaître leur corps, le respecter. A l'école élémentaire, l'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun de connaissances, de compétences

et de culture en construisant les cinq compétences générales de l'EPS, définies dans des programmes spécifiques. Cet enseignement s'appuie sur des activités physiques, sportives et artistiques, dans la logique de quatre champs d'apprentissage.

Les conseillers pédagogiques en charge de l'EPS aident à la mise en œuvre de l'enseignement et de projets pédagogiques basé sur les programmes. Les programmes sont parus aux bulletins officiels n° 31 du 30-7-2020 et n° 25 du 24-6-2021.

D'autres dispositifs liés à l'EPS offrent aux élèves une pratique physique quotidienne et une ouverture culturelle par la découverte de nouvelles activités. De nombreux partenaires sont associés.



L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS ET LA PERSPECTIVE DES JEUX D'HIVER DE 2030

Les 30 Minutes d'activité physique quotidienne (30APQ) :

L'héritage des Jeux de Paris 2024 (JOP) met un accent particulier sur la promotion de l'activité physique. Ainsi, le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne a été généralisé à toutes les écoles à la rentrée 2022. Il vise à encourager toute forme d'activité physique les jours où il n'y a pas d'EPS. Ce dispositif permet de favoriser l'éducation à la santé, de mieux apprendre grâce au mouvement et de mieux gérer la journée en répondant de manière adaptée aux besoins de l'enfant. Son impact sur les apprentissages ou encore sur les compétences psycho-sociales est désormais prouvé.

Certains enseignants mettent en œuvre un enseignement transversal, en proposant des jeux moteurs dans diverses disciplines comme les langues vivantes, les mathématiques, les sciences, etc. D'autres instaurent des rituels de début de demi-journée pour à la fois mobiliser une forme d'activité et travailler sur l'attention et la concentration des élèves. Il est ainsi possible d'aborder certains apprentissages de manière ludique et utile pour la vie physique des élèves. Chaque école élémentaire peut s'appuyer sur le kit de matériel sportif. Des formations sont proposées aux enseignants afin de poursuivre la dynamique.

Depuis plusieurs années, des sportifs de haut niveau de l'équipe de France des 30 minutes ont rencontré des élèves au sein des écoles. C'est le cas de Flavien Hasslauer (équipe de France de base-ball five), Manon Bernard (équipe de France de volley-ball), ou encore Audrey Merle (triathlète olympienne). Ces rencontres ont permis la sensibilisation à l'entretien de sa santé et aux bienfaits de l'activité sportive.

L'expérimentation « Bouge et apprend » proposant une application numérique permettant de lier les mathématiques et 30APQ a été déployée sur près de soixante écoles du territoire numérique éducatif.

La Fédération Française de Rugby a offert, cette année, 400 ballons adaptés à la pratique du rugby à l'école. Les enseignants des écoles concernées ont pu participer à un stage de formation et une remise officielle s'est tenue à l'école de Loupian, offrant à voir à madame l'A-DASEN ainsi qu'aux représentants de la ligue et du comité départemental des ateliers de rugby dans le cadre des 30APQ.

Ce dispositif existe également sur temps périscolaire et peut être proposé sur les temps de récréation.

Des temps forts en guise d'héritage des jeux de Paris 2024 :

Dès la rentrée scolaire dispositif « Ma classe aux jeux » a permis à près de 500 élèves de notre département d'assister à des épreuves des jeux paralympiques.

En parallèle, des mini-clubs ont été organisés dans les écoles pour fêter les jeux paralympiques à l'école via toutes sortes de projets valorisant l'olympisme et les valeurs du sport à travers des séances de pratique physiques ou encore des ateliers culturels. Les établissements et écoles labellisés Génération 2024 ont été un moteur d'inspiration pour travailler les valeurs olym-



piques : excellence, amitié, respect et paralympiques : égalité, courage, détermination, inspiration.

Aussi, de nombreuses initiatives ont été menées sur la semaine olympique et paralympique (SOP), deuxième élément d'héritage des jeux de Paris 2024. Durant toute la semaine, des écoles ont mis en avant la pratique physique, les athlètes de haut niveau comme Samuel Bédard, champion de France de Tae kwon Do. Ils ont pu visiter des expositions sur des thématiques diverses en lien avec le sport (femme et sport, histoire des jeux olympiques, etc.). L'un des moments forts de cette SOP fut l'organisation d'une journée au stade Philippidès de Montpellier. Durant cette journée, les élèves ont rencontré des acteurs des Jeux de Paris 2024 (volontaires, juges, arbitres, entraîneurs, des athlètes comme Safi N'Diaye, internationale en rugby), des porteurs de la flamme. Après une course solidaire sur la piste qui a accueilli la flamme olympique lors du relais de la flamme de 2024, les élèves ont pu porter la torche des jeux lors d'un relais. Ainsi, la symbolique et les vertus de l'olympisme ont été mise en lumière, en partenariat avec le CREPS de Montpellier.

Un projet partenarial liant la DSDEN34 et le MHB, club phare de handball, a permis aux élèves de découvrir des ateliers 30APQ associés au handball, avec des innovations telles que le hand-fit. Ils ont pu participer à des ateliers sur la nutrition et sur les mascottes olympique et paralympique avec le CDOS34. Les enseignants ont au préalable été formés lors d'une animation pédagogique et ont reçu un kit de matériel qui leur permettra de réinvestir ces apports dans leur école.

D'autres temps forts ont donné lieu à des projets d'envergure comme le triathlon d'Antigone, organisé le jour de la journée olympique, le 23 juin. Les élèves avaient





préparé cet événement en EPS avec des cycles de natation, de course longue et un travail sur le savoir rouler à vélo, en lien avec les personnels de Montpellier Méditerranée Métropole et la ville de Montpellier. Les élèves ont pu rencontrer Pierre Le Corre, triathlète olympien ayant terminé 4ème aux JOP de Paris 2024. Le même jour, un battle de breaking a été organisé au collège du Jeu de Mail, organisé par les élèves eux-mêmes, sous le regard bienveillant de la mascotte olympique. L'assistance a pu profiter de l'expertise et surtout d'une démonstration de Lahouari Maachou (figure du break dance régional, alias Bboy Law), Mélanie et Tom Query, danseurs professionnels.

Nous nous projetons désormais vers le label et le programme Génération 2030, qui prolongent le label Génération 2024, et qui permettront aux écoles et établissements engagés de renforcer les pratiques physiques et sportives des élèves, avec un regard particulier sur les jeux olympiques d'hiver, tout en travaillant sur les thématiques de société travaillées jusqu'alors : égalité filles/garçons, sensibilisation à l'environnement et au développement durable, engagement associatif et citoyen, sensibilisation au handicap et à l'inclusion, le sport de haut niveau et surtout l'entretien de sa santé.

AISANCE AQUATIQUE :

Avant d'apprendre les techniques de nage, l'élève construit des compétences pour gagner en autonomie afin qu'il se sente à l'aise dans l'eau, qu'il apprenne à flotter, à sortir seul, s'il tombe dans l'eau, sans s'effoler. Cette phase d'apprentissage nécessite la prise de conscience de la flottaison. 3 paliers ont été définis (arrêté du 28.02.2022 BO du 3 mars 2022) pour aider l'élève à passer d'un mode de déplacement terrien à un mode de déplacement aquatique. Les classes bénéficient de modules massés ou semi-massés, concentrant



les apprentissages sur des périodes courtes afin de gagner en efficacité, surtout pour les plus jeunes.

Digipad de présentation du dispositif « prévention des noyades » en lien avec le ministère des sports



SAVOIR ROULER à VELO

Le programme Savoir Rouler à Vélo (SRAV) permet aux enfants d'acquérir une réelle autonomie à vélo. L'objectif est que les enfants soient autonomes pour se rendre au collège à vélo, pratiquent quotidiennement une activité physique, en se déplaçant de manière écologique et économique.

Digipad de présentation Code 3632



Dans le département de l'Hérault 4 721 élèves ont été formés au bloc 3 cette année soit une augmentation d'environ 35 % par rapport aux chiffres de l'année dernière. Ce résultat permet de constater l'atteinte de l'objectif fixé dans les instructions ministérielles du 25 mars 2025 relatives au déploiement du Savoir rouler à vélo (une augmentation de 25 % attendue au niveau régional).

Augmentation pouvant être expliquée par la mise en œuvre du marché sur la ville de Montpellier, en partenariat avec le comité régional de cyclisme d'Occitanie, l'association Montpellier Languedoc Cyclisme et les ETAPS de la ville.

L'association locale « Le bonheur à vélo » (organisme de formation) a formé une cinquantaine d'Intervenants (Intervenants SRAV ou CQP animateur Mobilité Vélo) parmi lesquels bon nombre d'Héraultais.

La formation d'ETAPS et le travail en collaboration avec les services des sports sur plusieurs collectivités ou communautés de communes du département devrait permettre le maintien le cap.

L'USEP :

La déclinaison départementale de la convention cadre nationale « Ministère de l'Éducation Nationale/USEP/ ligue de l'enseignement » a été signée cette année renforçant les liens entre l'USEP et l'éducation nationale.

En s'engageant avec l'USEP, les enseignants permettent aux élèves de construire des compétences citoyennes, ils découvrent l'activité physique pour les élèves par les élèves. L'USEP permet de construire des échanges riches avec d'autres écoles, des rencontres inter école (RIE) sous de multiples formes comme matholympie, des rencontres mêlant danse et art, jeux traditionnels ou des balades contées, entre autre. Les enseignants sont aidés par la déléguée départementale USEP et les CPC/CPD dans cette démarche associative.



Action innovante : Élaboration du projet pédagogique départemental de Handball en collaboration avec le comité départemental de Handball et l'USEP. Suite à la mise en œuvre de sa phase test son déploiement est prévu pour la rentrée scolaire 2025. Il s'agira d'accompagner les enseignants dans une dynamique de formation tout en impliquant les élèves dans des rôles sociaux permettant l'organisation et le bon déroulement de rencontres inter-scolaires. Ce projet éveillant l'intérêt de plusieurs enseignants dans la ruralité, à l'exemple de la circonscription de Bédarieux devrait permettre le retour de ceux-ci dans les rangs de l'USEP.

LES AUTRES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Sont : l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) dans le second degré et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS). Avec leur aide, divers projets, actions et rencontres sont organisés dans le département, sur et hors temps scolaire.

D'autres partenariats existent avec des associations comme Hérault Sport (Soutien financier, logistique et humain sur de multiples activités), le Montpellier Rugby (MHR), l'association Rebond ! (cycle de rugby scolaire et rencontres), le Montpellier Handball (MHB), le comité départemental de golf (soutien logistique), le comité départemental de volley et beach volley (soutien logistique et rencontres), le comité départemental de rugby, le Montpellier Hérault Sport club (MHSC), le district de l'Hérault de Football (cycle et rencontres, Balle au pied/arbitrage, concours foot à l'école), le comité départemental de Softball Baseball, la maison du Lez (MEV canoë-kayak), les compagnies de danse de l'Hérault, les compagnies de cirque (Zepetra, Balthazar, Kerozen et Gazoline), des centres équestres, les bases de voile, l'association Les bikers du Pic, Vélo VTT club

Saint Mathieu, le centre Epidaure pour le Grand Défi Vivez Bougez.

De nombreux organismes de formation (48 dans l'Hérault) interviennent sur temps scolaire dans le cadre de conventions avec l'éducation nationale.

Les communes ont la compétence des écoles, elles emploient parfois des éducateurs territoriaux d'Activité Physique (ETAPS) qui ne peuvent intervenir qu'un tiers du temps d'EPS, en co-animation avec les enseignants, sur un projet d'école défini à l'avance, signé par l'IEN de circonscription ou par madame la DASEN. De nombreuses collectivités proposent des modules de natation, certaines du patinage sur glace, de voile, de Savoir Rouler A Vélo...

La grande majorité des activités physiques, sportives et artistiques sont enseignées à l'école sans intervenants, seules quelques-unes, répertoriées, nécessitent un encadrement renforcé avec des compétences spécifiques

- Circulaire n°2017-116 du 6-10-2017 : encadrement des activités physiques et sportives



- > Notedesservice28-2-2022etBOn°9du03-03-2022: Enseignement de la natation scolaire



- Bulletin officiel n° 21 du 22 mai 2025 « Organisation du déploiement du Savoir rouler à vélo en 2025 »



- Procédure départementale d'agrément des intervenants extérieurs :



Contacts : CPD EPS 34
magali.pouzancr@ac-montpellier.fr
fabrice.ravel@ac-montpellier.fr
gregory.granier@ac-montpellier.fr

Promouvoir l'école des arts et de la culture



La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants et des jeunes. Parce qu'ils œuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités.

De l'entrée en maternelle jusqu'à la majorité, le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) doit permettre de toucher **100 % des enfants et des jeunes**, afin d'éveiller leur curiosité intellectuelle, d'enrichir leur culture personnelle et de constituer une culture partagée ; en s'appuyant sur 3 piliers :

- la rencontre des œuvres et des artistes, la fréquentation des lieux culturels
- l'expérimentation d'une pratique artistique
- l'appropriation de connaissances sur l'art et la culture d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs.

L'œuvre me parle, je parle de l'œuvre, je suis à l'œuvre.

L'organisation et la structuration des **Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT)** et des **conventions de généralisation de l'EAC** permettent d'assembler et d'harmoniser ces différents projets et d'assurer une continuité et une cohérence de l'E.A.C pour chaque enfant et chaque jeune.

3 conventions de généralisation de l'EAC sont en cours sur notre territoire et permettent un partenariat fort entre l'Éducation nationale, les communes, les intercommunalités, le Conseil départemental, la D.R.A.C, la D.D.C.S. et les acteurs locaux de l'E.A.C. :

- Sète Agglopôle,
- Montpellier Méditerranée Métropole,
- Cœur d'Hérault

Le **parcours** d'EAC concerne l'ensemble des actions, dispositifs, projets et enseignements auxquels les enfants et les jeunes participent au cours de leur vie dans la complémentarité des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, **la DSDEN 34 propose et coordonne une offre de qualité sur l'Hérault**. Elle s'appuie sur l'expertise de ses conseillers pédagogiques départementaux et de ses enseignants responsables de centres ressources, mais aussi sur la proximité des conseillers pédagogiques de circonscription. Elle travaille en étroite collaboration avec les services de la Délégation Académique Arts et Culture et ses 44 enseignants missionnés dans les structures culturelles héraultaises. Ses propositions et son accompagnement se font toujours en partenariat avec les collectivités territoriales.

ÉDUCATION MUSICALE

Les conseillers pédagogiques en éducation musicale poursuivront cette année la coordination et le suivi des projets menés en partenariat avec les structures culturelles du département, conservatoires, écoles de



musique, salles de spectacles : classes à horaires aménagés, orchestres à l'école, projets menés en collaboration entre les DUMistes et les enseignants, Fabriques à musique...

Et comme chaque année, ils assureront l'accompagnement des maîtres et des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement et de leurs projets de classe, de cycle ou d'école.

LA LECTURE, PLAISIR ACCESSIBLE ET PARTAGÉ

La DSDEN 34, en partenariat avec le réseau des biblio-



thèques et médiathèques du département, accompagne sur tout le territoire des projets ambitieux favorisant la découverte et la pratique de la littérature, la poésie, la B.D... et, à travers eux, l'écriture. Ils s'inscrivent pleinement dans les ambitions du plan français.

De 2018 à 2025, le plan bibliothèque a permis d'accompagner 128 écoles, éloignées des réseaux de lecture, à hauteur de 130 000 euros pour l'acquisition d'ouvrages

Des festivals comme Text'en scène avec le centre ressources de Pézenas, des concours comme Eclats de dire, Dis-moi dix mots, *Les petits champions de la lecture*, des projets d'écriture comme *Les Mystères de Montpellier* ou encore les rencontres et résidences d'auteurs... sont autant d'occasion d'encourager les élèves à lire et à partager leur lecture, avec leurs camarades mais aussi avec leurs familles.

L'ÉDUCATION DU REGARD, EN ARTICULATION AVEC LES ACTEURS DE LA CULTURE

Les parcours *Ecoles, Collèges et Lycéens au cinéma* sont des dispositifs nationaux déployés dans 17 cinémas de 15 municipalités du département. Chaque année, la découverte du cinéma comme art concerne plus de 17 000 élèves de plus de 800 classes.

Le centre ressources éducation à la culture numérique coordonne le dispositif Ecole et Cinéma pour la DSDEN de l'Hérault et accompagne les classes par des ateliers de création filmique, notamment dans le cadre du festival de films scolaires *Enfant et Cinémage* organisé en partenariat avec le Cinéma Diagonal Capitoile.

En arts plastiques, la DSDEN 34 conduit des actions en partenariat avec la DRAC Occitanie et les collectivités locales en apportant notamment des outils et des éléments de réflexion pour la construction d'apprentissages fondés sur la pratique et la sensibilité des élèves, favorisant le va-et-vient entre expériences et connaissances, inter reliant constamment la pratique plastique et le recul réflexif, la culture artistique.

Ce travail s'appuie sur des structures prestigieuses de notre territoire, comme le musée Fabre, le musée de Lodève, les musées Paul Valéry, le CRAC et le MIAM à Sète, le MRAC à Sérignan...

Dans un **souci d'équité des territoires**, les interventions d'artistes plasticiens financées par la DSDEN34 et conduites par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels se déploient dans les circonscriptions pour la plupart éloignées des lieux de culture. Le centre ressources des Orpellières vient compléter cette offre d'EAC sur la façade Ouest du département.

Dispositifs accompagnés par la conseillère pédagogique départementale en arts visuels :

Les Petites Galeries : accueillir à l'école un.e artiste durant une résidence de minimum 10 heures, pratiquer les arts visuels avec l'artiste, découvrir le « métier » d'artiste, la démarche de création.

Inscrire les enseignants en équipe dans une démarche de projet culturel et actualiser leurs pratiques pédagogiques.

L'Art en Balade : Faire venir l'art dans les écoles en mettant à disposition des malles contenant une véritable œuvre artistique, des outils, matériaux, ressources, propositions de pratique, livret mutualisé en lien avec l'œuvre empruntée.

Véritable point de départ pour observer, se questionner, expérimenter, faire des liens avec d'autres artistes... et rendre compte de son expérience dans le livret et la clé USB prévus à cet effet.

5 Arts malles sont disponibles sur les circonscriptions de Castelnau le Lez et Saint Mathieu de Tréviers jusqu'en juin 2026.

Création en cours : dispositif national de soutien à de jeunes artistes, porté par les Ateliers Médecis en lien avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation



pour encourager la création, l'accompagnement à l'insertion professionnelle des artistes, la transmission auprès des élèves de cycle 3 (1 classe retenue par département) et la présence de la culture dans tous les territoires. L'articulation et la porosité entre acte de création, partage et transmission sont au cœur du dispositif.

Arboébio : Projet Art et Sciences ayant pour ambition d'inscrire de façon effective l'Éducation au Développement Durable dans le parcours culturel scientifique et artistique de tout élève avec, chaque année, une thématique différente illustrant une facette de la biodiversité locale (2025-2026 : thématique « Regards croisés sur la biodiversité ») et une exposition dans un lieu culturel du département différent chaque année.

La Classe, L'œuvre : Projet mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Ministère de la Culture et de la Communication. L'objectif principal de « La classe, l'œuvre » est de permettre aux élèves de s'appropriier le patrimoine commun et de participer à sa transmission dans la forme d'expression de leur choix. Ainsi, au soir de la Nuit européenne des musées en mai, les élèves endossent le rôle de « passeurs de culture » et livrent leur interprétation de l'œuvre adoptée : notice d'œuvre, réalisations plastiques, rédaction et lecture de textes poétiques, théâtraux, ...

L'EXPRESSION ORALE ET CORPORELLE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ÉLÈVE

La DSDEN 34 accompagne particulièrement les projets autour du théâtre, où la scène devient l'école de l'estime de soi. Elle s'appuie sur le dynamisme de son centre res-



sources Molière, à Pézenas, pour accompagner la pratique des arts de la scène sur tout le territoire.

Partenaire de la Cour des Arts avec le théâtre Jean Vilar, elle réaffirme son ambition dans le projet théâtre et langage au cœur des quartiers prioritaires.

« Apprendre par corps » avec la mise en scène du théâtre mais aussi avec la danse et le cirque, c'est permettre d'investir de nouveaux champs d'expression et

de renforcer ainsi la maîtrise de la langue. Ces projets sont de plus en plus nombreux dans les écoles et établissements, et pas seulement dans nos sections à horaires aménagés. Les conservatoires sont des partenaires privilégiés pour porter ces projets, ainsi que le Centre National Chorégraphique et Montpellier Danse, bien-entendu. Comédiens, circassiens, danseurs et chorégraphes investissent régulièrement les salles de classe, les salles de motricité, les gymnases, mais aussi les couloirs et cours des écoles et établissements.

Le projet **Danse au musée** permet notamment à de jeunes élèves en ULIS d'investir un espace d'épanouissement et d'expression pour révéler des potentialités insoupçonnées.

L'ÉDUCATION AUX MEDIAS ET À L'INFORMATION

La DSDEN34 favorise le partenariat entre les écoles et établissements avec les media locaux et nationaux en accompagnant des projets qui s'inscrivent dans une démarche pédagogique.

Radio Clapas vient ainsi en soutien à des projets d'éducation aux media dans les écoles et collèges de l'Hérault, en s'appuyant sur le podcasting.

De son côté, Ici Hérault est implantée dans nos écoles pour sa chronique « **A hauteur d'enfants** » où de jeunes élèves s'initient à l'écriture radiophonique, à la prise de sons, au mixage et au montage.

Les échanges autour des media « consommés » par les jeunes, l'exploration de leur manière d'utiliser les réseaux sociaux permettent d'aguiser leur esprit critique.

FILIÈRES ARTISTIQUES SPÉCIALISÉES

Classes à horaires aménagés et filières artistiques technologiques ou professionnelles viennent consteller le territoire.

Découvrez sur [le site de la DSDEN 34](#) les classes à



horaires aménagés en musique, danse et théâtre. Elles sont toutes en partenariat avec des structures culturelles.

À la rentrée de septembre 2025, c'est une nouvelle classe à horaires aménagée qui a vu le jour, en danse, à l'école élémentaire Heidelberg, à Montpellier.

Contacts :

Fabien Jouve, Conseiller pédagogique Arts et culture
fabien.jouve@ac-montpellier.fr

Anne Ducel, Conseillère pédagogique arts visuels
anne.ducel-benezech@ac-montpellier.fr

Thierry Capéran, Conseiller pédagogique éducation musicale
thierry.caperan@ac-montpellier.fr

Benjamin Laïb, Conseiller pédagogique éducation musicale
benjamin.laib@ac-montpellier.fr

7 centres ressources pour des parcours d'élèves structurés



Les centres ressources, ce sont 7 enseignants déployés sur le territoire qui œuvrent pour mettre en avant notre expertise, pour des parcours d'élèves riches, variés et structurés, en **éducation artistique et culturelle**, en **sciences et éducation au développement durable**, mais aussi en **éducation à la santé**.

Ce sont 7 lieux d'accueil grâce aux partenariats liés avec le Conseil Départemental de l'Hérault, la Métropole de Montpellier, la Ville de Montpellier, l'Agglomération de Béziers, la communauté de communes des Avant-Monts, la Ville de Pézenas, et aussi l'Institut du Cancer de Montpellier.

Leur activité repose sur 4 axes :

- L'accompagnement des classes (accueil sur site / intervention en classe)

- La recherche et l'innovation
- La construction de ressources
- La formation continue

À travers les 3 thématiques développées, ils sont un outil précieux au service des professeurs et de leurs élèves pour répondre aux enjeux majeurs de notre société en favorisant **l'égal accès de tous aux arts et à la culture**, en **éveillant les consciences écologiques** et en **prévenant les conduites à risque**.

Ce sont presque 3 000 classes accompagnées chaque année (plus de 70 000 élèves).

Avec les partenaires, sont valorisés les ressources et le patrimoine des territoires.



L'ÉCOLOTHÈQUE, À SAINT JEAN-DE-VÉDAS



Implanté sur 4 hectares, le domaine dispose de nombreux équipements dédiés à la pédagogie : jardins, vergers, parcs, tunnel de courges, ruches, mares, animaux de ferme, espace récréatifs, médiathèque...

Le centre travaille avec les élèves du primaire autour du vivant, de la biodiversité, du développement durable, de l'astronomie et de la météorologie.

• Ressources :

Art & Science par 4 Chemins
La pédagogie
Mallettes pédagogiques en prêt

• Contact :

Alexandre NICOLAS
cr.ecolotheque@ac-montpellier.fr



• Contact :

Sophie DELEUZE
Sophie.Deleuze@ac-montpellier.fr

EDUCATION À LA CULTURE NUMÉRIQUE, À MONTPELLIER

Implanté dans les locaux de l'école Simenon, doté d'un équipement audiovisuel de pointe, le centre accompagne les écoliers dans la mise en œuvre de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel. Il accompagne les classes dans leurs projets de fiction vidéo, film d'animation, enregistrements audio... Il coordonne également le dispositif « Ecole et Cinéma » pour l'éducation du regard

• Ressources :

Supports pédagogiques avec
les Passeurs d'Images
Chaîne Daily Motion Enfant et
Cinéma



• Contact :

Gilles MULLER
cr.ecn@ac-montpellier.fr
gilles.muller@ac-montpellier.fr

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À VAILHAN



Au cœur de la communauté de communes des Avants-Monts, le centre accompagne les classes des 1^{er} et 2nd degrés autour de thématiques variées : biodiversité, énergies, ressources en eau, gestion des déchets, évolution des paysages. Il s'attache à faire appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques.

• Ressources :

Mallettes pédagogiques en prêt
Bulletin de liaison numérique

• Contact :

Yannick MATHIEU
Yannick.Mathieu1@ac-montpellier.fr



EDUCNATU'RE, À PRADES-LE-LEZ



Entouré de 240 hectares de garrigues, sur le domaine départemental de Restinclières, EducNatu'RE propose des apprentissages en lien avec la découverte des milieux naturels (animations en sciences et en éducation au développement durable). Il permet aux écoliers de partir à la découverte de mares, d'un rucher pédagogique, de cours d'eau et d'un milieu naturel protégé en garrigue.

• Ressources :

Mallettes pédagogiques en prêt

• Contact :

Alexandre DUBOST
educnature@ac-montpellier.fr



EPIDAURE, À MONTPELLIER



En partenariat avec l'Institut Régional du Cancer, le centre Epidaure accompagne les équipes éducatives dans la mise en place du parcours de santé, dans la réduction des comportements et des expositions à risque. Avec des professionnels de la santé, il conçoit et évalue scientifiquement les outils innovants d'éducation pour la santé. Il propose et coordonne les ateliers du goût et de l'alimentation, le Grand Défi Vivez Bougez, la semaine de prévention des risques solaires.

MOLIÈRE, À PÉZENAS

Dans l'Hôtel particulier Flottes de Sébasan, au cœur du patrimoine historique remarquable de la Ville de Pézenas, le centre œuvre à la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle en accompagnant les classes de la maternelle au lycée, dans la découverte et la pratique des arts de la scène, dans le partage de notre littérature et de notre patrimoine. Les actions proposées se font toujours à la rencontre des artistes, techniciens et artisans.

• Ressources :

Bibliothèque
Collection de 400 costumes
Mallettes pédagogiques



• Contact :

Vanessa BAUDEAN
cr.moliere@ac-montpellier.fr

LES ORPELLIÈRES, À SÉRIGNAN

Implanté aux Orpellières, le 7^{ème} centre DSDEN34 inauguré en septembre 2021 accompagne des projets transdisciplinaires en EAC et EDD.

Sa double identité s'est imposée compte tenu de son implantation sur un site Natura 2000 et de sa proximité avec des structures culturelles de renom comme la scène de la Cigalière et le Musée Régional d'Art Contemporain. Un tel patrimoine et de telles ressources lui permettent d'animer et de coordonner des ateliers à forte valeur ajoutée.

• Contact :

dsden34-cr.orpellières@ac-montpellier.fr



Un parcours scientifique et EDD pour comprendre, apprendre et agir dans le monde d'aujourd'hui



PRÉPARER LES ÉLÈVES AUX DEFIS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES CONTEMPORAINS !

Susciter des vocations en participant à la fête de la science

Cette année, la fête de la science se déroulera du 3 au 13 octobre 2025 sur le thème des « Intelligence(s) » sous toutes ses formes... Lors de cet événement, des scientifiques, médiateurs culturels, bibliothécaires... partagent avec les publics leur enthousiasme et leur curiosité pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels.



S'initier à la démarche scientifique

Avec le dispositif Partenaires scientifiques pour la classe porté par la Fondation *La main à la pâte*, c'est plus d'une centaine d'étudiants de l'Université de Montpellier et de professionnels de la recherche qui se mobilisent pour construire, avec les enseignants, des séquences permettant la mise en œuvre d'une démarche scientifique conforme aux programmes de l'école primaire.

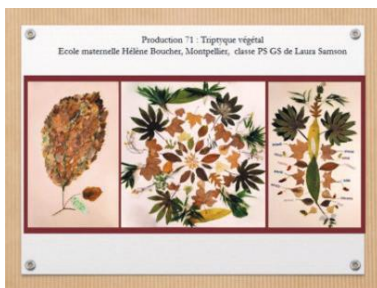


Innover et faire évoluer ses pratiques pédagogiques

- En participant à une action départementale initiée par la DSDEN 34

Le projet fédérateur « Arboébio » - Ce projet à la croisée des Sciences et des Arts promeut une action en faveur de la biodiversité pour inscrire, de façon effective, l'Education au Développement Durable dans le parcours culturel scientifique et artistique de chaque élève. Thème 2025 2026 : Regards croisés sur la biodiversité !

Public : écoles maternelles et élémentaires.
Inscription : uniquement sur ADAGE



- **En créant son carnet de sciences sur la plateforme numérique de mutualisation et de partage**

Vous cherchez des idées pour de nouvelles investigations, connectez-vous sur la plateforme :



Plus de 300 carnets sont déjà en ligne !

Et vous pouvez également éditer votre propre carnet.



PLACER LES ENJEUX LIÉS A L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES ENSEIGNEMENTS !

Engager son école dans la transition écologique

- **En demandant le Label E3D**

La labellisation E3D est d'abord un marqueur de l'engagement des écoles, des collèges et des lycées dans la transition écologique.

Cette labellisation témoigne de l'existence de projets pédagogiques affirmés, portés par les équipes éducatives volontaires. Ces projets sont élaborés avec des attentes et des exigences précises, en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable développés par l'ONU pour un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Les trois niveaux de labellisations que nous proposons dans ce cadre viennent graduer l'engagement progressif des établissements scolaires dans cette dynamique.

Les écoles et établissements en démarche de développement durable (E3D) associent l'ensemble de la communauté éducative (élèves, enseignants, parents...), en relation étroite avec les collectivités territoriales, dans une dynamique collective induite par le projet d'école ou d'établissement.

En 2025, 448 écoles et établissements scolaires sont labellisés dans l'Académie de Montpellier dont 213 dans le département de l'Hérault

- **En créant une Aire Terrestre, Marine ou Fluviale Educative ATE / AME / AFE**



Ce dispositif porté par l'Office français de la biodiversité en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale permet à des élèves à partir du CE2 de « s'approprier » une petite partie de littoral, d'une zone humide, d'une forêt, d'une rivière, d'un parc urbain... et de réfléchir collectivement à sa gestion. A ce jour, 83 Aires Educatives sont répertoriées dans le département de l'Hérault

- **En prenant appui sur des dynamiques territorialisées et en lien avec les collectivités territoriales et les associations**



Plusieurs conventions signées par la DASEN de l'Hérault facilitent le travail des enseignants en leur donnant un accès privilégié aux ressources territoriales (espaces naturels, usines de tri, stations d'épuration, de compostage... associations spécialistes dans les domaines de l'environnement...)

Contact : Philippe MAHUZIES
philippe.mahuzies@ac-montpellier.fr

Enseignement des langues vivantes étrangères



LANGUES ET DEMARCHE EMILE

Le plan national d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, préconise de développer **des modes d'organisation qui ajoutent aux heures de cours de langues vivantes** stricto sensu des activités culturelles, physiques et sportives ainsi que des enseignements d'autres disciplines dispensées en langue étrangère.

Le pôle départemental Langues Etrangères accompagne :

- l'école maternelle A. Frank (groupe scolaire Frank Dickens) appartenant au **réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues Ellysée**
- **deux dispositifs « spécifiques »** : « Ecoles Sections internationales » et « Ecoles Dispositif Emile » dans la mise en œuvre de disciplines en langues étrangères (mathématiques, sciences, littérature, etc).

Ces deux dispositifs continuent de se développer à la rentrée 2025 :

- **Ecoles Dispositif Emile (en anglais) :**
L'école Hypatie (Montpellier Ouest) rejoindra le programme qui comptera au total au total 12 écoles en 2025/2026
- **Ecoles Sections internationales (5 langues : allemand, arabe, anglais, chinois et espagnol)**

Ouverture des niveaux CM1 au sein des écoles S. Paty (Béziers) et S. Freud (Montpellier) de la section internationale anglo américain.

Ouverture du niveau CP au sein de l'école P. & C. Soulaiges (Montpellier) de la section internationale arabe et espagnol (délocalisation provisoire de l'établissement

public d'enseignement international nouvellement lancé).

Le département de l'Hérault compte au total 11 écoles sections internationales (dont les langues et localisations peuvent être consultées à partir du QR code ci-dessous).



LANGUES ET OUVERTURE A L'INTERNATIONAL

Faits culturels des pays en lien avec les sections internationales

L'année scolaire des écoles sections internationales est rythmée par la transmission des patrimoines culturels (fêtes, traditions, monuments, personnes célèbres) des pays où la langue enseignée est parlée : fête des lanternes en Allemagne, fêtes de la lune et des bateaux dragons en Chine, Highland games en Ecosse...

Un voyage en Amérique du Sud, le temps d'une journée, a été proposé cette année à l'école Malraux (Montpellier) : l'ensemble des élèves a participé à différents ateliers menés en espagnol autour de la faune du Costa Rica, de la mythologie maya, du répertoire de la chanteuse cubaine Célia Cruz... Un événement riche en découvertes, dont chaque élève a gardé trace dans un passeport individuel créé pour l'occasion.

Journées linguistiques ANGLAIS



Dans les écoles du département de l'Hérault, de nombreuses journées linguistiques sont organisées chaque année : *fun days*, *topic days* ou journées culturelles (la Saint Patrick célébrée dans une école EMILE).

Ces journées permettent de mettre en pratique et de donner du sens aux apprentissages. Les enseignants s'appuient sur les ressources **publiées sur le site LVE du département** pour créer des ateliers : narration d'histoires, lotos, découvertes culturelles, jeux de cour, etc.

Présence de 27 assistants étrangers en classes (nommés par France Education International)



Une cinquantaine d'écoles de l'Hérault bénéficie d'octobre à avril de la présence d'assistants étrangers, originaires de divers pays (Allemagne, Chine, Colombie, Ecosse, Irlande, Etats-Unis, Kenya...). Leurs co-interventions en classe, en binôme avec les enseignants, permet de favoriser les interactions à l'oral (en anglais / allemand / espagnol et chinois) et de faire découvrir aux élèves leurs pays et leurs cultures de manière authentique.

Voyage scolaire à Heidelberg pour 42 élèves de l'école Frank Dickens (section internationale allemand)

Après une mobilité à Berlin en 2024, les élèves de CM1 de l'école Frank Dickens (Montpellier) ont effectué un séjour à Heidelberg cette fois, dans le cadre de la convention signée entre le rectorat et les villes de Heidelberg et de Montpellier. Elèves et enseignants ont été accueillis au sein de l'école Albert Schweitzer où ils ont eu la chance de partager la vie de classe de leurs jeunes correspondants allemands. Une vidéo de cette riche et belle expérience est disponible :



Visite des correspondants chinois au sein des écoles Chengdu et Sun Yat Sen de Montpellier



Dans le cadre du projet « Petits Ambassadeurs des Échanges Culturels », les **écoles Chengdu et Sun Yat Sen de la section internationale « chinoise » de Montpellier** ont accueilli 34 élèves et 5 enseignants de l'école jumelle Montpellier (située à Chengdu). Des activités autour du tangram, du baduanjin (gymnastique chinoise) et d'histoires sur les douze signes astrologiques chinois ont jalonné ce moment de partage.

Cette rencontre fut l'aboutissement d'un partenariat classe à classe entre ces écoles, autour de l'éducation à l'environnement durable (échanges d'estampes sur la

flore présente dans les cours de récréation à Montpellier et à Chengdu).



Prix Hippocrène

L'école Léo Malet (Montpellier) a remporté la catégorie primaire du prix Hippocrène d' « Education à l'Europe » pour son projet « ZERO HEROES » mené avec des écoles en Espagne, Croatie et Grèce. Ce concours récompense les meilleurs partenariats entre une classe française et une classe d'un autre pays d'Europe.

Des élèves de CM1/CM2 se sont rendus au parlement européen pour recevoir leur prix.

PROJETS DEPARTEMENTAUX

Le Concours « Autour d'un Album » permet, aux élèves de l'Hérault de créer en langue vivante une histoire « à la manière de ». Pour l'édition 2025/2026, plus de 1 000 élèves ont découvert l'histoire « I want my hat back », de Jon Klassen (éditions Walker Books) et ont inventé leur propre histoire en **anglais, allemand, espagnol, italien, occitan, chinois ou FLS** (français langue seconde). Un jury composé d'enseignants, de formateurs, de libraires et de plus de 1 200 élèves a établi un palmarès.

Les classes lauréates ont présenté leurs projets et ont reçu diplômes et prix lors de deux cérémonies :

- Le 3 juin au lycée Marc Bloch de Sérignan
- Le 26 juin dans la cour Soulages du rectorat

Les productions et le palmarès sont à retrouver sur le site dédié :



Semaine des langues

La dixième édition de la **semaine des langues** s'est tenue du 17 au 22 mars 2025 sur l'ensemble du territoire. Pour accompagner les enseignants, l'équipe académique LV a mis à disposition des ressources pour faire vivre cette « Semaine des langues » dans les classes de maternelle et d'élémentaire. Construites pour sensibiliser à la diversité linguistique, les ressources permettent de :

- de découvrir les nombres des 1 à 10 en arabe, catalan, mandarin, occitan & russe grâce à des livres numériques au cycle 1
- de mener une enquête en anglais, allemand ou espagnol au cycle 2
- de s'engager dans un escape game en anglais, allemand ou espagnol au cycle 3

Les ressources sont accessibles directement sur le site.



Contacts : Bénédicte CARON
Benedicte.Caron@ac-montpellier.fr
Anne IGUAL
anne.igual@ac-montpellier.fr

Enseigner les langues vivantes régionales l'Occitan



Les modalités de l'enseignement de l'occitan

- L'enseignement immersif

Depuis la loi du 21 mai 2021 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion (loi dit « Loi Molac ») ainsi que la circulaire du 14 décembre 2021, l'enseignement immersif est autorisé à l'école publique. Il permet une plus grande exposition à la langue et par conséquent une meilleure maîtrise du bilinguisme. Aujourd'hui, cet enseignement est principalement mis en œuvre dans le réseau des écoles associatives Calandretas.

L'enseignement immersif, comme le bilinguisme à parité horaire (12 h français/12 h occitan), est proposé à tous les élèves de l'école. Les familles choisissent d'inscrire leurs enfants dans ce parcours linguistique sans critères de sélection.

Les familles hors secteur des parcours bilingues peuvent obtenir une dérogation. En effet, le code de l'éducation dans son article L212-8 stipule le caractère dérogatoire de l'enseignement de l'occitan.

- L'enseignement bilingue à parité horaire

- Le dispositif à parité horaire : les 24 heures d'enseignement sont partagées en 12h de français et 12h d'occitan. Le temps de la LVE est pris sur le temps des deux langues. Aucune discipline ne peut être enseignée uniquement en occitan.
- L'enseignement bilingue : un enseignement de la langue occitane et un enseignement en langue occitane.

- Le principe de l'enseignement intégré des langues : l'enseignement bilingue n'est pas un enseignement où se juxtaposent les langues. Les deux langues s'interrogent entre elles pour développer des compétences de réflexivité linguistique et de métalangage.
- Le Bi-plurilinguisme : le dispositif bilingue français-occitan pour développer le plurilinguisme avec les langues voisines de la même famille et les langues étrangères.
- Principalement proposé dans le département, les 6 écoles du département permettent à plus de 600 élèves de bénéficier de cet enseignement bilingue.

- L'enseignement de la langue vivante régionale

- Il est mis en œuvre à parité avec la langue vivante étrangère (45'LVR / 45'LVE)
- Il est proposé à travers les disciplines dites non linguistiques (EPS, arts, mathématiques, sciences, histoire, géographie, questionner le monde ...)
- Il peut prendre la forme d'un enseignement intégré aux disciplines inscrit au projet d'école, pour tous les élèves de l'établissement.

- La continuité dans le second degré

- 2 collèges proposent une continuité bilingue : une discipline dite non linguistique est enseignée en occitan (géographie, EMC) et les élèves ont au moins deux heures d'occitan.
- 23 collèges ont la continuité bi-langue, l'option facultative ou un atelier ouvert à tous les élèves.

- 3 lycées ont l'occitan en LVB ou LVC et le lycée René Gosse de Clermont l'Hérault propose un atelier langue et culture occitane à la rentrée 2025.

L'enseignement s'appuie sur un projet pédagogique académique 1^{er} et 2nd degré.

Le principe interdisciplinaire de ce projet relie la langue régionale aux autres disciplines.

Les thématiques choisies pour 2025 / 2026 permettront de traiter la matière dans le domaine des sciences. Plus précisément, les histoires aborderont :

- La météorologie (rose des vents, rituels de la météo...)
- Les vêtements
- Les objets techniques fonctionnant avec l'air (les moulins à vent, le cerf-volant, les carillons, la montgolfière ...)
- Les instruments à vent

Des liens interculturels sont présents tout au long de l'histoire : références à des contes, légendes, poésies, chants, danses... emblématiques de la culture occitane.

Le travail en interdisciplinarité sera aussi privilégié avec des croisements entre enseignements à faire avec les arts visuels, les sciences, le patrimoine, l'éducation physique et sportive, le développement durable, l'EMC...

L'album comme la bande-dessinée sont accessibles à tous les niveaux et à toute modalité d'enseignement (Maternelle comme élémentaire, en éveil aux langues, en enseignement ou bilinguisme).

Les supports pédagogiques sont financés par la Région Occitanie. Chaque classe inscrite au projet se voit remettre un album par élève.

2024 – 2025 : Des projets fédérateurs : le projet « Taissonet fa l'artista » « Istòrias » axés sur le temps et l'histoire des arts.

- **A Clermont l'Hérault**, le 10 juin, l'école Laure Moulin a clôturé l'année par la journée des langues. Elle a eu pour objectifs de valoriser les langues et les cultures des élèves et le plurilinguisme de notre société, et de créer du lien entre enseignants, élèves et parents. Toutes les langues des élèves ont été mises à l'honneur pour raconter des histoires, jouer avec les langues, découvrir des instruments de musique traditionnels, danser. Les langues et cultures représentées : italien, espagnol, anglais, allemand, arabe, breton, occitan, roumain, moldave, langues d'Afrique de l'ouest (lingala, ...)
- **A Villeneuve-lès-Béziers**, le groupe scolaire a organisé la journée occitane du 13 juin. Elle a rassemblé tous les élèves autour de la culture : théâtre, danses, contes, tambourin, arts visuels...
- **A l'école Nelson Mandela de Béziers**, le même jour, s'est déroulé un goûter-concert bilingue. Un projet fondé sur la parentalité a donné naissance à l'écriture de chanson par les élèves, les parents et les enseignants.
- **A Olonzac**, l'école maternelle Henri Matisse a travaillé avec les ressources locales (musée de la préhistoire, archéologues). A travers la découverte et la pratique de l'art pariétal, les élèves ont recréé une grotte dans leur école et l'ont transformé en musée. Le 12 juin, les parents ont pu visiter cette exposition enrichie par le projet des Petites Galeries.



Plan de formation 2024/2025 – Piloter une école avec un parcours bilingue français/occitan

- En avril 2025, cette action de formation a permis aux directrices et aux directeurs de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs préoccupations autour de la problématisation suivante : comment le parcours bilingue peut-il être un levier pour le projet d'école et tous les élèves ?
- Dans un second temps, le collectif a réfléchi à l'élaboration d'outils communs sur la communication et l'information auprès des familles.

Contact : Céline SERVA
Celine.Serva@ac-montpellier.fr

Parcours citoyen et engagement



SNU - classes engagées



Le Service National Universel (SNU) est le dispositif d'engagement destiné aux jeunes âgés entre 15 et 17 ans. Il est mis en œuvre sur tout le territoire et dans l'Hérault depuis 2021. Il se déroule en deux phases : tout d'abord, un séjour de cohésion de 12 jours au cours duquel les jeunes vivent une expérience collective visant à transmettre des valeurs républicaines et une culture de l'engagement. Ensuite, chaque volontaire poursuit son engagement lors d'un « temps de service à la Nation » (phase 2). Cette phase devra être réalisée dans l'année qui suit le séjour et sera soit courte, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, soit longue, dans le cadre d'un Service Civique, d'une Réserve Civique, d'un volontariat international, ou d'un engagement associatif. Les objectifs du SNU sont de favoriser la mixité sociale, d'enseigner aux jeunes les enjeux de la défense et d'inciter à **les jeunes à découvrir l'engagement sous toutes ses formes**.

Depuis janvier 2024, le dispositif du Service National Universel (SNU) a connu une évolution significative. Cette année marque ainsi la deuxième année de sa mise en œuvre. Outre les séjours classiques, les élèves

de seconde et de première année de CAP ont eu l'opportunité de s'engager dans un projet pédagogique annuel labellisé « **Classes et lycées engagés** ». Ce dispositif permet à des classes de participer à des séjours SNU organisés pendant le temps scolaire, tout en intégrant des contenus et des initiatives axés sur **l'engagement citoyen**, en cohérence avec les enseignements et les actions éducatives menées tout au long de l'année.

Ainsi, 25 classes héraultaises ont choisi de s'inscrire à ce label (contre 17 en 2024), pour participer à des séjours SNU pendant le temps scolaire. Cela représente **9 lycées** du département, avec une participation de **521 élèves** en 2024, contre **400 l'année précédente**.

Cependant, dans un contexte de ralentissement à l'échelle nationale, le SNU a connu une **baisse relative de participation** dans l'Hérault. En effet, en parallèle des classes engagées, **plus de 420 volontaires héraultais** ont pris part aux séjours SNU avant le 15 juillet 2025, contre 720 en 2024. À titre de comparaison, on comptait **230 participants en 2021, 630 en 2022, et 680 en 2023**, reflétant une évolution variable des effectifs au fil des années.

Contacts :

Chef de projet SNU : Martin FAGBEMI

Référente administrative : Nadège LEARD
ce.sdjes34.snu@ac-montpellier.fr

Le Service Civique

Engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, le Service Civique est un creuset de vivre ensemble, de cohésion nationale et soutient la participation des jeunes à la vie de la nation.



Rassemblement « Envie d'agir pour l'environnement » à Gignac du 4 juin 2025 en présence d'Eric Suzanne sous-préfet de Lodève

Plus de 850 000 jeunes se sont inscrits au niveau national dans une mission d'intérêt général depuis l'avènement du Service Civique le 10 mars 2010. Parmi eux, 17 651 jeunes héraultais se sont engagés dans des missions de solidarité, de l'environnement, de santé, de sports, de culture et loisirs et loisirs, de mémoire et citoyenneté.

Quatre événements ont jalonné l'année 2024 : un rassemblement de volontaires autour de l'environnement au printemps à Aniane, deux « Service Civique dating » à la rentrée à Béziers et à Montpellier (intégré à l'événement « Une solution pour tous à la rentrée ») et un grand rassemblement de volontaires en décembre. Ils seront reconduits en 2025 et portés par un collectif d'acteurs institutionnels et associatifs.

Pour le département de l'Hérault,

2 269 contrats ont été signés pour l'année 2024 dépassant de 18 % la cible fixée par l'Agence du Service Civique. La cible avancée pour 2025 est de 2 247 contrats. Enfin, une expérimentation nationale du Service Civique écologique est actuellement menée sur l'agglomération de Sète.



Rassemblement départemental des volontaires à Pierresvives du 9 décembre 2024.

A noter que le SDJES n'est pas l'interlocuteur pour envisager l'accueil des volontaires au titre du Service Civique Universel au sein des établissements scolaires.

Ce dossier est géré pour le compte du Rectorat par Geneviève MIRAVETE :
genevieve.miravete@ac-montpellier.fr
04.67.91.50.12. En cas de demande, merci de bien vouloir vous adresser à elle.

Pour rappel les missions accessibles dans ce cadre sont consultables via ce lien :



Référents Service civique
Séverine GAUTHIER et Thierry ROOS

Gestionnaire administrative
Sylvia FALCAO
ce.sdjes34.servicecivique@ac-montpellier.fr

Les Cadets de la Défense

La sixième promotion des Cadets de la Défense, promotion « les fusillés de la Madeleine », est composée d'une vingtaine d'élèves de 3^{ème} issus des collèges Simone Veil, Arthur Rimbaud, Les Escholiers de la Mosson, Camille Claudel et Marcel Pagnol (Montpellier)

Le dispositif « Cadets de la défense 34 » est issu d'un partenariat entre la Délégation militaire départementale de l'Hérault et la DSDEN 34, avec l'appui de l'Association Régionale des Auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) et de partenaires financiers.

Dispositif hors-temps scolaire, il contribue au développement des compétences du parcours citoyen. **Basé sur le volontariat des jeunes filles et garçons**, il propose aux élèves de 14 à 16 ans des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne. Ces actions sont encadrées par des militaires d'active ou de réserve et des enseignants volontaires.

Les Cadets de la Gendarmerie

La Gendarmerie nationale, l'Education nationale et les Réservistes Citoyens de la Gendarmerie ont créé un partenariat afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des Cadets de la Gendarmerie au lycée G. Pompidou de Castelnau le Lez et aux lycées V. Hugo et L. Feuillade de LUNEL.

Les objectifs sont les suivants : promouvoir le sens civique de jeunes garçons et filles âgés de 15 à 21 ans ; renforcer le lien Armée-Nation ; développer l'esprit citoyen au travers de projets collectifs dans le domaine de l'environnement, des activités sportives, de la solidarité, du respect des différences, de l'ouverture aux autres ; faire découvrir la Gendarmerie nationale et les possibilités de recrutement qu'elle offre. Tout jeune souhaitant s'inscrire aux cadets de la gendarmerie devra s'inscrire au SNU.

Jeunes Sapeurs-Pompiers et Cadets de la sécurité civile

Le jeune sapeur-pompier (JSP) est un jeune bénévole qui montre de l'intérêt pour les services de secours et s'initie en compagnie de pompiers professionnels ou volontaires.

Le collège du Jaur de St-Pons-de-Thomières offre la possibilité aux élèves de la 5^{ème} à la 3^{ème} de suivre une formation Jeunes Sapeurs-Pompiers en collaboration avec le SDIS 34. Ce parcours peut être complété au lycée Jacques Brel de la commune par l'option Sapeurs-pompiers volontaires en 1^{ère} et terminale ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne). Un renouvellement de la signature de la convention a eu lieu entre le Président du Conseil départemental de l'Hérault et l'IA-DASEN.

Afin de renforcer les dispositifs d'engagement des jeunes avec le SDIS34, une section des Cadets de la sécurité civile a vu le jour au sein du département au cours de l'année 2024 au collège « La Dullague » de Béziers. D'autres sections verront le jour cette année.

Classes défense

Intégré dans le protocole interministériel de 2016 signé entre trois ministères (Défense / Education nationale de l'Enseignement et de la Recherche / Agriculture, Agroalimentaire et Forêt), le dispositif comprend 8 classes dans l'Hérault en 2023 - 2024. Chaque « classe défense », construite à l'initiative de l'équipe pédagogique de l'établissement, contribue à la formation de la personne et du citoyen et s'inscrit au sein des parcours éducatifs. Le projet interdisciplinaire d'éducation à la défense repose sur un partenariat avec la délégation militaire départementale et une unité relevant des forces de défense et de sécurité.



Classe Défense Marine

Création d'une classe Défense Marine au lycée professionnel Jean Moulin de Béziers, rentrée scolaire 2025.



**UNE ÉCOLE COMME LEVIER
D'ÉGALITÉ DES CHANCES**

Une école pleinement inclusive

Le service départemental de l'école inclusive pleinement engagé pour l'inclusion scolaire de tous

Le Service Départemental de l'Ecole Inclusive de l'Hérault (SDEI), rattaché à la direction de la DSDEN 34, joue un rôle central dans la mise en œuvre de la politique d'inclusion scolaire pour les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP). Les missions de ce service s'articulent autour de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, du recrutement, de l'affectation sur les PIAL et du suivi des Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), des réponses aux sollicitations des familles et des partenaires ainsi que des formations apportées aux personnels éducatifs.

Dans les écoles et établissements scolaire de l'Hérault, il y a près de 14 000 élèves en situation de handicap.

Cette année, plusieurs dispositifs ont été ouverts :

- 2 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) supplémentaires dans les écoles du département : Ecole Berthe Morisot à Montpellier et Ecole La Treille à Maraussan
- 2 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) supplémentaires dans les 2 nouveaux collèges du département à Juvignac et Maraussan
- 2 Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) à Paulhan et Béziers
- 1 équipe d'autorégulation au Collège Gérard Philipe

LES FORMATIONS : dans le département, un focus est fait sur la mise en œuvre de l'école inclusive et l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves à travers la formation continue des enseignants. L'objectif est de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

Quelques Chiffres :

171 ULIS : unités localisées pour l'inclusion scolaire

45 ERSH : enseignants référents pour la scolarisation des enfants en situation de handicap

83 PIAL : pôles inclusifs d'accompagnement localisés

1 collège et 1 école AR

6 UEMA : unités d'enseignement maternelle autisme

4 UEEA : unités d'enseignement élémentaire autisme

23 UEE : unités d'enseignement externalisées

Le Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI) forme en priorité :

Les cadres

Les chefs d'établissement,
les inspecteurs
(et leurs conseillers)...

Tous les enseignants

Formations aux troubles du
Neuro-Développement
(TND)

Les formations suivantes ont été proposées en 2024-25 :

- Une journée pour tous les enseignants débutants
- Un accompagnement à l'emploi pour les AESH nouvellement recrutés (60 heures)
- 5 STAGES MIN (modules de formation d'initiative nationale) d'une semaine sur l'enseignement à des élèves en grande difficulté scolaire en relation avec les attentes de l'école, présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales ou des troubles des élèves porteurs d'autisme par la mise en œuvre des gestes professionnels adaptés à l'attention des enseignants spécialisés, non spécialisés et autres personnels des établissements scolaires (AESH notamment).
- L'accompagnement des candidats au CAPPEI par VAE ou voie de l'examen
- Le pilotage des DACS (directeurs de SEGPA), des enseignants de RASED (réseaux d'aides aux élèves en difficulté), des enseignants de classe relais tout au long de l'année avec des journées de formation
- Une journée de formation pour les enseignants débutants en SEGPA, en ULIS et sur le poste d'enseignant référent (ERSH)
- Des formations inter-catégorielles pour les Professeurs des Ecoles, des collèges et les AESH (formations PIAL) au service de la réussite des élèves en situation de handicap ; à partir des besoins et des ressources locales, il s'agit de construire des gestes professionnels coordonnés entre les enseignants et les AESH afin de mieux garantir l'accessibilité des apprentissages et de conduire les élèves vers l'autonomie. Ces formations seront reconduites l'année prochaine au niveau des PIAL.
- Pilotage de l'équipe départementale des ERSH : 5 journées
- Formation et accompagnement des coordonnateurs ULIS du 1^{er} et 2nd degré sur une journée.
- Accompagnement des enseignants d'Unité d'Enseignement Autisme pour co-développer les compétences professionnelles par l'échange et la mutualisation d'outils et de pratiques
- Formation dans chaque circonscription sur le pilotage des dispositifs ULIS

FOCUS :

Une formation départementale pour impulser le pilotage des dispositifs ULIS en circonscription.

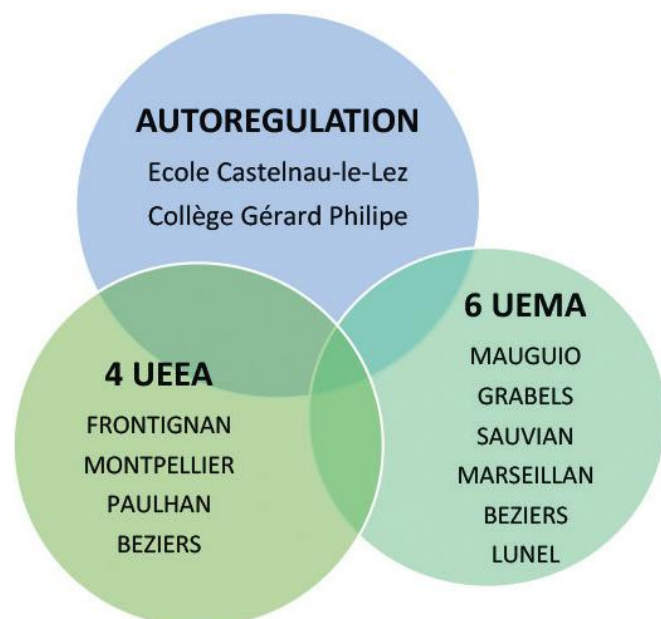
Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la scolarisation des élèves en situation de handicap, le SDEI a déployé cette année une formation départementale à destination des équipes pédagogiques mais également des partenaires sur le fonctionnement des dispositifs ULIS. Cette initiative a permis d'harmoniser les connaissances institutionnelles sur le fonctionnement de ces dispositifs et de diffuser la mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique.

Organisé sur plusieurs journées, ce temps de formation a regroupé, dans chaque circonscription, les Inspecteurs de l'Education Nationale, les coordonnateurs ULIS, les psychologues, les directeurs, les membres de RASED, de Pôle ressource, les ERS, les coordonnateurs REP et les conseillers pédagogiques.

Plusieurs partenaires ont déjà pu ou pourront bientôt bénéficier de formations (équipes de la CDAPH, membres du pôle social du tribunal administratif). Ce temps d'échange et de réflexion partagé a permis de clarifier le rôle du coordonnateur ULIS en mettant en avant son rôle de personne ressource pour soutenir la scolarisation des élèves dans leur classe.

Dispositifs pour les TND : des dispositifs différenciés pour mieux répondre aux besoins de chaque élève

- > A la rentrée 2025, deux nouvelles unités d'enseignement élémentaire autisme ont ouvert leurs portes à Paulhan et Béziers.
- > Une équipe médico-sociale intégrera bientôt le collège Gérard Philipe à Montpellier pour déployer l'autorégulation au collège. Tous les personnels du collège pourront être formés à l'autorégulation et à l'accueil des élèves porteurs de TND.



Partenariats :

Avec le département

Le Service Départemental de l'Ecole Inclusive (SDEI) a travaillé avec le département pour préparer la construction et la rénovation des collèges.

Ainsi, les unités localisées pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) et les unités d'enseignement externalisées (UEE) seront mieux installées. Le Ministère de la Santé vise à accueillir 80 % des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires.

En outre en lien avec le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé et une implication de tous les acteurs de l'autonomie sur le territoire (MDPH, MDA, CCAS, CLIC, Maisons France Service, CAF, Assurance retraite, Assurance maladie, Communautés 360, DAC, CPTS...), le SDEI contribue à la mise en place du **Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA)**. Ce travail collaboratif tend vers une simplification et une amélioration du **parcours des usagers** grâce à une **responsabilité partagée** par l'ensemble des acteurs.



Avec des services du secteur Médico-Social Avec les Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS)

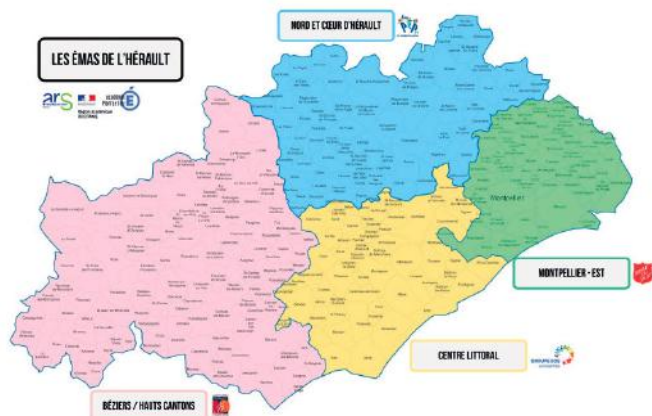
Les Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation, EMAS, ont pour objectif de maintenir la scolarisation d'élèves en situation de handicap.

Une EMAS préfiguratrice intervient depuis 2019 sur l'agglomération de Montpellier. Quatre EMAS sont réparties sur l'ensemble de l'Hérault.

- L'EMAS gérée par l'association au Service de l'Enfance couvre la zone HAUTS CANTONS ET BITTEROIS ;
- L'EMAS de la Fondation de l'Armée du Salut couvre la zone EST ;
- L'EMAS de l'association PEP34 couvre la zone NORD EST ;
- L'EMAS de Groupe SOS Solidarités couvre la zone CENTRE LITTORAL.

Les EMAS accompagnent les équipes pédagogiques par une écoute et un appui technique. Elles mettent leurs compétences à disposition de la communauté pédagogique et éducative des établissements scolaires et élaborent une vision globale de l'enfant et de ses be-

soins. Les EMAS apportent leur expertise ainsi que les ressources nécessaires à l'accompagnement des élèves présentant des besoins spécifiques.



Les EMAS interviennent selon deux modalités :

Les saisines individuelles nécessitent la validation de l'Inspecteur de Circonscription et l'autorisation du personnel de l'établissement scolaire et de la famille. Cette saisine individuelle nécessite aussi des rencontres entre les EMAS et les professionnels et la famille. Elles imposent la connaissance du secteur et du territoire d'intervention pour favoriser un partenariat efficace au service de l'enfant.

Le protocole d'intervention en saisine individuelle se déroule en 5 étapes ou plus en fonction des besoins.

1. La présentation de l'enfant notifié par le directeur ou chef d'établissement.
2. Une ou deux rencontres avec les parents (ou représentants légaux) en présence du chef d'établissement.
3. Des entretiens téléphoniques avec chaque partenaire sur une période de 15 jours.
4. La rencontre en individuel de l'enseignant et de l'AESH de l'enfant de permettre une compréhension des comportements de l'enfant. Une observation peut être réalisée.
5. Un second rendez-vous avec les parents et le directeur a pour objectif de faire un retour sur les échanges avec les partenaires. Ce rendez-vous permet une restitution des éléments de compréhension et d'analyse de la situation.



Les Instances :

Les PIAL

Depuis 2022, tous les élèves en situation de handicap inscrits dans une école ou un établissement public de l'Hérault peuvent bénéficier du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL). Le département compte 83 PIAL.

Les principaux objectifs du PIAL :

- Un accompagnement humain au plus près des besoins de l'élève en situation de handicap en vue du développement de son autonomie.
- Une souplesse organisationnelle de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles.
- Une évolution des modalités du travail des AESH.

Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont affectés et gérés par les PIAL. Depuis le décret du 17/07/2023, ils peuvent prétendre à un CDI après 3 ans d'ancienneté.

Les pôles ressources 1^{er} degré

Le département est divisé en 20 zones appelées circonscriptions. Chaque circonscription a un pôle ressource.

- Enjeu : répondre aux besoins d'apprentissage des élèves, à la demande d'un enseignant ou d'une école.
- Rôle : analyser les situations d'élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation.
- Constitution : personnes-ressources de l'Education Nationale (RASED, coordonnateurs, conseillers pédagogiques, enseignants maîtres formateurs, partenaires du médico-social...). L'Equipe Départementale de l'Ecole Inclusive participe à une réflexion avec les pôles ressources pour redéfinir leurs missions

Contact :
Secrétariat SDEI
04 67 91 47 47
ce.0342069P@ac-montpellier.fr



Scolarisation des enfants hospitalisés, malades ou accidentés



Tout élève malade ou accidenté, lors des périodes d'hospitalisation ou de convalescence à domicile, doit pouvoir poursuivre ses apprentissages.

Deux unités d'enseignement à l'hôpital existent dans l'Hérault :

- **L'une au CH de Béziers** avec deux enseignants : un en pédiatrie, un en pédo-psychiatrie.
- **L'autre au CHU Arnaud de Villeneuve de Montpellier** avec une coordonnatrice et neuf enseignants spécialisés du 1^{er} degré qui sont implantés dans les services pédiatriques de cinq hôpitaux : Arnaud de Villeneuve, Lapeyronnie, Peyre Plantade, Saint Eloi et Gui de Chauliac. La prise en charge commence à partir de 15 jours d'hospitalisation si l'état de santé du jeune patient (de la maternelle jusqu'à la terminale) le permet, et en lien avec sa famille. Elle peut durer de quelques jours à une année entière. Pour assurer la continuité de la scolarité des enfants et adolescents hospitalisés, les enseignants interviennent auprès des élèves, en salle de classe ou en chambre, toujours en liaison avec l'établissement scolaire d'origine (programme, manuels, contrôles...). Ils peuvent se déplacer dans ces établissements lors des équipes éducatives et équipes de suivi de la scolarisation, et réaliser des bilans scolaires utiles dans un projet d'orientation. Des visioconférences sont mises en place en tant que de besoin, afin de maintenir le lien avec la classe et dispenser des enseignements supplémentaires. En cas d'hospitalisation sur une période d'examen (CFG, Brevet, Bac, BEP...), des dispositions particulières peuvent être mises en place au sein de l'hôpital. L'unité d'enseignement étant centre d'examen, il est possible de passer des épreuves sur place.

Quand le jeune patient quitte le CHU, un Accompagnement Pédagogique A Domicile ou à l'Hôpital (APADH) de l'Éducation Nationale peut être accordé (au domicile, en centre de rééducation...) pendant la convalescence du jeune ou en cas de reprise à temps partiel de sa scolarité.

Contact : Gaelle REZE UBEDA
gaelle.Reze.Ubeda@ac-montpellier.fr

TEDI : travailler ensemble à distance et en interaction



Cette année dans le département de l'Hérault, le **SAPADHE (Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'École)** a accompagné **139 élèves empêchés par des maladies graves et de longues durées de suivre leur scolarité dans un établissement.**

En complément de ces accompagnements proposés et afin d'assurer le lien humain avec les professeurs et camarades de classe de l'élève, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, a déployé depuis septembre 2021, un système de télé-présence robotisé nommé TED-i à disposition des établissements scolaires allant de la maternelle à l'université.

Les robots sont proposés en fonction de l'âge et du lieu de scolarisation de l'élève.

Les retours sont très encourageants. La mise en place d'un robot permet de créer des liens sociaux souvent inexistantes depuis de nombreux mois pour l'élève. Plusieurs sont revenus, suite au déploiement, dans leur classe physiquement sans appréhension. Pour d'autres élèves, suivre certaines disciplines à distance leurs a permis de passer des examens tels que le brevet ou le bac.

Le TED-i BEAM

Il est équipé d'un micro, de deux caméras (dont une est dirigée vers le sol), de plusieurs capteurs, d'un haut-parleur et d'un écran. Il se recharge à une borne de chargement. Un clavier peut être branché à « la tête », notamment pour configurer la connexion Wifi et éteindre le dispositif.

Les autres commandes se réalisent depuis le dispositif pilote qui est un ordinateur portable.

Contact : Julie GUICHARD
Julie.Guichard@ac-montpellier.fr

SAS : structure d'accompagnement vers la sortie



La « structure d'accompagnement vers la sortie » (SAS), inaugurée à Montpellier en décembre 2022 par le garde des Sceaux et ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti, est un nouveau type d'établissement pénitentiaire destiné à favoriser la réinsertion des détenus à l'issue de leur peine.

Elle accueille environ 144 détenus « en fin de peine ou purgeant des peines inférieures à deux ans ».

Actuellement un professeur spécialisé a créé des outils d'évaluation et de mesure qui permettent de faire une analyse fine du parcours et niveau scolaire du public présent.

Les premiers indicateurs permettent une analyse non exhaustive mais très révélatrice du niveau scolaire de la population incarcérée à la SAS. La moitié des détenus sont sans diplôme. Il y a près de 40 % d'entre eux qui déclarent avoir un diplôme de niveau 3 et seulement 7 % de niveau 4.

Pour l'année 2023/2024, 116 détenus sont allés à l'école de la SAS.

Parmi eux 18 ont obtenu le CFG (certificat de formation générale).

En moyenne, 50 détenus différents sont scolarisés chaque semaine. Cela représente plus de 30 % de la population de la SAS.

A noter que 40 détenus restent encore sur liste d'attente à la scolarité

Cette SAS complète les deux unités d'enseignement en milieu carcéral existantes dans l'Hérault, l'une à Villeneuve-Les-Béziers, l'autre à Villeneuve-Les-Maguelone, chacune étant dotée de cinq enseignants spécialisés. Elles s'inscrivent dans une perspective d'éducation permanente, de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation. Ainsi, se sont environ 800 détenus, chaque année, qui se dotent de compétences nécessaires pour se réinsérer dans la vie sociale et professionnelle.

Ouverture du CAP cuisine à la SAS de Montpellier

Le département de l'Hérault se distingue par son dynamisme dans le secteur de la restauration, offrant de belles perspectives aux futurs diplômés du CAP Cuisine. Ce diplôme d'État permet d'accéder rapidement à des postes au sein de restaurants, brasseries, hôtels ou collectivités locales et ouvre la voie à des évolutions professionnelles, telles que chef de partie ou responsable de cuisine après quelques années d'expérience.

C'est pourquoi, l'ouverture du CAP Cuisine à la SAS, structure d'accompagnement vers la sortie, de Montpellier pour l'année scolaire 2025/2026 répond à une véritable attente locale voire nationale, portée par un marché de l'emploi en restauration très actif et une demande croissante de formation professionnelle qualifiante.

Les cursus accessibles via la SAS permettent de suivre une formation complète, combinant enseignements théoriques et pratiques, avec un accompagnement pédagogique personnalisé tout au long de la formation. Avec cette nouvelle offre de formation, la SAS espère qualifier 7 à 8 détenus chaque année.



Contact : Julie GUICHARD
Julie.Guichard@ac-montpellier.fr

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans



Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Pour l'année 2025/2026, le département de l'Hérault voit le nombre de ces classes spécifiques augmenter :

- 22 dispositifs de moins de 3 ans
- 4 classes passerelles

Deux ouvertures de dispositifs de moins de 3 ans : Ecole maternelle Prévert - Montpellier Nord et Ecole primaire Font Claire - Béziers Sud.

Le projet pédagogique et éducatif

Tous les dispositifs de moins de 3 ans et les classes passerelles du département se sont dotés d'un projet pédagogique et éducatif.

Il a pour objectif de rendre lisible les modalités d'accueil des enfants de moins de 3 ans à l'ensemble des partenaires (parents, collectivités territoriales, partenaires médicaux et sociaux) et de mettre en valeur les actions et la pédagogie menées dans ces classes.



Les termes d'un accueil réussi.

- 1) Créer les conditions favorables pour accueillir les enfants et leurs parents
- 2) Coopérer avec les parents
- 3) Organiser les apprentissages dans un environnement sécurisant et évolutif
 - Une prise en compte des besoins spécifiques du jeune enfant
 - Une organisation du temps et de l'espace spécifiques
 - Des temps éducatifs particuliers : la propreté, le repos et le repas
- 4) Travailler en équipe autour de l'enfant

Des témoignages d'enseignantes

Vers les premiers apprentissages

- École maternelle Samuel Paty, Béziers.
Enseignante : Madame Sandra BARET

Situations de mathématiques

Affiche dans la classe retraçant la séquence d'apprentissage mathématique

- École maternelle Jean Jaurès, Béziers.
Enseignante : Madame Aurélie PETIT

Premières acquisitions langagières

Des élèves qui sont déjà en interaction.

Espace à scénario : le primeur

Lexique des fruits et légumes. Transmission d'un message clair, la commande (fin d'année)

A chaque période ses espaces à scénarios ! L'occasion d'y travailler un lexique et une syntaxe précis. En amont, le dispositif « un mot par jour » qui permet d'introduire les mots un par un qui seront référencés sur le mur sonore et le cahier de lexique, puis qui seront réinvestis dans l'espace à scénarios grâce à un affichage simple (étiquettes mot/image), le tableau bavard et l'accompagnement dans ces espaces par l'adulte qui introduira petit à petit la syntaxe appropriée.



Exemple : « Donne-moi une banane s'il te plaît. Merci »

- **École maternelle Jules Michelet, Montpellier.**
Enseignante : **Madame Vanessa SUNDANUM**

« Une petite résidence d'artiste au sein de l'école »

Dans le cadre de notre projet mené par l'artiste Frédérique Chevé, nous avons eu la chance d'assister à la création d'un tableau devant nous sur le thème de l'habitat. **La salle de motricité a été totalement transformée en atelier d'artiste.**

Nous avons ensuite créé notre propre tableau à base de pigments, de collages et de traces. Nous présentons notre œuvre à la fin de l'année lors de la fête de l'école ouverte à tous les parents.

Création artistique « Nos maisons » par les élèves du dispositif -3 ans.



Une relation école/famille renforcée

- **École maternelle Jean Jaurès, Béziers.**
Enseignante : **Madame Aurélie PETIT**

Classe ouverte

Moment de chansons/comptines, observation par les parents et retour collectif ultérieur (début d'année)

Plusieurs fois dans l'année, les parents sont invités à venir observer un temps de classe : chansons/comptines, lecture d'albums, parcours de motricité, atelier... Pour chacun de ces moments et avant de rentrer dans la classe, les éléments à observer sont énoncés et explicités aux parents. Ces observations sont ensuite suivies d'un rendez-vous individuel ou collectif avec les parents concernés et font l'objet de discussions et de points de réflexion.



Des actions école/partenaires au service de l'accompagnement des familles

- **École maternelle Indira Gandhi, Montpellier.**
Enseignante : **Madame Barbara VIGNE**

Rencontre de fin d'année des quatre dispositifs des quartiers Hauts de Massane et La Paillade (écoles Gandhi, Martin Luther King, Van Gogh et Neruda) au centre social CAF l'île aux familles de la Paillade.

Tous les parents et les enfants des dispositifs, sont invités à venir voir **l'exposition des travaux réalisés et les photos des moments importants de l'année.**

C'est aussi l'occasion **d'accompagner son enfant dans la réalisation d'un parcours de motricité** monté avec du matériel prêté par Hérault Sport. Situation de co-éducation (parents usagers de l'école)



- **École maternelle Victor Schoelcher, Montpellier.**
Enseignante : **Madame Gaëlle PAULEAT**

Un partenariat avec la médiathèque Victor Hugo pour encourager les familles à fréquenter des lieux culturels proches en toute autonomie.

L'intervenante est venue lire des histoires en classe (3 temps dans l'année). La médiathèque a accueilli les enfants et les parents de la classe dans l'espace **bébé lecteurs**. Ils ont également pu assister à des **séances bébés joueurs** proposées mensuellement et à un spectacle musical.



Contact : Leila.Vieira-E-Silva@ac-montpellier.fr

Scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)



Le Centre Académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (CASNAV) et des enfants de familles itinérantes et de voyageurs à une triple mission : il est pôle d'expertise auprès du IA-DASEN de l'Hérault, instance de coopération et de médiation dans une dimension partenariale, et centre de ressources et de formation.

En 2024-2025, 1^{er} et 2nd degré confondus, 1 500 élèves originaires de plus de 60 pays ont été accueillis au sein de l'Ecole inclusive et accompagnés dans leur apprentissage de la langue française.

Modalités d'inscription

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault (IA-DASEN).

Modalités d'évaluation

Tous les élèves ont droit à une évaluation initiale en langue d'origine dont les modalités de mise en œuvre diffèrent selon les lieux et les niveaux de scolarisation.

Les accueils et évaluations des élèves peuvent être centralisés au sein d'espaces dédiés.

Modalités de scolarisation

L'inclusion est la modalité première de scolarisation.

A ce titre, les élèves allophones nouvellement arrivés en France (EANA) sont scolarisés dès leur arrivée dans une classe ordinaire correspondant à leur âge et bénéficient d'un enseignement spécifique de FLS (Français Langue Seconde / Langue de scolarisation).

LES ESPACES D'ACCUEIL

Montpellier

Espace Léopold Sedar Senghor
(Collège Port Marianne) 04 67 99 30 91 /
espace.sedarsenghor@ac-montpellier.fr
Accueil et évaluation des élèves du second degré.

Béziers

Espace Jean Perrin
(Collège Jean Perrin) 04 67 76 95 51/
eana.0341066z@ac-montpellier.fr
Accueil et évaluation des élèves de la maternelle au lycée.

Dans la très grande majorité des cas, cet enseignement est dispensé au sein de dispositifs appelés UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants) qui offrent aux élèves un volume hebdomadaire de 9 heures dans le premier degré et 12 heures dans le second degré (15 heures pour les élèves non-scolarisés antérieurement).

Cet accompagnement particulier, alternant temps de regroupement pour l'enseignement de la langue et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit sur une période d'un an à partir de la date d'arrivée en France. Les élèves peuvent bénéficier d'un soutien la deuxième année.

Les élèves du secondaire sont préparés au diplôme d'études en langue française dans sa version scolaire (DELFSO), reconnu au niveau international. Trois niveaux peuvent être présentés : A1, A2 et B1.

Contact : casnav34@ac-montpellier.fr
Tél : 04 67 91 50 14

FOCUS :

Accompagnement en UPE2A par convention

Si l'école ou l'établissement où l'élève est affecté ne propose pas de dispositif spécifique pour l'apprentissage de la langue, il peut être admis en UPE2A sur une partie de son emploi du temps afin bénéficier d'un enseignement de FLS, l'inclusion en classe ordinaire se déroulant dans son école ou établissement d'affectation. Cet accompagnement est formalisé par une convention entre les écoles / établissements et la famille.



Scolarisation des élèves issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV)



Selon la circulaire de 2012, les EFIV sont « des élèves issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relations discontinues à l'école. Les élèves concernées vivent dans des familles dont les déplacements ne favorisent pas, ou n'ont pas favorisé la continuité scolaire et les apprentissages. »

Afin de renforcer la continuité scolaire, l'inscription et l'inclusion de ces élèves dans une école ou un établissement doivent être le plus rapide possible.

Modalités d'inscription

En école élémentaire, la scolarisation fait suite à une affectation prononcée par le service de la scolarité de la mairie de la commune de rattachement. En cas de refus d'inscription, une admission provisoire est possible.

En collège et lycée, l'affectation est prononcée par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services de l'Éducation Nationale de l'Hérault (IA-DASEN).

A leur arrivée, sauf avis de maintien, les EFIV sont inscrits dans leur classe d'âge.

Attention :

Comme tous les enfants installés sur le territoire français, le droit à l'instruction est inaliénable.

Lors de l'inscription d'un élève, l'absence de justificatif de domicile ou de certificat de vaccination ne peuvent empêcher la scolarisation immédiate. La famille dispose d'un délai de 3 à 6 mois, selon la nature des documents, pour les transmettre.

Une attestation sur l'honneur selon le décret 2020 811 est considéré comme un justificatif de domicile.

Modalités d'évaluation et de scolarisation

Dès leur arrivée, les EFIV sont évalués et peuvent bénéficier, suivant leurs besoins d'un temps de remédiation au sein d'un dispositif UPS (Unité Pédagogique Spécifique). Si l'élève est inscrit dans une zone dépourvue d'UPS, il est important de contacter le CASNAV et le Chargé de mission EFIV.

Cette prise en charge particulière, alternant temps de regroupement et inclusion en classe ordinaire, s'inscrit dans un temps limité lié à la période de stationnement des EFIV et à leurs besoins en remédiations.

L'IEF (Instruction En Famille) / CNED est depuis 2019 dérogatoire et peut être obtenue dans le cas d'une itinérance avérée. Les élèves inscrits au CNED peuvent également être inscrits dans des établissements (Collège/lycée) durant des périodes données.

Contact : casnav34@ac-montpellier.fr
Tél : 04 67 91 50 14



La Mission académique de scolarisation des enfants de familles gitanes

La Mission académique de scolarisation des enfants de familles gitanes œuvre, au sein de l'école inclusive, à l'égalité des chances pour et avec les enfants et adolescents de familles gitanes quand ils cumulent des difficultés scolaires et sociales indépendantes de leur origine.

Elle a pour objectifs de contribuer au développement de dispositifs inclusifs et d'une plus grande mixité de la carte scolaire, de faire évoluer les représentations pour favoriser une scolarité pleine et entière de tous, d'étendre l'ambition scolaire jusqu'à 16 ans et l'ambition de formation jusqu'à 18 ans, de consolider l'alliance éducative avec les familles pour rassurer et contribuer au partage des savoirs, de former / partager avec les équipes les démarches pédagogiques adaptées, et enfin de s'inscrire dans la continuité et la durée grâce à un pilotage académique renforcé.

Dans l'Hérault, des dispositifs inclusifs spécifiques, les Unité pédagogique de réussite (UPR), sont expérimentés au collège à Montpellier et Agde. Ces dispositifs permettent à des élèves en grand retard scolaire de bénéficier de soutien spécifique pour se réapproprier les bases non acquises en primaire tout en suivant des cours en classe ordinaire du niveau d'âge correspondant. En parallèle, des activités interculturelles sont proposées en partenariat avec des associations socio-éducatives et culturelles locales pour expliciter et valoriser les cultures gitanes comme faisant partie

intégrante de la région, avec par exemple des visites de classes au Festival Gipsy Bohème à la Halle tropisme de Montpellier (fin septembre-début octobre chaque année) mais aussi des expositions consacrées à l'Histoire des mondes tziganes dans les établissements. Ce sont enfin de nombreuses rencontres et formations pour les enseignants qui permettent de renforcer le réseau avec les partenaires, acteurs associatifs, chercheurs, parents d'élèves, à l'image de la seconde Rencontre académique qui a eu lieu le 19 mars 2025 à Perpignan.



Scolarisation des enfants vivant en bidonvilles

Dans la continuité du projet Connexions (2016-2019), l'Académie de Montpellier porte un poste de **chargé de mission pour la scolarisation des enfants issus des bidonvilles à Montpellier**, rattaché au CASNAV. Son travail consiste à veiller au droit et au devoir d'instruction scolaire, à accompagner les élèves dans leur scolarité et à entretenir les relations entre les familles et les écoles, en partenariat avec les services de l'État, les collectivités territoriales et les associations. En outre, il assure le **suivi de projets innovants** en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers en situation de précarité : dans ce cadre, il accompagne les deux postes de médiatrices scolaires inclusives en classe ordinaire (1^{er} et 2nd degrés), financés par la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et portés par le GIP Formavie. Il assure également la **coordination de la médiation scolaire associative** dans une perspective de mutualisation des informations et d'harmonisation des pratiques : trois postes de médiateurs scolaires, financés par la DIHAL

et le Fonds Social Européen (FSE) sont portés par les associations AREA et Cimade. Par ailleurs, le chargé de mission a accompagné la DASEN et des Inspecteurs généraux sur un bidonville à Montpellier. La délégation de l'Inspection Générale de l'Education, du Sport et de la Recherche (IGESR) a unanimement apprécié les rencontres et les échanges proposés.



Port de la tenue commune : retour des expérimentations



Dans le département de l'Hérault, plusieurs expérimentations du port de la tenue commune ont été lancées : en février 2024 à Béziers, et à la rentrée 2024 dans les écoles de la Grande Motte et de Pérols.

En février 2024, au retour des vacances d'hiver, les élèves de quatre écoles de la ville de Béziers ont adopté la tenue unique, dans le cadre de l'expérimentation.

Il s'agit des écoles :

EEPU Mairan (RE°), EEPU La Chevalière (Hors éducation prioritaire), EEPU Roland (hors éducation prioritaire) et EPPU Riquet Renan (REP+)

Le projet, impulsé par la Ville de Béziers a pris naissance en novembre 2023 ; s'en est suivie une étroite collaboration entre la ville, l'Éducation nationale et les familles.

En chaque début d'année scolaire, chaque élève reçoit un nouvel uniforme complet.

La ville a créé un service spécifique pour la gestion matérielle des tenues uniques.

Cette tenue est financée pour moitié par l'État et pour moitié par la ville de Béziers.

Les élèves arborent fièrement leur tenue ; les familles se disent satisfaites.

Dans les écoles, les directrices et directeurs remarquent quelques effets : léger apaisement du climat scolaire, développement du sentiment d'absentéisme, légère diminution de l'absentéisme de certains élèves.

Les familles sont en grande majorité satisfaites de l'expérimentation du port de la tenue vestimentaire unique, que ce soit à **Pérols** ou à **La Grande-Motte**.

Les enfants ont largement respecté cette nouvelle directive du règlement intérieur. Cela a renforcé le sentiment d'appartenance des élèves et gommé en partie des inégalités pour les plus démunis. Le financement, dans le cadre du CNR, s'étale sur deux années. Cela a permis de gagner en efficience sur le plan logistique et de renouveler en partie le trousseau, quantitativement et qualitativement.



Parcours de mixité en mathématiques et sciences du numérique

Dans le cadre du plan académique « filles et mathématiques » et afin que les jeunes filles prennent toute leur place dans les métiers de l'ingénieur et du numérique, le département de l'Hérault met en place à la rentrée scolaire 2025-2026 huit dispositifs de mixité.

Parcours mathématiques et sciences du numérique

Quatre dispositifs concernent les mathématiques et les sciences du numérique. Outre l'égalité des chances et la lutte contre les assignations de genre, ces parcours qui s'étalent du 1^{er} degré au 2nd degré, sont installés en réseau d'éducation prioritaire renforcée (Montpellier-nord) et en ruralité (Bédarieux, Clermont-l'Hérault, Lodève). Dans chaque dispositif, un atelier dans lequel seront présentes plus de 50 % de filles permet de travailler les compétences mathématiques et des sciences du numérique.

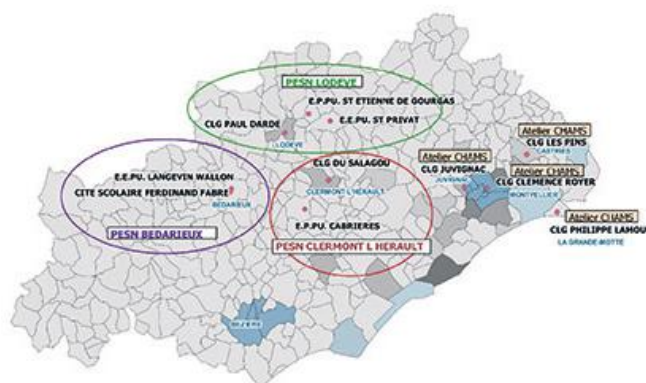
Cet atelier est intégré dans les horaires d'enseignement dans le 1^{er} degré, et se rajoute aux horaires d'enseignement dans le 2nd degré. Certains ateliers, en début de parcours, peuvent assembler des élèves du 1^{er} degré et du 2nd degré (ex : un groupe unique cycle 3). Les travaux sont conduits en partenariat avec l'environnement scientifique et les professeurs sont accompagnés par les équipes de circonscriptions et les corps d'inspection du second degré.

Parcours Mathématiques, Sciences et Technologie

Quatre dispositifs concernent les mathématiques, les sciences et la technologie. Outre l'égalité des chances et la lutte contre les assignations de genre, les ateliers supports de ce parcours débutent en classe de quatrième et se poursuivront, en 2026-2027, en classe de troisième. Ils sont installés dans des collèges volontaires (Castries, Juvignac, La Grande Motte, Montpellier Clémence Royer).

Ces ateliers se rajoutent aux horaires d'enseignement. Basés sur la pédagogie de projet, ayant recours aux rôles modèles et à la pédagogie différenciée, ils sont animés par des équipes pluridisciplinaires et ont vocation à devenir des classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences (CHAMS) à la rentrée scolaire 2026-2027.

Initiatives Filles, sciences et mathématiques dans l'Hérault





Un internat d'excellence offre aujourd'hui aux collégiens et lycéens la possibilité de suivre la formation qui les intéresse dans toute l'académie, en étant hébergés dans un cadre d'études propice à leur réussite scolaire.

Pour qui ?

L'internat s'adresse à tous les collégiens et lycéens motivés qui souhaitent changer de cadre de vie pour réussir leurs études, construire leur projet professionnel, développer leur sens de la vie en communauté et des responsabilités.

Ces internats peuvent également répondre à des difficultés particulières rencontrées par des élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement favorable pour réussir leurs études. Ces difficultés peuvent être d'ordre sociales, économiques ou familiales. Tous les élèves peuvent se porter candidats pour intégrer un internat d'excellence : grâce à la variété des formations qui sont proposées, ils peuvent choisir celle qui l'intéresse même si elles sont situées loin de leur domicile.

Pourquoi choisir un internat d'excellence ?

- Un accompagnement pédagogique personnalisé
- Un dispositif pour pallier, de manière temporaire ou sur le long terme, aux difficultés sociales, économiques ou familiales rencontrées
- La variété des formations proposées
- Une solution permettant le choix d'une formation ambitieuse, même éloignée du domicile.

Les internats d'excellence dans l'académie de Montpellier

21 établissements de l'académie de Montpellier ont obtenu le label Internats d'excellence dans le cadre des appels à projet relatif aux internats du XXI^{ème} siècle

Dans l'Hérault

- Cité scolaire Françoise Combes de Montpellier (34)
- Lycée professionnel Fernand Léger de Bédarieux (34)
- Lycée Joseph Vallot de Lodève (34)
- Lycée professionnel Jacques Brel, St-Pons de Thomières (34)



**UNE ÉCOLE ANCRÉE
DANS SON TERRITOIRE**



Copiloté par Monsieur le Préfet et Madame l'Inspectrice d'académie, l'observatoire des dynamiques rurales a été installé en 2025 en Hérault.

Cette réunion, à laquelle étaient conviés des représentants de l'association départementale des maires et de l'association des maires ruraux, a été l'occasion d'échanger avec les élus sur les principaux enjeux de l'école rurale dans le département, les actions mises en œuvre et les effets attendus.

Les questions traitées furent diverses, dépassant le simple cadre de la carte scolaire et embrassant tous les sujets éducatifs communs (continuité éducative, santé scolaire, TER, projets d'excellence en matière numérique, etc.). Concrètement, l'observatoire vise à :

- Anticiper les évolutions démographiques et les besoins éducatifs ;
- Faciliter les échanges autour de la carte scolaire et des projets éducatifs en territoires ruraux ;
- Offrir une visibilité à trois ans sur les effectifs scolaires, afin de mieux partager et de mieux éclairer les décisions à venir.

L'ambition ultime est de favoriser une meilleure cohérence des politiques publiques en matière de maillage scolaire ou encore d'aménagement éducatif en zones rurales et de nourrir des projets de territoires en servant de lieu de concertation entre la préfecture, l'Éducation nationale et les Élus.



Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants.

À travers les Cités éducatives, le Gouvernement veut ainsi fédérer tous les acteurs de l'éducation scolaire et périscolaire, dans les territoires qui en ont le plus besoin et où seront concentrés les moyens publics. L'ambition n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin.

Les Cités éducatives sont des territoires qui s'organisent pour répondre collectivement à un défi éducatif d'ampleur. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Les grands objectifs :

Trois grands objectifs guident l'ambition des cités éducatives sur le terrain, qui se traduisent par de très nombreuses actions pour les 0-25 ans des quartiers concernés :

Conforter le rôle de l'école : là où elle est particulièrement attendue, l'École doit être plus attractive et rayonnante sur son environnement.

Promouvoir la continuité éducative : la continuité éducative doit être organisée autour de l'école, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes contribuant à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire.

Ouvrir le champ des possibles : les enfants et les jeunes doivent trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation. Les partenaires visent ici à multiplier les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

En 2024 et 2025, les 4 premières Cités Educatives du département de l'Hérault ont obtenu le renouvellement de leur label pour une durée de trois ans et deux nouvelles Cités Educatives ont été labellisées :

Renouvellement du label : Montpellier, Béziers, Sète (2024) ; Lunel (2025)

Labellisation : Bédarieux, Lodève (2025)





CITÉ ÉDUCATIVE DE SÈTE QUARTIERS CENTRE-VILLE – ILE SUD ET ILE DE THAU

Renouvellement du label cité éducative à budget Etat constant, avec périmètre identique

8 000 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

15 établissements concernés :

9 Ecoles, 3 Collèges, 3 Lycées.

1 000 Elèves impliqués en 1^{er} degré, 1 300 en Collège, 3000 élèves associés en Lycée

Partenaires : Agglo-pôle, CCAS, CD, PMI, CRIA 34, Associations

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Qualifier des espaces de scolarisation innovants, valorisants et inclusifs
- 1.2 Renforcer un travail de continuité éducative et pédagogique
- 1.3 Lutter contre le décrochage scolaire

Axe 2 : Renforcer la continuité éducative

- 2.1 Anticiper des conditions d'inclusion favorable dès le plus jeune âge
- 2.2 Renforcer l'alliance éducative entre les familles et les institutions
- 2.3 Renforcer la prévention et structurer la dynamique en faveur de la jeunesse

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Réduire les situations d'illettrisme
- 3.2 Eduquer au numérique et l'intégrer comme outil pédagogique et préventif
- 3.3 Favoriser le pouvoir d'agir de la jeunesse

FOCUS :

Café des parents de la cité éducative

Une initiative parentale innovante dans laquelle une implication exemplaire des parents. Dans le cadre des cafés des parents avec l'appui de l'EPE (Ecole des parents et des éducateurs) et du CCAS, réalisation d'une carte indiquant les chemins des parents. En découle, des chemins de randonnées à 2 pas de la maison fait par des parents d'élèves élus des écoles du QPV Ile de Thau destination des parents.

PEAMS : Projet expérimental d'appui médico-social

Un projet novateur et expérimental avec pour objectif de :

- Coordonner et accompagner l'inclusion des enfants en situation de handicap notifiés MDPH en attente d'une prise en charge adaptée (place en ESMS, AESH, SESSAD, etc.).
- Orienter les parents étant dans une démarche de diagnostic pour leur enfant.

En partenariat avec le groupe SOS solidarité, et ses structures d'accompagnement pluridisciplinaire.



CITÉ ÉDUCATIVE DE MONTPELLIER QUARTIER MOSSON

Renouvellement à budget Etat constant, avec périmètre identique et intégration du lycée du secteur vécu, le Lycée J Monnet.

29 000 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

28 établissements concernés :

24 Ecoles, 3 Collèges, 2 Lycées

4 300 Elèves impliqués en 1^{er} degré, 2 700 en 2nd degré

Partenaires : Métropole, CAF, DRAC, Conseil Régional, Conseil Départemental, ARS

3 Priorités thématiques :

- 1 - : L'orientation scolaire et professionnelle
- 2 - : La persévérance scolaire et la prévention du décrochage et des ruptures éducatives
- 3 - : La promotion de la santé
- 4 - La maîtrise du langage

Une 5^{ème} priorité transversale : le soutien à la parentalité

5 principes clés :

- La continuité éducative
- Une approche globale selon une logique de parcours
- Des actions visant toute une classe d'âge
- Une attention particulière envers les enfants et familles à besoins spécifiques
- La montée en compétence des acteurs et professionnels

FOCUS :

Devoirs avec parents en classe, en fin de maternelle et élémentaire

L'enseignant accompagne l'élève et ses parents dans la compréhension du travail personnel scolaire ainsi que dans son évolution de la fin de maternelle à l'entrée au collège. **En 2022, 50 bénéficiaires, en 2023, 102, en 2024 c'est 144 accompagnements ;** Retours extrêmement positifs tant pour les élèves, leurs parents que leurs enseignants.



CITÉ ÉDUCATIVE DE BÉZIER QUARTIER CENTRE-VILLE- FAUBOURG

Renouvellement à budget Etat constant, avec agrandissement du périmètre aux 2 QPV Iranget - Grangette et Devèze

19 472 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

22 Etablissements : 8 écoles élémentaires, 3 écoles primaires, 8 écoles maternelles, 2 collèges, 1 lycée

3 568 Elèves impliqués en 1^{er} degré, 2 480 Elèves en 2nd degré.

Partenaires : Ville de Béziers, Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, CCAS, CD, DRE, Associations

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Déployer des études surveillées
- 1.2 Impliquer les parents dans l'accompagnement scolaire de leur enfant : affirmer le rôle de l'école auprès des parents de manière à ce qu'ils prennent part pleinement à l'éducation de leurs enfants
- 1.3 Assurer un climat favorable au bien-être des élèves en poursuivant et en développant la professionnalisation des acteurs jeunesse.

Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

- 2.1 Favoriser la socialisation précoce des enfants, dès le plus jeune âge, l'enfant bénéficie d'un environnement éducatif de qualité.
- 2.2 Prévenir le décrochage scolaire et l'absentéisme en travaillant autant sur le premier degré que sur le second degré.
- 2.3 Prévention santé. Face à l'augmentation significative des besoins de soins médicaux des jeunes et des délais de prise en charge par des spécialistes, des actions de détection et de diagnostic plus précoces doivent être menées.

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Accompagner le parcours d'orientation pour une insertion professionnelle choisie
- 3.2 Ouverture culturelle et citoyenne

FOCUS :

Espaces Snoezelen (multisensoriels), en maternelle :

De la petite section à la grande section, proposer aux élèves des espaces lieux et temps pour se recentrer sur les 5 sens.

Former les personnels : enseignants, AESH, ATSEM aux pratiques type Snoezelen. Favoriser le bien-être des jeunes enfants à l'école maternelle. Proposer des premiers éléments de réponse pour les élèves présentant des troubles du comportement, mais également tous les autres. **900 élèves.**

Etudes actives, en collège

Etudes surveillées actives permettant de renforcer les compétences des élèves en réduisant les écarts dans différents domaines en fonction des besoins repérés.

Les études actives se déclinent en plusieurs type d'ateliers :
- ateliers méthodologie renforcée - ateliers numériques - ateliers apprentissage de la lecture pour des élèves en situation d'illettrisme - ateliers projet professionnel - ateliers bien être - ateliers coaching oral. **280 collégiens bénéficiaires.**



CITÉ ÉDUCATIVE DE LUNEL QUARTIERS CENTRE-VILLE - ABRIVADOS - LA BRÈCHE - LA ROQUETTE - BERLIOZ/BIZET- CHOPIN

Renouvellement à budget Etat constant en 2025?

6 500 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

11 Etablissements concernés : 4 Écoles maternelles , 5 Écoles élémentaires, 1 collège, 1 lycée associé

1 800 Elèves impliqués en 1^{er} degré, 2100 Elèves 2nd degré

Partenaires : CAF, Associations

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Agir en direction de l'ensemble des élèves du REP pour faciliter leurs apprentissages

Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

- 2.1 Renforcer la cohérence des interventions entre les différents temps de vie de l'enfant par une meilleure synergie des différents acteurs éducatifs
- 2.2 Inciter les acteurs de la communauté éducative à mettre en œuvre des actions en direction des enfants, des adolescents et des jeunes ainsi que de leur famille pour les aider à se construire en tant que futurs citoyens
- 2.3 Favoriser la pratique d'activités physiques
- 2.4 Sensibiliser les enfants, les adolescents, les jeunes et les parents autour de l'alimentation et des risques liés à la sédentarité

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Sensibiliser les élèves et leur famille pour élargir leur champ des possibles en matière d'orientation scolaire et favoriser le développement de la mobilité des familles

- 3.2 Favoriser la santé et le bien-être des jeunes ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives
- 3.3 Développer l'enseignement artistique et culturel et créer une dynamique autour de la culture scientifique et technique, notamment en lien avec le développement durable et la transition écologique

FOCUS :

Mémoire des héros :

Collège : Ateliers organisés auprès des élèves de 5^{ème} sur le thème de « La libération de la France et de Lunel » afin de recueillir les histoires familiales, de les partager, de rendre hommage à leurs « héros » de famille. Les rencontres ont donné lieu à l'écriture et une mise en situation filmée et théâtrale présentée dans le cadre d'un spectacle. Cette œuvre est enrichie par des interviews, des lectures, l'utilisation d'images et d'un film inédit extrait des archives sur la libération de la Ville de Lunel en Août 1944.

Découverte sportive, artistique et culturelle :

De la Grande section au CM2, l'élève découvre une pratique sportive ou culturelle/artistique proposée par les associations Lunelloises en temps scolaire et poursuivable en temps périscolaire.

Objectif : Favoriser le sport et ses valeurs en le rendant accessible à tous, permettre aux élèves un développement corporel dans l'espace, un travail sur la mobilité, la latéralisation, l'ouverture culturelle et artistique mais aussi un travail de mémorisation au fil des séances.



CITÉ ÉDUCATIVE DE BÉDARIEUX QUARTIERS CENTRE-VILLE – ACTIONS ÉTENDUES À L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS DE LA VILLE

Fond d'amorçage en 2024 et obtention du Label Cité éducative en juin 2025

2 631 Habitants résident dans le périmètre du QPV :

7 Établissements concernés :

3 Écoles maternelles, 1 École élémentaire, 1 collège, 2 lycées associés

380 Élèves impliqués en 1^{er} degré, 1 220 Élèves 2nd degré + 60 apprentis

Partenaires : CAF, Associations

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

- 1.1 Accompagner la persévérance scolaire au 1^{er} et au 2nd degré

Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

- 2.1 Préserver sa santé en coordination avec les services de l'Education nationale
- 2.2 Accompagner la communauté éducative à la prise en charge des besoins spécifiques des élèves
- 2.3 Impliquer les parents

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

- 3.1 Accompagner l'orientation professionnelle dès le collège
- 3.2 Renforcer l'implication parentale dans la guidance des collégiens
- 3.3 Présenter les métiers et filières du territoire et améliorer l'employabilité des jeunes sortis du système scolaire
- 3.4 Renforcer la citoyenneté

FOCUS :

L'accompagnement des parents de jeunes enfants :

Une éducatrice spécialisée intervient en soutien sur les situations complexes depuis la préscolarisation en classe passerelle des moins de 3 ans jusqu'à l'élémentaire.

Elle intervient en coordination avec les services départementaux de la PMI, les représentants de l'Education Nationale (Ecoles, enseignant référent, enseignants spécialisés...), associations et structures petite enfance

Elle participe et organise des cafés parents, des sorties familles, des observations dans les classes.

Elle contribue au projet pédagogique et éducatif de la classe Passerelle.

La prévention des conduites addictives :

Réalisation de cafés parents de la maternelle et l'élémentaire sur l'accès aux écrans et aux réseaux sociaux pour les plus grands. Pour le 2nd degré, les cafés parents sont axés à la fois sur la prévention aux écrans, les réseaux sociaux et les usages de substances psychoactives.

Pour les élèves, des stands-forum sont mis en place directement dans les établissements avec expo, réponse aux questionnements des élèves, orientation vers les dispositifs médico-sociaux... avec l'appui du médiateur éducatif de la Cité éducative.

Cette action est complétée par une sensibilisation des internes sur les conduites à risque en présence d'un professionnel de l'Education nationale.



CITÉ ÉDUCATIVE DE LODÈVE QUARTIER CENTRE-VILLE

Fond d'amorçage en 2024 et obtention du label Cités éducatives en juin 2025

3700 Habitants résident dans le périmètre de la Cité éducative :

8 établissements concernés :
6 écoles, 1 Collège, 1 Lycée.

500 élèves impliqués en 1^{er} degré, 700 en Collège, 900 élèves en Lycée

Partenaires : CAF, CCAS, DRAC, conseil régional, conseil départemental, CLS, STS, associations

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

1.1 Intensifier les dispositifs de prévention primaire dès la petite enfance, soutenir l'accompagnement éducatif et la réussite des élèves.

1.2 : Soutenir la persévérance scolaire via des actions anti-décrochage de repérage systématique, le renforcement du soutien scolaire, et des ateliers de remobilisation inter-degrés en primaire, collège et lycée.

Axe 2 : Renforcer la continuité éducative

2.1 Développer la complémentarité des actions éducatives et des politiques locales.

2.2 Renforcer et légitimer la place des parents, et des éducateurs. Prévenir les risques et accompagner les parcours éducatifs des jeunes, en lien avec leur famille.

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

3.1 Soutenir l'accès aux droits culturels et sportifs dans une logique de parcours

3.2 Renforcer la découverte des métiers et des formations, favoriser l'accès à des initiatives éducatives et professionnelles innovantes

3.3 Promouvoir une citoyenneté active, et sportive et encourager l'expression et la créativité des jeunes à travers la culture et le sport

3.4 Construire l'égalité filles-garçons et lutter contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle dans une logique de parcours

3.5 Éveiller à la conscience écologique dès le plus jeune âge : sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement, en lien avec leur développement personnel et éducatif.

FOCUS :

L'école dehors

Porté en partenariat avec l'association Terre en Partage, ce projet vise à reconnecter les enfants à leur environnement naturel tout en favorisant leur bien-être, leur attention et leurs apprentissages dans un cadre différent de la classe.

Organisation du dispositif :

- 10 séances d'accompagnement par Terre en Partage :
- 6 séances en face-à-face avec les élèves au jardin
- 4 réunions de coordination avec les partenaires et l'équipe pédagogique (lancement, suivi, bilan)
- L'association apporte un accompagnement rapproché au démarrage, pour permettre à l'enseignant de gagner en confiance et d'évoluer progressivement vers une autonomie dans la conduite des séances.
- Les séances sont ensuite poursuivies en autonomie par les enseignants, à un rythme régulier (hebdomadaire ou bimensuel).

Formation de sensibilisation « culture commune »

Cette formation s'inscrit dans une démarche de sensibilisation aux violences intrafamiliales et à la prévention de l'inceste, en lien avec les thématiques de l'égalité filles-garçons et du respect du consentement.

Cette action repose sur la construction d'une culture commune entre les personnels de l'Éducation nationale et les opérateurs partenaires, notamment via une formation menée avec la Maison de Protection des Familles de Lunel (Gendarmerie nationale). Au total, 90 personnes ont été formées au printemps 2025.

Objectifs :

- Lutter contre les discriminations liées au genre
- Partager des supports pédagogiques et des préoccupations communes
- Créer un espace de dialogue et de montée en compétence sur les questions de consentement, de violences sexuelles et intrafamiliales





Les **Territoires Éducatifs Ruraux (TER)**, un dispositif clé de la politique éducative visant à renforcer l'équité des chances et à dynamiser l'offre éducative dans les zones rurales.

Qu'est-ce qu'un Territoire Éducatif Rural (TER) ?

Il s'agit d'un label attribué à des collectivités territoriales (généralement des communautés de communes ou des regroupements de communes) qui s'engagent, en partenariat étroit avec l'Éducation Nationale et l'ensemble des acteurs locaux, à construire un **projet éducatif global et cohérent** pour l'ensemble des enfants et des jeunes de leur territoire, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.

L'ambition des TER est de **réduire les inégalités territoriales** en matière d'accès à l'éducation, de culture, de sport et de loisirs, et de favoriser la réussite de tous les élèves, y compris les plus fragiles.

Les objectifs des TER

Les principaux objectifs des Territoires Éducatifs Ruraux sont les suivants :

- **Renforcer la continuité éducative** : Assurer une cohérence entre les temps scolaires et périscolaires, en proposant des activités complémentaires et des parcours éducatifs enrichis.
- **Favoriser l'épanouissement des jeunes** : Développer l'accès à la culture, au sport, aux arts et aux sciences, et encourager la prise d'initiative et l'engagement citoyen.
- **Lutter contre l'isolement et la fracture numérique** : Mettre en place des solutions pour pallier le manque de

services et d'infrastructures, notamment numériques, et faciliter l'accès aux ressources éducatives.

- **Soutenir la parentalité** : Accompagner les familles dans leur rôle éducatif et renforcer le dialogue entre l'école et les parents.
- **Développer l'attractivité des territoires ruraux** : Contribuer au dynamisme local en offrant un cadre de vie stimulant et des perspectives d'avenir pour les jeunes.

Les axes d'intervention

Pour atteindre ces objectifs, les TER s'articulent autour de plusieurs axes d'intervention :

- **Pédagogie et réussite scolaire** : Projets innovants, accompagnement personnalisé, lutte contre le décrochage scolaire.
- **Ouverture culturelle et artistique** : Accès aux musées, théâtres, bibliothèques, ateliers artistiques, etc.
- **Activités sportives et de loisirs** : Développement de la pratique sportive, accès aux équipements, découverte de nouvelles activités.
- **Mobilité et accès aux services** : Solutions de transport, accès aux soins, aide à l'orientation.
- **Numérique éducatif** : Équipement des écoles, formation des enseignants, développement de ressources numériques.
- **Formation et insertion professionnelle** : Partenariats avec les entreprises locales, découverte des métiers, aide à l'orientation.

Le rôle de chaque acteur

La réussite d'un TER repose sur une **gouvernance partagée et une collaboration étroite** entre l'ensemble des parties prenantes :

- **Les collectivités territoriales** : Pilotage du projet, mobilisation des ressources locales, coordination des actions.
- **L'Éducation Nationale** : Appui pédagogique, déploiement des dispositifs nationaux, formation des personnels.
- **Les services de l'État** : Soutien financier et technique, accompagnement des projets.
- **Les associations et structures locales** : Mise en œuvre des activités périscolaires et extrascolaires, expertise de terrain.
- **Les parents d'élèves** : Participation à l'élaboration et à l'évaluation du projet.

Les Territoires Éducatifs Ruraux représentent une opportunité majeure pour dynamiser l'éducation dans nos campagnes et offrir à chaque enfant les meilleures chances de réussite. Nous sommes convaincus que cette démarche collaborative permettra de construire des projets ambitieux et adaptés aux réalités de nos territoires.

Le périmètre du TER Grand Orb

20 000 Habitants résident dans le périmètre des 23 collectivités de la communauté de communes de Grand Orb (source Insee au 01/01/2024)

23 établissements concernés :

21 écoles, 1 Cité scolaire, 1 lycée professionnel.

3 500 élèves impliqués en 1^{er} degré et 2nd degré.

Partenaires: CAF, Ville, Communauté de communes, DSDEN, CCAS, DRAC, ARS conseil régional, conseil départemental, associations, sous-préfecture

Quelques dates clés :

5 Juin 2024 : notification budgétaire 2024 au titre des crédits TER

18 Septembre 2024 : Présentation du TER en conseil communautaire et validation de la convention cadre.

24 Juin 2025 : 1^{er} comité de pilotage

16 octobre 2025 signature de la convention TER Grand Orb

Axe 1 : Accompagner à la scolarité

- 1.1 Formation des personnels en matière de prévention des violences.
- 1.2 Action de prévention des risques de noyade avec l'organisation d'un cycle de natation scolaire.
- 1.3 Accompagnement à la réimplantation de l'USEP sur un parcours éducatif santé des élèves via un projet handball.

Axe 2 : Renforcer l'accès à la culture

- 2.1 Proposer à toutes les écoles du territoire des médiations culturelles autour de la micro folie.
- 2.2 Intervention d'artistes professionnels en milieu scolaire pour proposer la découverte de leur discipline en collaboration avec les enseignants.

Axe 3 : Accompagner à l'insertion et à la formation des jeunes

- 3.1 parcours de formation au secourisme : GQS (Geste qui sauve), PSC (premier secours citoyen), du CM1 à la seconde.
- 3.2 formation au brevet national de secourisme et de sauvetage aquatique (BNSSA) pour un groupe de jeunes en classe de terminale et insertion emploi.



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité

TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF HÉRAULT



EQUIPER / FORMER

Avec près de trois millions d'euros d'investissement des collectivités bénéficiant des subventions d'état, les 103 écoles du TNE de l'Hérault peuvent désormais compter sur un équipement de qualité.

Pour cette quatrième et dernière année d'expérimentation, la DSDEN de l'Hérault a choisi de maintenir un haut niveau de formation. Dans le premier degré, 6h d'animations pédagogiques dédiées sont maintenues.



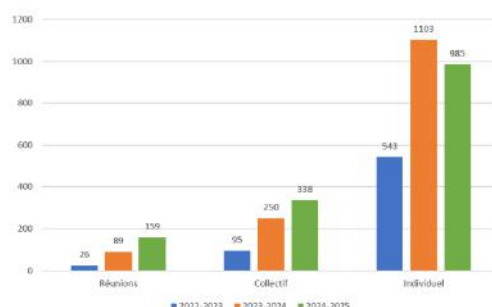
ACCOMPAGNER

Depuis 2022, 30 professeurs des Ecoles Accompagnateurs Ressources (PEAR) accompagnent plus de 700 enseignants chaque année.

La pertinence de ce dispositif expérimental conduit cette année à la création d'une mission spécifique pour accompagner les usages du numérique éducatif dans les classes et les écoles de l'Hérault ; ainsi, chaque circonscription accueillera, à partir du 1^{er} septembre, un ERUN (enseignant référent aux usages du numérique).

La parentalité numérique est également accompagnée grâce à l'investissement du CRIJ. Près de 30 interventions ont été réalisées l'année dernière et de nombreuses autres sont déjà prévues pour l'année 2025-2026.

Evolution du nombre d'heures d'interventions PEAR



Le numérique éducatif dans l'Hérault

L'expérimentation TNE concerne huit circonscriptions du premier degré. La qualité des équipements mis à disposition des écoles et établissements scolaires et la pertinence pédagogique de leur usage rayonne bien au-delà.



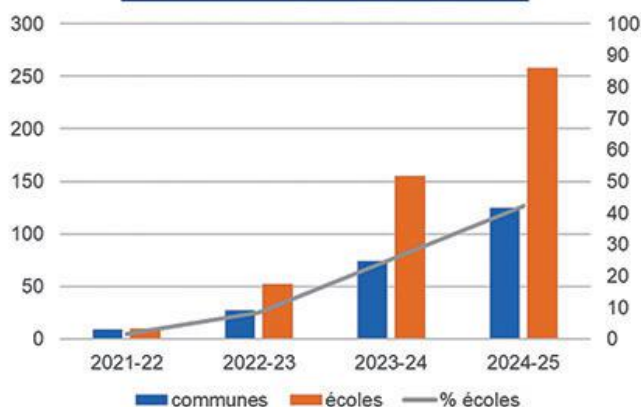
Label « Ecole numérique »

Le label académique « **Ecole numérique** » est un indicateur fort de l'essor des pratiques pédagogiques associées à l'usage du numérique éducatif dans les écoles de l'Hérault.

Né de la nécessaire structuration du partenariat entre les collectivités et l'Éducation nationale, il permet d'attester d'usages du numérique et du niveau d'équipement des écoles.

Il permet également le partage de référentiels communs pour le développement d'usages pédagogiques pertinents.

Evolution de la labellisation



Cette année, 258 écoles de l'Hérault sont labellisées sur 125 communes !



Production d'un jeu sérieux au niveau européen : B@O !

Be Aware Online est le fruit d'un partenariat Erasmus+ de la DSDEN34 avec la Suède et le Royaume-Uni en 2021. Diffusée sur toute la France, cette application en ligne est plébiscitée pour accompagner les élèves dans leur usage du numérique et des réseaux sociaux en particulier.

Après deux années de travail, une version actualisée, sur table avec des cartes à jouer, verra le jour cette année grâce à l'investissement de nombreuses équipes pédagogiques de notre département !





LES MISSIONS DU SDJES

La Réserve Civique

La Réserve Civique permet à tout organisme à but non lucratif et à tout organisme de droit public de bénéficier de l'appui de bénévoles de plus de 16 ans dans le cadre des activités d'intérêt général qu'ils proposent.

La plateforme de mise en relation : <https://www.jeuxaidergouv.fr/> permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens et étrangers résidents régulièrement sur le territoire français.

Être réserviste civique, c'est être acteur d'un ou plusieurs projets utiles à la société et inspirés par les valeurs de la République.

A ce jour 404 organismes héraultais ont souhaité s'y inscrire et 1 371 missions ont été proposées : cela représente 7 296 participations validées.

Information jeunesse

L'information jeunesse (IJ) est un dispositif consacré par un label délivré par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. C'est la garantie et l'obligation d'un accueil libre, anonyme et de qualité des jeunes cherchant des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...), mettre à disposition une documentation thématique en libre consultation et des espaces spécialisés.

Le réseau est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), mais aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux...

Le réseau IJ compte 17 structures IJ labellisées.



Contact : Carole DELMAS
carole.delmas@ac-montpellier.fr

La Boussole des jeunes

Même si l'information à destination des jeunes est abondante et qu'il existe un réseau dense d'acteurs et de professionnels de jeunesse, il s'avère que les jeunes expriment dans les enquêtes menées, être encore « peu ou mal informés ».

« La Boussole des Jeunes » a été mise en place pour répondre à la problématique de l'accès à l'information pour lutter contre le **non recours aux droits et aux services dont les jeunes peuvent bénéficier**.

Cet outil numérique est destiné aux jeunes âgés de 15 à 30 ans qui s'interrogent sur les services, droits et dispositifs existants pour eux sur leur territoire. Ils y trouvent **Des professionnels de proximité** qui proposent des services (emploi, logement, loisirs, santé...) et qui s'engagent à les accompagner.

La Boussole des jeunes est mise en place à Montpellier Méditerranée Métropole depuis décembre 2021 sur les thématiques « Logement » et « Emploi Formation ». En fin d'année 2024, la thématique « santé bien-être » en partenariat avec le CODES a été ajoutée.

Pour mettre en place une Boussole des jeunes ou une structure information jeunesse labellisée, contactez le SDJES de L'Hérault : carole.delmas@ac-montpellier.fr ou le CRIJ Occitanie antenne de Montpellier.

Médiation Jeunes et Fêtes

Parce qu'ils représentent des formes d'engagement renouvelées mettant en jeu de nouvelles sociabilités, la DJEPVA anime, depuis 2015, un groupe de travail interministériel sur les rassemblements organisés par les jeunes. L'enjeu, au niveau de chaque département, est de permettre la tenue des rassemblements tout en assurant la sécurité des personnes, notamment par la mise en place d'actions de prévention et de réduction des risques. Ainsi, l'objectif est double puisqu'il s'agit tout autant d'accompagner les jeunes organisateurs à mieux organiser et sécuriser leurs événements que d'accompagner les jeunes « usagers » du festif.

SÉCURISATION DES PRATIQUES



Contact : Séverine Gauthier
severine.gauthier@ac-montpellier.fr

SPORTIVES ET ACCUEIL DES MINEURS

La sécurisation des activités sportives et des ACM constitue une des missions essentielles du SDJES. Elle est mise en œuvre sous l'autorité du préfet de département au sein du pilier « Sécurisation » qui est l'un des quatre piliers du service et mobilise des agents spécialement dédiés à la sécurité dans les domaines du sport et de l'animation. L'objectif de cette mission consiste à permettre le développement d'une offre éducative périscolaire et extrascolaire et une offre de pratique sportive de qualité dans un cadre sécurisé en articulation avec les temps scolaires et familiaux notamment par :

- > La mise en œuvre d'une veille juridique et accidentogène ;
- > La mise en œuvre d'un plan départemental « Inspection contrôle évaluation (ICE) » : conception du plan et réalisation des contrôles d'établissements d'APS et d'ACM ;
- > Les contrôles sont ciblés à partir d'une analyse du risque réactualisée chaque année.
 - Contrôle a priori sur pièce et sur déclaration,
 - Contrôle sur place des établissements d'Activités Physiques et Sportives et des ACM,
- > L'instruction des télédéclarations cartes professionnelles d'éducateurs sportifs, accueils collectifs de mineurs ; BNSSA ; TREQUE ;
- > La gestion des signalements, mise en œuvre des enquêtes administratives et mesures de police administrative (CDJSVA) ;
- > L'élaboration et mise en œuvre des plans de prévention des risques identifiés (toutes formes de violences y compris sexuelles, noyades, SRVAV...)
- > L'accompagnement des acteurs de terrain,
- > La formation des éducateurs sportifs, des organisateurs, directeurs et animateurs d'ACM
- > La mise en œuvre des mesures administratives

Quelques chiffres :

- environ 70 signalements / an
- environ 40 enquêtes administratives
- environ 20 passages en CDJSVA
- objectif : 10 % des ACM à contrôler / an

Plan départemental de prévention et de lutte contre toute forme de violence y compris sexuelle dans le sport et l'animation (PDVSA)

Conçu et mis en œuvre suite à la convention nationale pour la prévention des violences sexuelles dans le sport, organisée par le ministère chargé des sports le 21 février 2020 à PARIS, le PDVSA 34 a pour ambition de proposer une réponse adaptée aux incivilités, violences verbales ou physiques mais également aux faits de violences sexuelles intervenant au cours ou en marge d'activités sportives ou d'animation. Depuis sa mise en application au niveau du département intervenue après l'organisation par le SDJES de l'Hérault de 2 séminaires sur cette thématique en 2022 et en 2023 sa mise en œuvre en 2024 a permis la mobilisation des différents acteurs de terrains et institutionnels au sein de groupes de travail aux fins d'envisager des réponses à toutes formes de violence notamment à travers la formation continue des éducateurs et des dirigeants et le signalement de phénomènes violents à l'autorité administrative.

4 axes d'intervention ont été retenus :

1. Une veille déontologique de l'encadrement (plan de contrôle ICE)
2. Un plan de formation des dirigeants de clubs et des éducateurs
3. Une sensibilisation des jeunes publics
4. Des mesures de protection des usagers La cellule enquêtes et suites administratives

Les mesures de protection des usagers ont constitué la première action du SDJES pour répondre à une forte augmentation des faits de violences. Le SDJES 34 s'est doté en 2020 d'une cellule spécialisée dans l'examen et le traitement de ces phénomènes. Elle intervient dans les domaines du sport et de l'animation.

A réception des signalements transmis par les usagers, les clubs, ou les services administratifs de l'Etat ou des collectivités territoriales, la cellule mène des enquêtes permettant de vérifier la réalité des faits, de les qualifier et d'évaluer leur niveau de gravité. Les crimes et délits sont immédiatement transmis au Procureur de la République. En fonction des manquements relevés vis-à-vis de la réglementation en vigueur, des mesures de protection des usagers sont mises en œuvre sous différentes formes. Elles peuvent aller jusqu'à l'interdiction d'exercer la profession d'éducateur ou d'exploiter un établissement d'APS, au retrait de l'agrément et à la fermeture pour les établissements sportifs dont l'organisation ou le fonctionnement ne présenteraient pas de garanties suffisantes pour la santé et la sécurité physique ou morale des pratiquants, à l'opposition à ouverture ou à l'interruption des accueils collectifs de mineurs (ACM), et à l'interdiction d'exercer quelque fonction que ce soit auprès des mineurs en ACM.

La cellule est animée par 4 agents, 1 inspecteur jeunesse et sport un professeur de sport, un agent Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) et une assistante administrative. Elle peut mobiliser l'ensemble des personnels techniques et pédagogiques du service notamment dans la mise en œuvre d'une veille déontologique de l'encadrement.

Mise en œuvre du plan de prévention et de lutte contre les violences en 2024/2025

4 actions majeures mises en œuvre :

1. Toute l'année, plusieurs sessions de formation à la prévention des risques et à la gestion des faits de violence dans le sport et l'animation dans le but de :
 - > Reconnaître les situations anormales
 - > Recueillir la parole des victimes
 - > Signaler les faits de violence à l'autorité administrative
2. Le 3 avril 2025 : 3^{ème} Séminaire départemental des acteurs de terrain à Montpellier, sur le thème de la violence dans le cadre d'actions éducatives.
3. Groupes de travail sur 4 thématiques importantes relatives à la prévention et à la lutte contre les violences dans le sport et l'animation
 - > Le signalement des faits de violence
 - > La formation des acteurs de terrain
 - > La sensibilisation des publics
 - > La protection des usagers

Le groupe de travail « signalement » a été organisé les 26 avril et 18 juin 2024, celui de la « formation » les 30 avril et 28 juin 2024. Les dates des autres groupes de travail (sensibilisation des publics et protection des usagers) restent à définir.



Groupe de travail Signalement des faits de violence
le 18 juin 2024 dans les locaux de la DRAC

LE SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE ET À L'ÉDUCATION POPULAIRE

Axes d'intervention :

- L'élaboration et l'animation de la stratégie départementale ;
- L'animation du réseau des acteurs de l'accompagnement à la vie associative : (GUID'ASSO remplace réseau CRIB) ;
- L'instruction et la délivrance des agréments Jeunesse et éducation populaire (JEP) ;

- L'accompagnement des acteurs et des projets associatifs, conseil et soutien financier (FONJEP, FDVA) ;
- La reconnaissance de l'engagement associatif (Médailles Jeunesse Engagement Vie associative).



Contact : Matthieu FRIEN

ce.sdjes34.vieasso@ac-montpellier.fr

L'animation d'une stratégie départementale

Le service départemental porte une mission interministérielle « vie associative ». Dans ce cadre, plusieurs dispositifs permettent de soutenir le développement du tissu associatif héraultais et le secteur de l'Education populaire. Le SDJES 34 participe avec d'autres institutions et partenaires à accompagner les acteurs associatifs et leur montée en compétences. Une mission transversale du service qui se traduit par du soutien, de l'accompagnement, du conseil, de la mise en réseau, d'animation, du financement, de la valorisation, de l'évaluation...

Les RDV Inter associatifs

Tout au long de l'année, le SDJES organise fréquemment des « RDV inter associatifs » sur le territoire héraultais. Ayant pour objectif de provoquer les Rencontres, ces temps conviviaux accueillis chez des associations prennent la forme d'échanges, d'ateliers, d'animations... Un temps souvent riche et utile, avec des focus thématiques très variés.

Le réseau GUID'ASSO : des structures d'appui aux associations



En 2023, le lancement du dispositif GUID'ASSO permet de dresser un état des lieux des structures ressources. Ce réseau, animé par le SDJES en partenariat avec PSL34, vient remplacer le réseau des CRIB (centre de ressource et d'Information des Bénévoles). En 2024, les 4 marques GUID'ASSO font l'objet d'appels à candidatures : Orientation, Information, Accompagnateur Spécialiste et Accompagnateur généraliste. A l'issue, une cartographie pourra rendre visible et accessible les lieux ressources aux acteurs associatifs. L'animation du réseau vise également la montée en compétences des structures d'appui.

La délivrance d'agréments de Jeunesse et d'Education Populaire (JEP)

A ne pas confondre avec l'agrément sport ou l'agrément des structures partenaires de l'école publique, l'agrément « JEP » concerne des associations s'inscrivant dans le champ de la jeunesse et/ou de l'éducation populaire. Il est désormais valable 5 ans et peut être renouvelé à échéance.

Au travers de cet agrément, le ministère reconnaît comme partenaire particulier et privilégie les associations qu'il souhaite aider et qui s'engagent à respecter un certain nombre de critères. L'agrément revêt par ailleurs un caractère valorisant : c'est un label de qualité qui reconnaît la valeur éducative de l'association.

Sur les quelques 300 associations ayant été agréées depuis 1901 dans l'Hérault, en 2024, ce sont 78 structures qui détiennent actuellement un agrément de Jeunesse et d'Education Populaire

Les postes FONJEP

Les « postes FONJEP » sont des aides versées par l'intermédiaire du FONJEP pour le compte de l'Etat à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans et renouvelables deux fois. Une convention permet un soutien d'environ 7 164 euros par année.

Le SDJES 34 déploie 40,5 postes sur le département pour des associations agréées JEP qui développent des projets structurants. En plus de ces aides, d'autres postes FONJEP spécifiques soutiennent des activités associatives : 20 postes FONJEP JEUNES (non renouvelables) pour des salariés entre 18-30 ans, 3 postes pour des Collectif associatif (PTCA) ou groupement d'employeurs (GE), ainsi que 9 unités de postes FONJEP GUID'ASSO, dédiés au dispositif d'appui à la vie associative.

Les campagnes FDVA (Fonds pour le développement de la Vie Associative)

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat. Les priorités restent les « petites associations », qui ont un objet social en lien avec une dimension d'intérêt général. Le FDVA comporte deux volets : un premier concerne le financement de formation des bénévoles associatifs, et un deuxième vise le financement de projets innovants ou de l'activité globale d'associations. Chaque année, des notes d'orientation sont publiées pour lancer la campagne (généralement Janvier pour la formation des bénévoles et Février pour les soutiens au fonctionnement global ou projet innovant).

En 2024, le service a reçu 743 dossiers, totalisant plus de 3 300 000 euros de demandes. La campagne a permis de soutenir à hauteur de 668 000 euros les projets et structures qui répondent aux critères d'éligibilité et de priorité.

Médailles

Depuis la promotion de juillet 2014, le champ d'intervention de la médaille de la Jeunesse et des Sports est élargi à l'engagement associatif dans tous les secteurs d'activité.

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est donc destinée à récompenser les personnes bénévoles (dont service civique et services militaires) qui se sont distinguées d'une manière particulièrement honorable au service :

- de l'éducation physique et des sports ;
- des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives ;
- des colonies de vacances, des œuvres de plein air, des activités de loisir social et de l'éducation populaire ;
- d'activités associatives au service de l'intérêt général ;
- de toutes les activités se rattachant aux catégories définies ci-dessus.

Chaque année, le département de l'Hérault a le contingent suivant :

- 3 médailles OR pour 15 ans d'ancienneté dont 5 à l'échelon d'argent
- 13 médailles ARGENT pour 10 ans d'ancienneté dont 4 à l'échelon de bronze
- 43 médailles BRONZE pour 6 ans d'ancienneté

Procédure de demande :

Transmettre un mémoire de proposition (OR, ARGENT ou BRONZE) retraçant les activités de la personne (résidant obligatoirement dans l'Hérault), par mail à ce.sd-jes34.vieasso@ac-montpellier.fr, service jeunesse, engagement, sport de la DSDEN 34, accompagné d'une copie de la carte d'identité afin de vérifier le casier judiciaire.

Troisième cérémonie de remise des médailles Jeunesse, Sports et Engagement associatif

Le 6 décembre dernier M. Thibault Felix, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Hérault a remis les médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif au domaine départemental de Pierres Vives en présence de Mme Laurence COLLAS, Cheffe de service du SDJES 34 et Mme Monique AGUGLIARO, présidente du comité départemental de l'Hérault de la fédération française des médaillés jeunesse, sports et engagement associatif, des médaillés et des proposants. Un cocktail a été ensuite offert à tous les participants.

Dans l'Hérault, en 2024, 62 médailles ont été attribuées : 47 médailles de bronze, 12 médailles d'argent et 3 médailles d'or.

Une attention particulière est portée à la valorisation de l'engagement des femmes et des jeunes.



Troisième cérémonie de remise des médailles Jeunesse, Sports et Engagement associatif
le 6 décembre 2024

**TEMPS FORTS
DANS LE DÉPARTEMENT
DE L'HÉRAULT**

**Septembre
2024 >**



● Rentrée 2024-2025 :
Accueil des 300 personnels
stagiaires et contractuels
du 1^{er} degré de l'Hérault
à la FDE : Découvrir
le métier d'enseignant



● Rentrée 2024-2025 :
Expérimentation de la
tenue commune pour les
élèves de la Grande Motte



● Réunion de rentrée de
Mme la Rectrice pour tous
les cadres et personnels
de direction de l'Hérault
en présence de la DASEN,
SGA, SGRA, directeur de
cabinet.



● TNE Béziers obtient le
prix « coup de cœur des
collectivités » à Ludovia !



● Inauguration de l'Ecole
Pierre et Colette Soulages
à Montpellier en présence
des élus, de la DASEN 34.



● Visite de rentrée
de la DASEN à la Cité
Françoise Combes
de Montpellier.



● Inauguration de la
fresque conçue lors des
« vacances apprenantes »
placées sous le signe du
développement durable
par 60 élèves de l'Ecole
Olympe de Gouges
de Montpellier.



● Visite de rentrée
des collèges en présence
du Président Mesquida
CD34 et la DASEN
(Castelnau le Lez,
Olargues, St Chinian) :
tout mettre en œuvre
pour la réussite des élèves.



● Réunion de rentrée de
la rectrice avec les élus
de l'Hérault : contexte et
moyens présentés pour
l'année scolaire.



● Inaugurations du Centre
Médico Scolaire Boris
Cyrulnik et l'Ecole
Laure Moulin à
Clermont l'Hérault



● « Service Civique Dating »
pour des jeunes volontaires
qui découvrent des
structures proposant
des missions de Service
Civique dans divers
domaines (éducation,
solidarité, santé, culture,
sports, environnement ...)

Octobre 2024 >

● La DASEN 34 accueille des écoliers pour une visite guidée consacrée à l'histoire du rectorat dans le cadre de l'opération « Lever les yeux ! » Journées européennes du patrimoine.

● Renouveau de la convention de la Cité éducative de La Mosson - Montpellier avec le Préfet, le Maire, le président du CD 34, la CAF, la Région Occitanie et la Rectrice.

● Remise des labels E3D pour 11 délégations d'écoles de Montpellier (sur les 23 primées). Occasion de mettre à l'honneur l'engagement de ces élèves et leurs enseignants



● Accueil d'une vingtaine d'assistants étrangers au rectorat amenés à intervenir dans les écoles primaires de l'Hérault durant l'année scolaire : partager des cultures, encourager les échanges, favoriser l'apprentissage des langues étrangères pour les écoliers.



● Signature de la convention de généralisation de l'EAC par le DRAC, le président de Sète Agglopolie, et la dsden de l'Hérault : politique culturelle éducative de territoire ambitieuse.



● Réunion de rentrée des personnels d'encadrement de l'Hérault présidée par la DASEN : nombreux sujets exposés avant l'intervention en clôture de la rectrice.



● Inauguration du Village de la Prévention des Risques à Montpellier : plus de 200 écoliers venus découvrir les stands et rencontrer les acteurs de la prévention des risques majeurs

Novembre 2024 >



● Ouverture de la réunion départementale des infirmiers et assistants de service social du 34 par la DASEN. Programme de cette journée : Équipe « 31-14 » sur la prévention du suicide, souffrance et les psycho traumatismes.



● Rencontre des équipes de direction des collèges (principaux, principaux adjoints + secrétaires généraux) de l'Hérault présidée Kleber Mesquida, Renaud Calvat Vice Président à l'Éducation CD 34 et la DASEN 34.



● Un CLEE (Comité local écoles entreprises) créé sur le territoire du Bassin de Thau réunissant collèges, lycées et CFA ainsi que partenaires économiques du territoire, la Fondation EDF, Enedis .



● Signature par la Dasen de la convention Dsden 34 Police Nationale-Centre de loisirs des jeunes, susceptible de prendre en charge des élèves dans le cadre du dispositif de responsabilisation.

● Cérémonie de présentation de la promotion 2024 des cadets de la défense de l'Hérault (élèves de 3^{ème} issus de 5 collèges).

● Inauguration des écoles Anatole France et Suzanne Lacore à Sète en présence du Préfet, de la Dasen et du Maire.

● Moment de dialogue et de partage professionnels sur les problématiques du remplacement de courte durée, politique prioritaire, collège de Pérols.



● Dernière des 3 rencontres dédiées à la carte des formations professionnelles scolaires en présence du Préfet, la DASEN, chefs d'établissements et partenaires économiques. Objectif : mieux répondre aux besoins du territoire de l'Hérault.

● Inauguration de la 4^{ème} édition du Festival « A hauteur d'enfant » en présence de la DAASEN 34, du CLEMI et de France bleu : permettre à plus de 450 élèves de Montpellier de découvrir la radio, l'univers des médias, des infos.

● Journée internationale des personnes en situation de Handicap : la Dasen 34 avec l'ARS et les élus de la Ville, en visite à l'Ecole Ponsy de Grabels pour rencontrer l'équipe de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) créée en 2018.



● Signature officielle de la convention du DAR (dispositif d'auto-régulation) Ecole J.Moulin de Castelnau le Lez par la Dasen, le maire et l'Ugecam en présence de l'équipe éducative, parents d'élèves et élus.

● Séminaire Réseaux de proximité de territoire l'Hérault en présence de la rectrice, la DASEN 34 et des équipes des directoires : temps d'échanges sur savoirs fondamentaux, parcours de l'élève au service de l'égalité des chances, articulation 1^{er} degré - 2nd degré, continuités.

● Séminaire pour 130 personnels d'encadrement de l'Hérault présidé par la DAASEN consacré aux compétences psychosociales : définition, conférence de Christophe Marsollier IGESR, présentation pilotage départemental d'une politique interministérielle.

● Signature de la convention de la cité éducative de Sète par l'académie de Montpellier, la Préfecture et Ville de Sète

Janvier 2025 >



● Réunion d'information sur sectorisation, offre de formation et calendrier d'inscription du futur collège de Juvignac en présence de l'équipe de direction de la DSDEN, du Conseil Départemental du 34, des élus, parents d'élèves, élus, IEN, directeurs d'écoles.

● Dispositif des cadets de la sécurité civile de l'Hérault : signature de la convention par la DAASEN34, la principale du Collège P.E Victor de Agde + le SDIS 34.

● Traditionnelle cérémonie des vœux de la Dasen34 en présence des élèves de CE1 École Paty de Béziers venus présenter leurs poésies conçues dans le cadre d'un projet « mer et océans » mené avec le Centre de ressources des Orpellières.

Février 2025 >



Mars 2025 >

● Réunion d'info sur sectorisation, offre de formation + calendrier d'inscription du futur collège de Maraussan avec l'équipe de direction de la DSDEN, du Conseil Départemental du 34, des élus, parents d'élèves, élus, IEN, directeurs d'écoles.

● Quel privilège pour les élèves de la cité scolaire Clémence de Montpellier de rencontrer le dessinateur de presse Plantu lors d'échanges nourris et curieux autour de la liberté d'expression et des moments marquants de sa carrière.

Carole DRUCKER-GODARD

Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités



Avril 2025 >



● Nomination dans l'académie de Montpellier de la rectrice Carole Godard Drucker.

● Cérémonie de commémoration des « Fusillés de la Madeleine » pour les cadets de la défense.

● Lancement de la sop 2025 : DASEN 34, Président du Crusep Occitanie et Président de Ligue de L'Enseignement Hérault ont signé la convention de partenariat qui a pour objectif de développer le sport scolaire dans l'Hérault.



● Commune de Saint-Brès inauguration du nouveau groupe scolaire, en présence de la Ministre Patricia Mirallès, du Préfet, du Sénateur, du Directeur et Vice-Président de la CAF de l'Hérault, de la DASEN 34.

● Signature du plan départemental de lutte contre racisme, antisémitisme, haine antiLGBT, discriminations liées à l'origine en présence de Mathias OTT (Dilcrah), la SG de Préfecture, les procureurs des Parquets de Montpellier et Béziers, la DASEN34 représentant Madame la Rectrice.

● Epidaure avec l'Académie de Montpellier et ARS Occitanie ont lancé la « Journée des Pairs P2P & SOFTPEERS » 2025 respectivement des programmes de prévention du tabagisme et des alcoolisations rapides qui reposent sur le principe de l'éducation dite « par les pairs ».

● Dévoilement de la plaque en hommage à André Opolion, élève juif du Lycée Joffre mort en déportation à Auschwitz en mai 1944. Présents le DASEN 34 représentant la Rectrice, élus, CRIF, proviseur, les deux enseignants et les 5 élèves qui ont travaillé sur ce projet.



● 95 lycéens et étudiants du Lycée Jules Ferry de Montpellier ont participé à la seconde édition du Défi éloquence, qui s'est déroulée à la Cour d'Appel de Montpellier.

● Centre Igesa de Palavas cérémonie de clôture du stage de cohésion du Service national universel, pour 8 classes engagées soit 150 lycéens originaires de la région parisienne.

● Journée de concertation pour le plan départemental de développement des compétences psychosociales au Lycée Georges Frêche de Montpellier co-organisée par la Dsden 34, ARS Occitanie, le CD 34 et le CODES 34.



● 4^{ème} Journée de l'expression collégienne et lycéenne par la Radio Scolaire pour 97 élèves de l' Hérault (issus de 6 collèges).

● Lancement du tome 16 du projet d'écriture « les Mystères de Montpellier » issu d'un partenariat entre la Ville de Montpellier, Réseau Canopé 34 et la DSDEN 34, qui offre à des classes montpelliéraines (CM1-CM2), l'occasion de participer à l'édition d'un recueil de nouvelles ou de textes poétiques courts.

● Exposition « Rêveries végétales » du projet Arboébio inaugurée par la DASEN 34, le Responsable de la Direction des Musées et de la Valorisation patrimoniale Sète agglomération, le Responsable du Jardin Antique Méditerranéen et les CE2 de l'école Mandela de Juvignac

● Point presse de la Caf de l'Hérault en présence de la DASEN 34 consacré au « Passcolo ». Dans l'Hérault, Académie et Caf s'unissent pour ouvrir les portes des colonies à tous les enfants de moins de 11 ans.



Juin 2025 >



● 10^{ème} édition du Rallye Educap city organisé par le Centre de Loisirs des Jeunes de la Police Nationale Montpellier : 22 collèges publics et privés des villes de Montpellier, Lattes et Pérols ont participé et plus de 65 groupes ont été accueillis au Rectorat tout au long de cette journée.

● Le Premier ministre, accompagné de 8 ministres, a visité le groupe scolaire Hypathie qui ouvrira en septembre 2025. Un symbole de la requalification du quartier.

● Fête des CM2 dans les Jardins du Peyrou de Montpellier qui marque solennellement la fin de l'école primaire et l'entrée en 6^{ème} pour 1 200 écoliers. Présents les élus de Ville de Montpellier, la ADASEN ainsi que les IEN des circonscriptions de Montpellier.



● Cérémonie de remise des prix du concours académique des médias scolaires « Mediatiks » 2025 en présence du directeur de Midi Libre, CLEMI, DAASEN 34 représentant la Rectrice de l'Académie de Montpellier.

● 28^{ème} Journée des Épidauries du Soleil à Epidaure, département prévention de l'ICM ! 90 enfants de CP (4 classes de l'Hérault) ont suivi des ateliers ludiques pour comprendre les effets du soleil et apprendre à s'en protéger

● Inauguration de l'exposition EXPLORATEURS DE NATURE-25 « ARCHITECTURES VÉGÉTALES » à l'Arborétum de Lunel en présence de l'Inspectrice de l'Éducation nationale pilote du Pôle d'expertise Sciences et EDD.

● Lycée Marc Bloch 1^{ère} remise des prix aux classes lauréates du concours « Autour d'un album » pour 200 élèves du CP à la 6^{ème} SEGPA (venus des écoles de de Plaisan, Béziers, Faugères, Agde, Pézenas...).



● Cérémonie de clôture de session des cadets de la défense de l'Hérault en présence de la Rectrice d'Académie et des différents partenaires.

● Journée festive et conviviale pour près de 1 000 élèves réunis au FDI Stadium de Montpellier à l'occasion de la « Grande récompense 2025 » du Grand Défi « Vivez bougez 2025 ».

● Epreuve de Philosophie du bac 2025 au Lycée Monnet de Montpellier. La DAASEN 34 présente pour l'ouverture des sujets avec le proviseur.

● La restitution du projet Enfants Ambassadeurs du Musée Fabre en présence du Maire, la ADASEN 34 ainsi que les IEN des circonscriptions de Béziers Nord, Castelnau le Lez et Sète.



● Lilia élève de seconde au Lycée Champollion à Lattes, stagiaire de seconde accueillie deux semaines au sein de la Dsden.

● Présentation au Musée Fabre du film réalisé dans le cadre du Projet « Danse au musée » avec les élèves du dispositif ULIS École Louisville-Montpellier et des enfants du centre de loisirs « les enfants d'Hélène ».

● Cérémonie de remise des diplômes de la 7^{ème} promotion des cadets de la gendarmerie.

● Cérémonie de remise des diplômes des cadets de la sécurité civile du 34 en présence de la DAASEN 34, du colonel directeur adjoint du Sapeurs-Pompiers de l'Hérault - SDIS 34, des 3 principaux des collèges de Montpellier engagés dans ce dispositif (Collèges Simone Veil, François Rabelais et Fontcarrade)



● Traditionnelle cérémonie des palmés académiques de l'Hérault présidée par la DASEN 34 et les représentants de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - AMOPA 34.

● Dans le cadre de la tournée de l'équipe de France des 30 minutes APQ, Manon Bernard joueuse professionnelle de volley a rendu visite aux élèves de l'école Mitterrand de Montady, en présence du DAASEN 34.

● 2^{ème} remise des diplômes du concours ADA et ce pour 5 classes lauréates (qui n'avaient pas pu faire le déplacement jusqu'à Sérignan) en présence des DAASEN 34 et ADASEN.

● Festival « Enfant et ciné » porté par le centre ressources « Education à la culture numérique » de l'Hérault : accueil de 300 élèves venus découvrir le palmarès qui récompense les 4 films réalisés par les écoles.



● Remise des plaques E3D pour 15 délégations d'écoles de Montpellier par la DAASEN 34, l'IEN Corinne Martel et le chargé de mission Sciences et développement durable.

● Les classes gagnantes du concours « foot à l'école » récompensées.

REMERCIEMENTS

à Mesdames & Messieurs :

- la Directrice académique ;
- le directeur académique adjoint ;
- les Inspectrices et inspecteurs de l'Éducation nationale ;
- les Cheffes et Chefs de Divisions ;
- les Conseillères et Conseillers techniques départementaux ;
- les Conseillères et Conseillers pédagogiques ;
- les Coordonnatrices et Coordonnateurs départementaux ;
- les Chargé(e)s de missions ;
- la Chargée de communication de la DSDEN 34 ;
- le technicien PAO du SRD ;

Légendes :

Couverture : Ecole Soulages Montpellier - septembre 2024

Page 9 : Ecole de Vailhauquès – avril 2025 (lors de l'inauguration des travaux)

Page 33 : (de haut en bas) Elèves de CM2 de Montpellier le jour de la fête des CM2 en juin 2025 ; élèves du Collège de Olargues septembre 2024 et élèves du Lycée Clémenceau de Montpellier en avril 2025.

Page 38 : Collège de Maraussan, septembre 2025, jour de l'inauguration.

Page 44 : Nouveau collège de Juvignac.

Page 45 : Cité Françoise Combes, Montpellier.

Page 49 : Collège de St Gély du Fesc.

Page 51 : Lycée Joliot Curie, Sète .

Page 52 : Collège Joffre Montpellier, mars 2025.

Page 55 : Ecole Heidelberg Montpellier, rentrée septembre 2025

Page 57 : La grande lessive , Ecole Bouloche à Montpellier , avril 2025.

Page 58 : Ballades contées, réseau du Collège Pagnol à Montpellier, 2025.

Page 61 : Ecole ouverte , Béziers

Page 65 : Après-midi « école ouverte » aux parents 2 mai 2025 Ecole de Fraïsse sur Agoût (circonscription de Bédarieux).

Page 66 : travaux d'élèves sur les valeurs de la République de l'Ecole de Sussargues, parcours citoyen juin 2025.

Page 69 : action de sensibilisation au Lycée Pierre Mendès France de Montpellier, novembre 2024.

Page 75 : présentation des ouvrages des Mystères de Montpellier, mai 2025.

Page 76 : (photo du bas) Ecole de Montady, en présence du DAASEN 34 rencontre avec une sportive de haut niveau (Equipe de France des 30 minutes APQ)

Page 77 : (photo du haut) ma classe aux Jeux , septembre 2025 et (photo du bas) ouverture de la SOP au stade Philippidès à Montpellier, avril 2025.

Page 80 : (photo en haut de la page) Ecole de Lunel faisant partie de la Cité Educative et (photo en bas à droite) chorale le jour de la signature de la convention EAC , Sète octobre 2024.

Page 81 : (photo de gauche) élèves sur le stand de l'Académie du Livre, lors de la Comédie du Livre , mai 2025 et (photo en bas à gauche) une des affiches de l'exposition Arboebio 2025.

Page 82 : Musée Fabre de Montpellier , restitution du projet « Danse au musée » , février 2025.

Page 83 : Centre de ressources les Orpellières à Sérignan.

Page 85 : Remise des labels EDD , juin 2025

Page 86 : Rentrée septembre 2024, inauguration de la plaque des sections internationales, Ecole Sigmund Freud de Montpellier (photo du haut).

Page 90 : Ecole Nelson Mandela Béziers .

Page 92 : Cérémonie de remise des diplômes pour les cadets de la sécurité civile, juin 2025

Page 94 : Cérémonie de clôture de session pour les cadets de la défense de l'Hérault, juin 2025.

Page 95 : Ecole Michel de l'Hospital , unité d'enseignement externalisé du CESDA septembre 2021.

Page 98 : Dispositif d'auto-regulation Ecole Jean Moulin à Ecole de Castelau le lez, décembre 2024.

Page 100 : Robot Ted-i Ecole de Castelnaud le Lez

Page 104 : Elèves du collège Joffre Montpellier mai 2025

Page 107 : Ecoliers de La Grande Motte, septembre 2024.

Page 111 : Collège Paul Riquet à Béziers 2022

Page 112 : Première réunion de l'observatoire des dynamiques rurales, présidée par le Préfet et la DASEN.

Page 118 : Bédarieux

Page 123 : Stage de cohésion SNU, Palavas 2025

**Vous pouvez suivre l'actualité
des Services de l'Éducation Nationale dans l'Hérault sur**



@DSDEN34



Directrice de publication :
Catherine CÔME

Inspectrice d'Académie
Directrice académique
des Services de
l'Éducation Nationale
de l'Hérault

DSDEN 34

31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2
communication-dsden34@
ac-montpellier.fr

Rédaction, coordination et
suivi de réalisation :

Cheffe de Cabinet-
Chargée de communication
DSDEN 34

Maquette, graphisme :
SRD - PAO

Impression : SRD

Parution : Octobre 2025

Ref : AU 1001



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault (DSDEN 34)